CONTRAT POUR LES CLIENTS RÉSIDENTIELS

EN VIGUEUR LE 30 SEPTEMBRE 2004 (« le contrat »)

Bienvenue à titre d'abonné du service de radiodiffusion directe par satellite de Bell ExpressVu Inc., commanditée de Bell ExpressVu s.e.c. (« ExpressVu »). Ce contrat définit les modalités et conditions en vertu desquelles ExpressVu est prête à octroyer à ses abonnés résidentiels le droit de recevoir et de visionner la Programmation de son service de radiodiffusion directe par satellite (« SRD ») au Canada. Si vous recevez et visionnez de la Programmation télévisuelle et audio par SRD à l'extérieur de votre résidence privée, ce type de réception et de visionnement est alors assujetti aux modalités et conditions du Contrat pour les abonnés commerciaux, dont une copie peut être obtenue sur le site www.bell.ca/contratsatellite ou en contactant Bell ExpressVu au 1 877 439-8502.

Cette version du contrat entre en vigueur le 30 septembre 2004 . Elle remplace et annule toutes les versions antérieures du Contrat pour les clients résidentiels de Bell ExpressVu. Veuillez consulter notre site Web, à l'adresse www.bell.ca/contratsatellite ou composez le 1 888 759-3474 pour vous procurer une copie de ce contrat dans laquelle sont mises en évidence toutes les modifications apportées depuis la toute dernière version. Une version en gros caractères est également disponible sur notre site Web ou sur demande. An English language version of this document is available upon request or at www.bell.ca/satelliteagreements.

1. Introduction

Dans le présent contrat, les termes « vous » ou « l'abonné » font référence à vous, à titre d'abonné des services de Programmation d'ExpressVu au Canada. En demandant, visionnant ou payant toute Programmation offerte par ExpressVu, vous signifiez par ce fait votre acceptation des présentes modalités et conditions. Si vous êtes en désaccord avec quelque disposition contenue dans ce contrat, vous devez immédiatement communiquer avec le centre de service à la clientèle d'ExpressVu, dont les coordonnées sont données ci-dessous, pour annuler votre abonnement.

2. Définitions

Les termes suivants se définissent comme suit dans le présent contrat :

« Centre de service à la clientèle » désigne le centre de service à la clientèle d'ExpressVu, avec lequel il est possible de communiquer par téléphone au 1 888 759-3474, par courriel à info@expressvu.com ou par la poste à Service à la clientèle, Bell ExpressVu, 100 Wynford Drive, Toronto, Ontario M3C 4B4;

« Équipement SRD » désigne l'équipement de télé par satellite (composé du récepteur-décodeur intégré, de l'antenne parabolique et de la télécommande) qui est utilisé pour recevoir la Programmation d'ExpressVu;

« RDI » désigne le récepteur-décodeur intégré. Il s'agit de l'unité placée sur le téléviseur qui décode la Programmation audio et vidéo entrant dans votre téléviseur en provenance de l'antenne parabolique;

« Programmation » désigne, selon le contexte, tout forfait, programmation, service de télévision à la carte ou service de télévision interactive d'ExpressVu, ainsi que tous les frais applicables et tout autre service que nous ou nos sociétés affiliées vous offrons de temps à autre;

« Carte SmartCard » désigne la carte d'accès conditionnel insérée dans le RDI ou intégrée à celui-ci. La carte SmartCard demeure la propriété d'ExpressVu, qui l'utilise pour autoriser la réception de la Programmation;

« Relevé » désigne le relevé imprimé de votre compte que nous vous envoyons tous les mois, tous les trimestres, ou selon tout autre cycle de facturation de votre choix qui pourrait vous être offert par ExpressVu de temps à autre; et

« ExpressVu », « nous », « notre » ou « nos » désigne Bell ExpressVu, s. e. c. et, le cas échéant, toute société ou entité qui lui succède, ainsi que leurs dirigeants, administrateurs, employés ou agents autorisés respectifs;

3. Renseignements généraux sur nos modalités et conditions

Les politiques et pratiques mentionnées dans ce contrat régissent la prestation de la Programmation à votre endroit. ExpressVu se réserve le droit de modifier en tout temps les modalités et conditions décrites dans ce contrat. ExpressVu vous avisera de tout changement important et de sa date d'entrée en vigueur, afin de vous permettre d'annuler votre abonnement en cas de désaccord. L'avis de modification peut être joint à votre relevé ou vous être envoyé séparément par la poste ou par courriel, ou encore être affiché sur le site Web d'ExpressVu à www.bell.ca/contratsatellite. Il est recommandé de visiter périodiquement notre site Web, car les modalités et conditions de ce contrat pourraient être modifiées de temps à autre. L'avis de modification peut être fourni au moyen d'une version entièrement nouvelle du contrat ou par l'indication des modalités et conditions ayant été modifiées ou ajoutées. En omettant d'annuler votre abonnement dans un délai de sept (7) jours après qu'ExpressVu ait rendu disponible un avis de modification au contrat, notamment, sans s'y limiter, par l'affichage d'une version mise à jour du présent contrat de service sur notre site Web, vous signifiez par ce fait votre acceptation des modifications. Nous nous réservons le droit de changer à tout moment la Programmation que nous offrons ainsi que nos frais ou tarifs. Dans le cas d'un changement au contenu de la Programmation, vous convenez que nous ne sommes aucunement obligés de remplacer quelque Programmation éliminée, réorganisée ou autrement modifiée ni d'y ajouter des éléments. Vous comprenez et acceptez que vous n'aurez droit à aucun remboursement en raison de la modification du contenu de quelque Programmation. Les présentes dispositions continueront de s'appliquer à toute question concernant cette relation après la résiliation du présent contrat.

4. Carte de crédit et transfert électronique de fonds

Tous les nouveaux abonnés et les abonnés réactivés (c.-à-d. les abonnés dont le service a été interrompu et qui veulent le rétablir) à la Programmation d'ExpressVu sont tenus de fournir à ExpressVu une carte de crédit reconnue et valide ou d'accepter de payer la Programmation par transfert électronique de fonds (« TEF ») par l'intermédiaire d'une institution financière reconnue au Canada en guise de garantie de paiement des montants impayés à ExpressVu. Le numéro de carte de crédit que vous fournissez sera facturé si votre compte ExpressVu est en souffrance depuis soixante-quinze (75) jours. Le numéro de votre carte de crédit ne sera fourni à aucune autre personne sans votre consentement préalable. Par la présente, vous garantissez que les informations relatives à la carte de crédit fournies au moment de l'activation sont exactes, vraies et complètes et que le numéro de carte de crédit que vous avez fourni ou que vous fournirez est à votre nom, est valide et n'est pas expiré. Vous acceptez d'aviser rapidement ExpressVu de tout changement apporté aux renseignements relatifs au TEF et/ou aux informations relatives à votre carte de crédit ou encore de tout changement, perte, vol ou annulation de votre carte de crédit, et de fournir les nouveaux renseignements relatifs au TEF ou à votre nouvelle carte de crédit si vous ouvrez un nouveau compte bancaire ou si vous vous procurez une nouvelle carte de crédit, respectivement. Par la présente, vous autorisez expressément, absolument et irrévocablement Bell ExpressVu à débiter votre carte de crédit ou votre compte bancaire par TEF de tout montant impayé relativement à la Programmation, ou autrement dû en vertu du présent contrat, si ce montant est en souffrance depuis soixante-quinze (75) jours, et le présent document constitue l'autorisation d'ExpressVu d'agir ainsi.

5. Utilisation de votre équipement SRD

(a) Récepteur-décodeur intégré ou RDI

Le droit de recevoir et de visionner la Programmation n'est octroyé que pour les RDI situés au Canada et autorisés par ExpressVu à cette fin. Votre RDI ne fonctionnera pas sans une carte SmartCard. ExpressVu se réserve le droit de vérifier que l'adresse de service est située au Canada et que tous les RDI actifs dans le cadre de votre compte sont situés à l'adresse de service associée à votre compte. Si ExpressVu découvre qu'un abonné ne se conforme pas à cette politique, ou à toute autre politique ou modalité, elle

pourra désactiver immédiatement sa Programmation, sans préavis. En tant qu'abonné, vous êtes responsable de toute Programmation commandée pour votre RDI. Si vous craignez qu'une autre personne commande quelque Programmation pour votre RDI sans votre autorisation, demandez un numéro d'identification personnel (NIP) pour votre compte. Notre centre de service à la clientèle se servira de ce numéro pour empêcher des commandes de Programmation non autorisées. Vous pouvez aussi communiquer avec notre centre de service à la clientèle pour savoir si un modèle de RDI en particulier est compatible avec la Programmation qui vous intéresse.

(b) Connexion téléphonique requise

ExpressVu exige que chaque RDI soit branché directement et en permanence à une ligne téléphonique active associée à votre compte. Toute exception à cette exigence doit être approuvée par ExpressVu avant l'activation. La connexion à une ligne téléphonique active est une condition à l'octroi du droit de recevoir et de visionner la Programmation et nous pouvons, à notre gré, désactiver toute la Programmation ou une partie de celle-ci si nous découvrons que l'IRD n'est pas branché de cette façon. Nous pouvons vérifier l'emplacement de vos RDI à distance ou en communiquant directement avec vous. Si ExpressVu ne parvient pas à vous joindre pour effectuer cette vérification, elle peut n'autoriser la réception du signal que par un seul récepteur par foyer comportant de multiples récepteurs.

(c) Niveau minimal de Programmation requis

Pour que le droit de recevoir et de visionner la programmation vous soit accordé, vous devez vous abonner à un niveau minimal de programmation et y rester abonné. Si vous êtes abonné en vertu d'un contrat à durée fixe, veuillez consulter le présent document pour connaître le niveau minimal de programmation exigé; sinon, veuillez composer le 1 888 759-3474 pour toute question. De plus, à moins d'indication contraire dans votre contrat à durée fixe, la période minimale pendant laquelle vous devez demeurer abonné à un niveau de programmation minimal (et payer les frais applicables), est d'un (1) mois. Si vous êtes déjà abonné au service d'ExpressVu ou si vous le devenez avant le 30 septembre 2004, vous devez dépenser le montant minimum précisé au paragraphe 6(f) ci-dessous.

(d) Cartes SmartCard

Les cartes SmartCard sont des cartes personnelles et non transférables. Votre carte SmartCard ne fonctionnera que dans RDI avec lequel elle était emballée. Nonobstant le fait que la carte SmartCard accompagnait votre RDI lorsque vous l'avez acheté, toutes les cartes SmartCard demeurent notre propriété et toute manipulation abusive ou autre modification non autorisée des cartes SmartCard peut entraîner à votre endroit des poursuites judiciaires ou toute autre mesure décrite dans le présent contrat. Si vous tentez d'utiliser une carte SmartCard avec un autre RDI que celui auquel elle est destinée sans notre autorisation, nous pourrons vous retirer le droit de recevoir et de visionner la Programmation. Nous pouvons exiger que vous nous renvoyiez la carte SmartCard, si elle est défectueuse ou endommagée, avant de vous fournir une carte de rechange. Nous pouvons aussi exiger que vous nous renvoyiez la carte SmartCard si vous fermez votre compte et, si vous omettez de le faire, des frais de récupération vous seront facturés.

Cartes SmartCard perdues ou volées
Si votre carte SmartCard a été perdue ou volée, nous la remplacerons moyennant des frais de cent dollars (100 $), qui seront portés à votre compte.

Cartes SmartCard défectueuses
Les cartes SmartCard défectueuses seront remplacées moyennant des frais de cent dollars (100 $), qui seront portés à votre compte. Nous créditerons votre compte d'une somme de cent dollars (100 $) si a) la carte SmartCard défectueuse nous est renvoyée dans un délai de trente (30) jours; et b) si notre enquête ne révèle aucune manipulation non autorisée de la carte SmartCard.

Cartes SmartCard endommagées
Les cartes SmartCard endommagées seront remplacées moyennant des frais de cent dollars (100 $), qui seront portés à votre compte. Sur réception de la carte SmartCard endommagée, nous créditerons votre compte d'une somme de trente dollars (30 $), sauf si notre enquête révèle une manipulation abusive.

(e) Responsabilité pour utilisation non autorisée

Si votre RDI ou votre carte SmartCard sont détruits, perdus, volés ou autrement retirés de chez vous sans votre autorisation, vous devez immédiatement aviser notre centre de service à la clientèle pour éviter toute responsabilité à l'égard de paiements pour quelque utilisation non autorisée. Vous ne serez tenu responsable d'aucune utilisation non autorisée dès le moment où nous aurons reçu votre avis.

(f) RDI supplémentaires pour le même domicile

Tout ensemble RDI/carte SmartCard supplémentaire que vous achetez et activez en vue de recevoir la même Programmation que celle associée à votre ensemble RDI-carte SmartCard initial doit être situé à l'adresse de service indiquée sur votre compte et doit être connecté en permanence à la même ligne téléphonique. Nous pouvons, à notre entière discrétion, mettre fin au droit de recevoir et de visionner la Programmation de tout abonné ayant activé des RDI supplémentaires de manière non conforme au présent paragraphe. L'activation de tout nouvel ensemble RDI-carte SmartCard supplémentaire est assujettie aux frais de RDI supplémentaires précisés au paragraphe 6 (g) ci-dessous. Vous pouvez, à tout moment, activer jusqu'à cinq (5) RDI supplémentaires dans le cadre de votre compte. Si vous souhaitez en activer davantage, vous devrez ouvrir un autre compte à cette fin; le cas échéant, les services reçus par l'entremise des RDI associés à cet autre compte vous sont facturés séparément.

(g) Lieux de vacances ou emplacements secondaires

Aucune exception n'est tolérée au paragraphe 5 a) pour les clients qui utilisent le service ExpressVu à un emplacement secondaire, sur un lieu de vacances ou à bord d'une unité mobile comme une caravane, un bateau ou un véhicule de plaisance. Les abonnés ne sont en aucune circonstance, même sur leurs lieux de vacances, autorisés à utiliser dans le cadre d'un même compte de multiples RDI actifs à divers emplacements simultanément. En cas d'installation d'un RDI à bord d'une unité mobile comme une caravane, un bateau ou un véhicule de plaisance, vous ne devez utiliser qu'un seul RDI actif dans le cadre du compte en question.

6. Tarifs et frais

(a) Introduction

Les tarifs et les frais sont facturés conformément aux modalités et conditions du présent contrat. ExpressVu se réserve le droit de facturer en tout temps d'autres frais ou de modifier les frais et tarifs en vigueur, mais nous vous aviserons de tout changement de cet ordre. Nos tarifs et nos frais reliés à la Programmation sont disponibles sur demande auprès du centre de service à la clientèle. Si vous avez des questions sur nos tarifs ou nos frais, veuillez communiquer avec notre centre de service à la clientèle. Vous pouvez aussi communiquer avec l'organisme de réglementation régissant les radiodiffuseurs au Canada, le CRTC, en lui écrivant (avec copie à ExpressVu) à l'adresse suivante : CRTC, Ottawa, Ontario, K1A 0N2.

(b) Politique de facturation, relevés et paiement

Vous convenez de payer intégralement tous les montants facturés pour la Programmation et, le cas échéant, toutes les taxes et autres frais imposés, actuellement ou plus tard, sur la Programmation ou les autres services que nous vous fournissons. Nous vous facturerons chaque mois d'avance pour votre Programmation. (La Programmation tarifée à l'utilisation est facturée après coup.) Les relevés que vous recevrez indiqueront le montant total à payer ainsi que toute modification apportée depuis votre dernier relevé, tels les paiements, les crédits, les achats et tous les autres frais imputés à votre compte.

Les relevés indiqueront également tous les autres frais imposés. Sauf indication contraire sur le relevé, le montant exigible doit être payé intégralement sur réception. S'il y a une erreur de facturation, ou pour toute autre demande de crédit, vous devez communiquer avec notre centre de service à la clientèle dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date à laquelle vous avez reçu le relevé renfermant l'erreur afin d'éviter toute interruption de service. Les sommes qui ne sont pas contestées doivent être payées avant l'émission du relevé suivant pour éviter la facturation d'un supplément de retard. Vous pouvez obtenir des copies supplémentaires de votre relevé auprès du centre de service à la clientèle, moyennant le paiement des frais applicables aux relevés supplémentaires.

(c) Paiement en retard et chèques sans provisions

Vous convenez de payer intégralement, au plus tard à la date d'échéance, les frais facturés pour la Programmation et tous les autres frais ou sommes qui nous sont dus. Si vous payez votre facture après la date d'échéance, nous vous facturerons, sur tout montant en souffrance et jusqu'à son paiement intégral, des intérêts pouvant atteindre le plus élevé des taux suivants: a) des intérêts composés mensuels de deux pour cent (2 %), soit 26,82 % par an, ou b) le taux d'intérêt maximal permis aux termes de la loi. Si votre compte demeure en souffrance pendant plus de soixante (60) jours, nous pourrons en outre vous facturer des frais d'administration, actuellement établis à vingt-cinq dollars (25 $), pour couvrir les frais de traitement supplémentaires liés aux comptes en souffrance. D'autres frais peuvent aussi être imputés à votre compte. Par exemple, si des chèques ne sont pas payés par votre banque en raison de fonds insuffisants ou si un prélèvement automatique sur votre carte de crédit ou compte bancaire est refusé, des frais pour insuffisance de provisions, actuellement établis à vingt-cinq dollars (25 $) par cas, vous seront facturés. Tout paiement partiel servira à régler, en premier lieu, la plus ancienne facture en souffrance. Si vous envoyez des chèques ou des mandats portant la mention « Paiement intégral », nous pouvons les accepter sans renoncer à notre droit de recouvrer d'autres montants que vous nous devez, nonobstant votre qualification du paiement. Vous comprenez et convenez que dans le cas de paiements en retard ou de non-paiement de toute Programmation que vous commandez ou de quelque frais indiqué ci-dessous, nous pouvons rapporter de tels paiements en retard ou non-paiement aux agences de crédit.

(d) Désactivation de la Programmation par ExpressVu

Si vous ne payez pas l'intégralité de tous les montants indiqués sur votre relevé dans les trente (30) jours suivant l'échéance ou si, à tout moment, vous ne respectez pas quelque obligation du présent contrat, nous pourrons désactiver votre Programmation, à notre gré, et ce, sans vous donner de préavis ni vous demander votre permission. Nous nous réservons également le droit, sans vous donner de préavis ni vous demander votre permission, de prendre toutes les mesures nécessaires pour désactiver ou modifier le logiciel intégré dans votre RDI si vous ne respectez pas quelque obligation du présent contrat, incluant, sans s'y limiter, si vous recevez de la Programmation pour laquelle vous n'avez pas payé, en totalité ou en partie. En cas de désactivation de la Programmation, nous pourrons vous facturer des frais de désactivation, qui sont actuellement établis à cinquante dollars (50 $). Si nous devons retenir les services d'une agence de recouvrement ou d'un avocat pour recouvrer les sommes que vous nous devez ou pour faire valoir tout droit que nous avons à votre égard, vous convenez de payer les frais raisonnables de recouvrement ou autres recours. Ces coûts peuvent inclure, mais sans s'y limiter, les coûts d'une agence de recouvrement, les honoraires d'avocat raisonnables et les frais judiciaires. Avant de réactiver votre Programmation, nous exigerons que vous payiez toutes les sommes en souffrance et les frais de désactivation ainsi que tous les frais raisonnables que nous aurons engagés pour le recouvrement des sommes qui nous sont dues.

(e) Autorisation de vérifier les antécédents de crédit

ExpressVu vous avise que par votre abonnement à la Programmation, vous nous autorisez à vérifier vos antécédents de crédit à tout moment à notre seule discrétion et à consigner les résultats de ces vérifications dans votre dossier ExpressVu.

(f) Frais minimum

Tout nouvel abonné (et tout abonné actuel qui dépense plus de vingt-deux dollars (22 $) par mois, mais souhaite passer à un forfait inférieur) devra, en plus de s'abonner, au moins, au forfait « Réseaux francophones » ou « Locals », comme il est précisé au paragraphe 5(c) des présentes, dépenser au moins vingt-deux dollars (22 $) par mois au titre des forfaits de Programmation uniquement (c'est-à-dire, en excluant les frais des services de télévision à la carte, de télévision interactive et les frais d'administration) ou, encore, s'abonner à au moins deux forfaits thématiques.

(g) Frais pour RDI supplémentaire

Tous les abonnés qui activent plus d'un RDI sur leur compte ou qui, subséquemment, activent un RDI supplémentaire, pourraient se voir facturer par ExpressVu des frais d'administration, actuellement établis à 4,99 $ par mois, pour l'activation et l'utilisation continue de plusieurs ensembles RDI/carte SmartCard sur leur compte. ExpressVu peut réduire ces frais ou y renoncer pour les clients qui s'abonnent à certains forfaits de Programmation.

(h) Frais de réactivation

ExpressVu facturera des frais d'administration, actuellement établis à trente-cinq dollars (35 $), pour réactiver un RDI qui a été désactivé de façon permanente à la demande de l'abonné, ou si l'abonné a transféré ou cédé la propriété de RDI ou la responsabilité du paiement d'un compte existant avec le consentement d'ExpressVu.

(i) Frais de réseau

Des frais de réseau actuellement établis à deux dollars quatre-vingt-dix-neuf cents (2,99 $) par mois seront facturés à tous les abonnés. ExpressVu peut réduire ces frais ou y renoncer pour les clients qui s'abonnent à certains forfaits de Programmation.

7. Désactivation ou suspension de la Programmation

(a) Désactivation totale ou partielle de la Programmation

(i) Passage à un forfait inférieur : Vous avez le droit de mettre fin à la réception d'une partie de votre Programmation ou de passer à un forfait inférieur, pour quelque raison que ce soit et à tout moment, en avisant notre centre de service à la clientèle, à condition : (x) que la Programmation maintenue respecte l'exigence relative au niveau minimal de Programmation décrite au paragraphe 5(c) ci-dessus; et (y) que votre compte est en règle et que vous avez effectué tous les paiements exigibles. Il vous incombe de vous assurer que ces deux conditions sont respectées. ExpressVu désactivera la Programmation à laquelle vous voulez mettre fin, à la prochaine date de facturation suivant la réception de votre avis. Comme vous aurez payé à l'avance jusqu'à la prochaine date de facturation pour la Programmation à laquelle vous souhaitez mettre fin ou pour laquelle vous souhaitez passer à un forfait inférieur, aucun crédit ni remboursement ne vous sera accordé dans de tels cas. De plus, aucuns frais de désactivation ne vous seront facturés. Cependant, si vous êtes lié par un contrat à terme fixe et que vous appelez afin de passer à un forfait inférieur au niveau minimal de programmation que vous avez accepté, certains frais pourraient s'appliquer, conformément au contrat à terme fixe que vous avez conclu. Veuillez vous reporter à votre contrat à terme fixe pour connaître les frais applicables, le cas échéant.

(ii) Désactivation ou annulation de votre Programmation : Vous avez le droit de mettre fin à la réception de toute votre Programmation, pour quelque raison que ce soit et à tout moment, en avisant notre centre de service à la clientèle. ExpressVu désactivera toute la Programmation le trentième jour suivant la réception de votre avis d'annulation. Cependant, si vous êtes lié par un contrat à terme fixe et que vous appelez afin de désactiver toute votre Programmation, certains frais pourraient s'appliquer, conformément au contrat à terme que vous avez conclu. Veuillez vous reporter au contrat à terme fixe pour connaître les frais applicables, le cas échéant. Si vous avez droit à un crédit pour tout montant supérieur à dix dollars (10 $), ExpressVu vous fait parvenir, sur

demande de votre part, un chèque pour le montant correspondant, mais n'est pas tenue de vous rembourser quelque montant que ce soit inférieur à dix dollars (10 $).
(iii) Si vous mettez fin à votre droit de recevoir et de visionner la Programmation, en tout ou en partie, vous devez quand même payer tout montant exigible jusqu'à la date de désactivation.

(b) Suspension temporaire

Vous pouvez, à tout moment, suspendre temporairement votre droit de recevoir et de visionner la Programmation en communiquant avec le centre de service à la clientèle, à condition que votre Programmation soit désactivée pendant une période d'au moins six (6) semaines et d'au plus six (6) mois. ExpressVu facturera des frais d'administration, actuellement établis à 9,99 $, pour ce service. Après la réactivation, l'exigence relative à la période d'abonnement minimale d'un (1) mois telle que décrite au paragraphe 5(c) s'appliquera. Si vous omettez d'appeler pour réactiver votre compte à la fin de la période permise de six (6) mois, votre compte sera automatiquement réactivé, la facturation reprendra et vous recevrez la Programmation que vous receviez avant la suspension. Si vous avez temporairement suspendu votre Programmation et décidez pendant cette période de désactiver votre Programmation ou de passer à un forfait inférieur conformément au paragraphe 7(a)(i) ou (ii) ci-dessus, selon le cas, votre compte sera automatiquement réactivé avant la mise en œuvre de tout changement demandé, de sorte que les modalités et conditions du paragraphe 7(a)(i) ou (ii), selon le cas, s'appliqueront à votre demande de désactivation de Programmation ou de passage à un forfait inférieur.

(c) Transfert de compte ou d'équipement

Vous ne pouvez pas céder ou transférer vos droits afférents à la Programmation sans notre consentement écrit, sous peine de voir votre Programmation désactivée. Vous convenez de nous aviser sans tarder, mais en tout état de cause dans un délai de cinq (5) jours ou moins, si vous déplacez tout ou partie de votre équipement SRD ou si vous le vendez, le donnez, le transférez ou le cédez de quelque autre façon à une autre personne. Vous êtes réputé être le propriétaire inscrit de votre équipement SRD et le bénéficiaire des droits afférents à la Programmation acheminée par ExpressVu à votre équipement SRD jusqu'au moment où nous recevrons un tel avis, et vous pouvez être tenu responsable des frais associés à l'utilisation de votre équipement SRD par une autre personne jusqu'au moment où nous recevrons cet avis. Si vous transférez votre équipement SRD à une autre personne ou à un autre compte, ExpressVu imputera des frais administratifs de transfert, actuellement établis à trente-cinq dollars (35 $), au compte du nouveau propriétaire.

8. Programmation fournie par ExpressVu

(a) Exclusion de responsabilité

NI EXPRESSVU NI AUCUN DE SES FOURNISSEURS (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TÉLÉSAT CANADA) NE SERONT TENUS RESPONSABLES DE QUELQUE INTERRUPTION DE LA PROGRAMMATION OU DE TOUT RETARD OU INEXÉCUTION, S'ILS SONT ATTRIBUABLES À TOUT CAS DE FORCE MAJEURE, INCENDIE, TREMBLEMENT DE TERRE, INONDATION, PANNE DE COURANT, PANNE OU FONCTIONNEMENT DÉFECTUEUX DU SATELLITE, DÉFAUT DE REMPLACER LA TECHNOLOGIE EXISTANTE, ACTE DE TOUT GOUVERNEMENT OU TOUTE AUTRE CAUSE INDÉPENDANTE DE SA VOLONTÉ. NOUS NE GARANTISSONS AUCUNEMENT, QUE CE SOIT DE FAÇON EXPRESSE OU IMPLICITE, LA PROGRAMMATION QUE NOUS VOUS OFFRONS ET NOUS DÉCLINONS EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE À CET ÉGARD. NOUS DÉCLINONS ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À QUELQUE DOMMAGE PARTICULIER, PUNITIF, INDIRECT, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE L'ÉQUIPEMENT SRD, DE LA PROGRAMMATION QUE NOUS FOURNISSONS, DU DÉFAUT DE VOUS LA FOURNIR OU DE TOUT DÉFAUT, DÉFICIENCE OU DÉFECTUOSITÉ DE CELLE-CI. LA RESPONSABILITÉ D'EXPRESSVU ENVERS L'ABONNÉ NE DOIT, EN AUCUN CAS, DÉPASSER LA SOMME TOTALE QUE CE DERNIER A PAYÉE À

EXPRESSVU POUR LA PROGRAMMATION. Il vous incombe d'imposer toute restriction sur le visionnement, par vous ou par d'autres, de la Programmation qui vous est offerte et nous déclinons toute responsabilité envers quiconque relativement à son contenu.

(b) Confirmation par rapport à l'équipement SRD

VOUS CONFIRMEZ ET CONVENEZ QUE : (i) VOTRE ÉQUIPEMENT SRD A ÉTÉ ACHETÉ SÉPARÉMENT DE CE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE LA PROGRAMMATION. VOUS RECONNAISSEZ EN OUTRE QU'EXPRESSVU N'EST NI LE FABRICANT, NI LE DISTRIBUTEUR, NI L'INSTALLATEUR, NI LE DÉTAILLANT DE VOTRE ÉQUIPEMENT SRD ET QUE, PAR CONSÉQUENT, ELLE NE DOIT PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT DUDIT ÉQUIPEMENT, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, SI LE LOGICIEL INTÉGRÉ DANS VOTRE RDI EST DÉSACTIVÉ OU MODIFIÉ EN RAISON DES CIRCONSTANCES DÉCRITES À L'ALINÉA 8(b)(ii) OU S'IL EST MIS À JOUR OU À NIVEAU TEL QUE DÉCRIT À L'ALINÉA 8(b)(iii). TOUTE QUESTION TOUCHANT LES DROITS OU LESRECOURS AFFÉRENTS À L'ÉQUIPEMENT SRD DOIT ÊTRE RÉGLÉE DIRECTEMENT AVEC LE FABRICANT, L'INSTALLATEUR OU LE FOURNISSEUR DUDIT ÉQUIPEMENT.

(ii) VOUS RECONNAISSEZ ET CONVENEZ QUE VOTRE RDI INTÈGRE UN LOGICIEL À L'ÉGARD DUQUEL EXPRESSVU DÉTIENT UN PERMIS D'UTILISATION OU DONT ELLE EST PROPRIÉTAIRE. VOTRE PERMIS D'UTILISATION À L'ÉGARD DU LOGICIEL EN QUESTION SE LIMITE EXCLUSIVEMENT À LA RÉCEPTION ET AU VISIONNEMENT DE LA PROGRAMMATION QU'EXPRESSVU VOUS AUTORISE À RECEVOIR. SI EXPRESSVU A DES MOTIFS RAISONNABLES DE CROIRE QUE VOUS RECEVEZ DE LA PROGRAMMATION SANS Y ÊTRE AUTORISÉ, EN TOUT OU EN PARTIE, OU QUE VOUS UTILISEZ LE LOGICIEL INTÉGRÉ À VOTRE RDI À TOUTE FIN NON AUTORISÉE, BELLEXPRESSVU SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LE LOGICIEL OU LE DÉSACTIVER. MISE EN GARDE : SI LE LOGICIEL INTÉGRÉ DANS VOTRE RDI EST DÉSACTIVÉ OU MODIFIÉ, VOTRE RÉCEPTEUR PEUT NE PAS FONCTIONNER CORRECTEMENT. VOUS NE POUVEZ PAS MODIFIER, TESTER, DÉCOMPILER OU ALTÉRER CE LOGICIEL, NI Y ACCÉDER POUR QUELQUE MOTIF QUE CE SOIT.

(iii) EXPRESSVU SE RÉSERVE LE DROIT, À L'OCCASION, DE METTRE À JOUR OU À NIVEAU LE LOGICIEL INTÉGRÉ DANS VOTRE RDI POUR S'ASSURER QUE VOTRE RDI ET VOTRE ÉQUIPEMENT SRD DEMEURENT COMPATIBLES ET FONCTIONNELS AVEC TOUT PROGRÈS OU AMÉLIORATION TECHNOLOGIQUE APPORTÉ À NOTRE SERVICE SRD. DANS CERTAINES CIRCONSTANCES, CERTAINES FONCTIONS LOGICIELLES POURRAIENT DEVOIR ÊTRE MODIFIÉES OU ÉLIMINÉES POUR EN INTRODUIRE DE NOUVELLES ET POUR S'ASSURER QUE VOTRE RDI DEMEURE COMPATIBLE AVEC CES PROGRÈS OU AMÉLIORATIONS TECHNOLOGIQUES.

(c) Disponibilité de la Programmation

Toute la Programmation est fournie sous réserve de disponibilité. Une certaine partie de la Programmation que nous transmettons, y compris, mais sans s'y limiter, les événements sportifs, peut ne pas être transmise dans votre région durant des périodes de restriction de diffusion, à la demande du programmeur, afin de respecter des droits d'auteur ou pour toute autre raison. Si vous contournez ou tentez de contourner ces restrictions de diffusion, vous pourriez faire l'objet d'une poursuite en justice. La Programmation peut aussi faire l'objet d'interruptions temporaires en raison de phénomènes naturels, tels des orages. ExpressVu ne remboursera pas les frais correspondant à la période de restriction de diffusion ou d'interruption temporaire. De plus, EXPRESSVU NE SERA TENUE RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE OU PERTE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR EN RAISON DE CES INTERRUPTIONS

TEMPORAIRES OU DE CES RESTRICTIONS DE DIFFUSION. Cependant, si ExpressVu interrompt la fourniture de la Programmation de façon importante, sans que cela ne soit attribuable à des phénomènes naturels ou à des causes indépendantes de sa volonté, elle accordera aux abonnés qui le demandent un remboursement ou un crédit correspondant à la période d'interruption de la Programmation. Il est entendu qu'aucun crédit ou remboursement ne sera accordé pour toute interruption de Programmation découlant de la désactivation ou de la modification, par ExpressVu, du logiciel RDI conformément à l'alinéa 8(b)(ii) du Contrat, ou si ExpressVu ne peut plus fournir une Programmation particulière pour quelque motif que ce soit.

(d) Visionnement privé

Le droit de recevoir et de visionner la programmation ne s'applique que pour votre résidence privée. Vous convenez que la Programmation offerte ne sera pas reçue ou visionnée hors de votre domicile. Vous ne pouvez utiliser la Programmation qu'à votre domicile et nulle part ailleurs. Vous ne pouvez pas rediffuser, transmettre ou offrir la Programmation sous quelque forme que ce soit et vous ne pouvez facturer un prix d'entrée ni percevoir quelque autre somme que ce soit pour permettre à des tiers d'écouter ou de visionner la Programmation que nous offrons.

(e) Avertissement concernant le piratage

La loi interdit la réception de la Programmation ou de toute portion de celle-ci sans l'avoir payée (à moins d'en avoir reçu la permission d'ExpressVu). Toute tentative en ce sens peut entraîner des sanctions civiles ou criminelles. ExpressVu se réserve également le droit de prendre toute autre mesure nécessaire pour empêcher quiconque de recevoir la Programmation sans la payer ou sans l'autorisation d'ExpressVu, incluant, sans s'y limiter, le droit de modifier ou de désactiver le logiciel intégré dans le RDI conformément à l'alinéa 8(b)(ii) du présent contrat.

(f) Protection des renseignements personnels

ExpressVu s'engage à protéger vos renseignements personnels conformément à la Politique de Bell sur la protection de la vie privée et au Code de protection des renseignements personnels de Bell. À titre d'abonné, vous avez consenti implicitement à l'utilisation de vos renseignements personnels de la façon prévue dans ces documents. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps en communiquant avec le centre de service à la clientèle ou en utilisant le formulaire prévu à cet effet sur le site Web suivant : www.bell.ca.

(g) Autres règles s'appliquant à la Programmation à la carte

Sauf indication contraire d'ExpressVu au moment où vous commandez votre Programmation à la carte, toute vente d'émission à la carte est définitive. Si une émission à la carte est annulée après que vous l'avez commandée mais avant qu'elle ait ait débuté, ExpressVu vous en crédite le montant. Si par contre l'émission a déjà débuté, ExpressVU ne peut vous rembourser. ExpressVu décline toute autre responsabilité liée à l'annulation d'émissions ou au défaut de fournir quelque Programmation à la carte que ce soit. Certaines émissions à la carte ne peuvent être commandées que si vous vous abonnez à une autre Programmation en particulier. Vous vous engagez à tenir ExpressVu indemne et à couvert de la totalité des réclamations, des responsabilités, des pertes ou des dommages résultant de votre utilisation de quelque programmation à la carte que ce soit non conforme aux paragraphes 8 (d) ou 8 (e) du contrat.

9. Arbitrage

Vous convenez que toute réclamation ou différend passé, actuel ou futur, qu'il soit fondé sur une base contractuelle ou délictuelle ou sur quelque règlement, loi ou principe de common law en vigueur, et qui découle : (a) des modalités et conditions du présent contrat, (b) de toute déclaration verbale ou écrite ou (c) de toute promotion ou annonce publicitaire reliée à ce contrat (collectivement la « réclamation »), sera soumis à un arbitre unique qui rendra une décision exécutoire dans le cadre d'une procédure

d’arbitrage accélérée et simplifiée. ExpressVu et vous ferez tous les efforts raisonnables pour vous entendre sur la nomination de l’arbitre dans les quinze (15) jours suivant le début de la procédure d’arbitrage, à défaut de quoi l’arbitre sera nommé par un tribunal de la province où vous résidez. L’arbitre aura le droit d’exiger que chaque partie paie tous les coûts et dépenses de l’arbitrage, y compris les honoraires et les dépenses de l’arbitre.

10. Autres dispositions

(a) Lois applicables

Le présent contrat et toute question relative à sa validité, à son contenu, à son exécution et à son application seront régis par les lois fédérales en vigueur et par les lois et règlements de la province où la Programmation est fournie. Les dispositions du présent contrat peuvent être amendées, modifiées ou résiliées si ces lois ou règlements l’exigent. Si quelque disposition du présent contrat est déclarée illégale ou incompatible avec une loi ou un règlement applicable, elle peut être éliminée ou modifiée sans que cela n’invalide les autres dispositions du contrat.

(b) Changement de nom, d’adresse ou de numéro de téléphone

Vous convenez de nous aviser sans tarder de tout changement de nom, d’adresse, de numéro de téléphone ou de numéro de carte de crédit. Vous pouvez le faire en communiquant avec notre centre de service à la clientèle. Nous considérons que les avis ont été reçus lorsqu’ils parviennent à notre service à la clientèle.

c) Application

ExpressVu et vous convenez que les dispositions du présent contrat sont indépendantes les unes des autres et que l'application de l'une d'entre elles, en tout ou en partie, ne limitera en rien l'applicabilité des autres dispositions, en tout ou en partie.

Bell ExpressVu, société en commandite,
100 Wynford Drive, Toronto, (Ontario) M3C 4B4

ATTENTION

VOTRE RÉCEPTEUR INTÈGRE DU LOGICIEL À L'ÉGARD DUQUEL BELL EXPRESSVU DÉTIENT UN PERMIS D'UTILISATION OU DONT ELLE EST PROPRIÉTAIRE.

VOTRE PERMIS D'UTILISATION À L'ÉGARD DU LOGICIEL EN QUESTION SE LIMITE EXCLUSIVEMENT À LA RÉCEPTION ET AU VISIONNEMENT DE LA PROGRAMMATION QU'EXPRESSVU VOUS AUTORISE À RECEVOIR.

SI BELL EXPRESSVU A DES MOTIFS RAISONNABLES DE CROIRE QUE VOUS RECEVEZ DE LA PROGRAMMATION SANS Y ÊTRE AUTORISÉ, OU QUE VOUS UTILISEZ LE LOGICIEL À TOUTE FIN NON AUTORISÉE, ELLE POURRA MODIFIER LE LOGICIEL OU LE DÉSACTIVER.



MISE EN GARDE : SI LE LOGICIEL EST DÉSACTIVÉ OU MODIFIÉ, VOTRE RÉCEPTEUR PEUT NE PAS FONCTIONNER CORRECTEMENT.

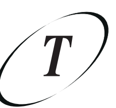
VOUS NE POUVEZ PAS MODIFIER, TESTER, DÉSOSSER, DÉCOMPILER OU ALTÉRER CE LOGICIEL, NI Y ACCÉDER POUR QUELQUE MOTIF QUE CE SOIT.

LA RÉCEPTION DE SIGNAUX NON AUTORISÉS, Y COMPRIS À DES FINS DE « TEST », CONSTITUE UN VOL ET POURRAIT ENTRAÎNER DES POURSUITES CONTRE VOUS AU CRIMINEL OU AU CIVIL.



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Table des matières



Consignes de sécurité



Vous devez toujours suivre ces consignes pour vous prémunir contre les blessures et pour éviter d'endommager votre équipement.

- Lisez les instructions de sécurité et de fonctionnement avant d'activer le récepteur.
- Gardez toutes les instructions de sécurité et de fonctionnement pour vous y référer ultérieurement.
- Tenez compte des avertissements figurant sur le récepteur ainsi que des instructions sur la sécurité et le fonctionnement.
- Suivez les instructions d'installation et d'utilisation.
- Débranchez le récepteur de sa source d'alimentation électrique CA avant de le nettoyer. N'utilisez qu'un chiffon humide pour nettoyer l'extérieur du récepteur.
- Ne faites pas fonctionner le récepteur dans des endroits très humides. Ne l'exposez pas à l'eau ou à l'humidité.
- Ne placez pas le récepteur sur un chariot, un trépied, un support ou une table instable. Le récepteur pourrait tomber, causant des blessures graves, ou s'abîmer.
- Ne bloquez pas ou ne couvrez pas les fentes et ouvertures du récepteur. Elles servent à la ventilation et empêchent l'appareil de surchauffer. Ne mettez jamais le récepteur à proximité ou au-dessus d'un radiateur ou d'une source de chaleur. Ne placez pas le récepteur dans un endroit confiné tel qu'un meuble sans vous assurer au préalable que la ventilation y est suffisante.
- Ne placez pas le récepteur au-dessus ou en-dessous d'autres appareils électroniques.
- Ne faites fonctionner le récepteur qu'avec le type d'alimentation électrique indiqué sur l'étiquette. Débranchez le récepteur en tirant sur la prise d'alimentation et non sur le câble d'alimentation.
- Branchez la fiche correctement. Le récepteur est muni d'une fiche CA polarisée (une des broches est plus large que l'autre). Par mesure de sécurité, cette fiche ne peut s'insérer que d'une seule façon dans la prise d'alimentation. Si vous ne pouvez enfoncer la fiche à fond dans la prise, inversez-la. Si vous êtes toujours incapable de la brancher, contactez un électricien pour qu'il remplace la prise. N'essayez pas de contourner ce dispositif de sécurité.
- Placez les câbles électriques de façon qu'on ne puisse marcher dessus et de façon qu'aucun objet à proximité ne les torde. Veillez surtout aux câbles à proximité des prises et à la sortie de l'appareil.
- Ne surchargez pas les prises murales ou les rallonges : ceci pourrait provoquer un incendie ou un choc électrique.
- N'insérez jamais d'objet quel qu'il soit dans les ouvertures de l'appareil, celui-ci pouvant entrer en contact avec des éléments à haute tension ou causer un court-circuit. Ceci pourrait causer un incendie ou un choc électrique.
- Nous recommandons de mettre à la terre les composantes extérieures du système d'antenne, conformément aux exigences locales, provinciales et fédérales.

- Nous recommandons fortement d’utiliser une prise équipée d’un limiteur de surtension ou d’une protection de terre. À titre de protection supplémentaire pendant les orages, ou si le récepteur est laissé seul et inutilisé pendant des périodes prolongées, débranchez-le de la prise murale et débranchez les câbles reliant le récepteur à l’antenne. Ceci protègera l’appareil contre les éclairs et les surtensions.
- Ne placez pas l’antenne à proximité de lignes de haute tension, ni près de lumières électriques ou de circuits électriques si elle risque de tomber sur ces lignes ou circuits électriques. Veillez tout particulièrement, en installant l’antenne, à ne pas toucher ces lignes ou circuits électriques : il y a danger de mort.
- N’essayez pas de réparer le récepteur vous-même : ceci annulerait la garantie et vous risqueriez de plus de vous électrocuter en ouvrant ou en enlevant les couvercles (sauf pour la trappe d’accès SmartCard sur le panneau avant du récepteur). Demandez au personnel autorisé d’effectuer les réparations.
- Débranchez le récepteur de la prise murale et demandez au personnel autorisé de procéder aux réparations dans les cas suivants :
  - ❑ le câble d’alimentation ou la prise est abîmée;
  - ❑ un liquide s’est déversé dans le récepteur, ou un objet y est tombé;
  - ❑ le récepteur a été exposé à l’eau ou à la pluie;
  - ❑ le récepteur est tombé ou le châssis a été endommagé;
  - ❑ le récepteur ne fonctionne pas comme avant.
- Quand des pièces de rechange sont nécessaires, assurez-vous que le technicien de réparation n’utilise que des pièces spécifiées par le fabriquant.
  Des pièces de rechange non autorisées pourraient causer des dommages au récepteur, une surtension ou un incendie et entraîner l’annulation de la garantie.
- Après que le technicien de réparation a terminé les opérations d’entretien ou de réparation du récepteur, demandez-lui de vérifier si l’appareil est en bon état de fonctionnement.

Installation et réglage - Un processus en cinq étapes

INTRODUCTION

Nous vous félicitons pour votre achat du système Bell ExpressVu et nous vous en remercions. Nous espérons que, pour les années à venir, vous serez heureux de sa performance, de ses possibilités, de ses options en matière de divertissement et de sa convivialité.

Votre système Bell ExpressVu est compatible avec les normes de compression des données audio et vidéo MPEG II et DVB. Quel en est l'avantage pour vous ? Ceci signifie que ce système pourra fonctionner avec les nouvelles technologies englobant les produits électroniques de grande consommation, dont les lecteurs de disques vidéo numériques (LDVN), les magnétoscopes vidéo numériques et les réseaux de transmission de données.

Le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu est votre guichet unique pour toutes vos questions. Appelez-nous au **1 888 759-3474** ou visitez notre site Web à l'adresse **www.expressvu.com**.

Si vous ne voulez pas installer votre système vous-même, vous pouvez demander à un professionnel de l'installer pour vous. Demandez de l'information sur un professionnel près de chez vous à votre concessionnaire (il vous donnera un numéro d'appel sans frais : appelez à ce numéro et laissez un message ; l'installateur vous rappellera pour fixer un rendez-vous).
Si vous comptez installer votre système Bell ExpressVu vous-même, le présent chapitre explique comment procéder. Les procédures d'installation sont relativement simples, mais elles nécessitent certaines compétences en construction. Respectez tous les avertissements et mises en garde pour votre sécurité. Une trousse d'installation en option est à votre disposition. Elle comprend le matériel type utilisé pendant l'installation et un manuel plus détaillé (Manuel de la trousse d'installation). Contactez à ce sujet votre concessionnaire Bell ExpressVu.



Il est très important de vous conformer scrupuleusement à tous les codes locaux de la construction, de l'électricité et aux consignes normales de sécurité portant sur l'installation et l'utilisation de ce type d'équipement. Une procédure ou une installation mal exécutée peut causer des dommages à l'équipement ou au bâtiment, des blessures ou la mort. Si vous doutez que votre installation soit conforme à ces codes, consultez un électricien ou un inspecteur en bâtiment autorisé de votre région.

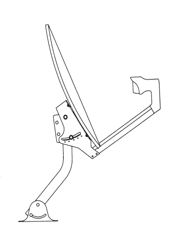


Évitez absolument tout contact avec des luminaires, lignes de haute tension et circuits d'alimentation pendant que vous procédez à l'installation de l'antenne parabolique. Tout contact avec ces équipements peut s'avérer mortel. N'installez pas l'antenne parabolique près de lignes à haute tension.

Consultez la section « Consignes de sécurité » à la page I-i pour plus de renseignements sur la sécurité.

COMPOSANTES DE L’ANTENNE PARABOLIQUE

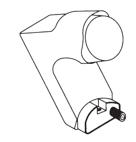
Note : Les illustrations qui suivent ne sont pas à l’échelle.



Une fois assemblée, l’antenne parabolique Bell ExpressVu ressemble à l’illustration ci-contre. Vous trouverez les instructions d’assemblage et d’installation à la section Installation de l’antenne parabolique, à la page 1-13. Suivent les descriptions des différentes composantes de l’antenne parabolique.

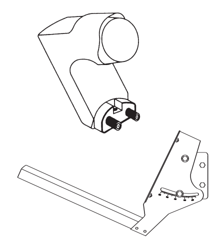
DBS AFBA (amplificateur à faible bruit à alimentation intégrée)

DBS AFBA - à sortie simple



Si vous avez acheté un AFBA à sortie simple en vue d’une utilisation avec un seul récepteur Bell ExpressVu, vous avez le AFBA illustré ci-contre.

DBS AFBA - à sortie double

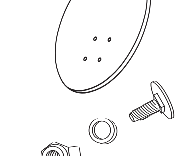


Si vous avez acheté un AFBA à sortie double en vue d’une utilisation avec plusieurs récepteurs Bell ExpressVu, vous avez le AFBA illustré ci-contre.

Bras du AFBA

Le bras du AFBA joint le AFBA et l’antenne au mât. Il peut être livré en deux pièces dans le cas des grandes antennes.

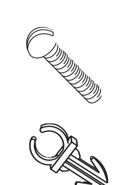
Antenne



L’antenne capte et concentre le signal satellite dans le AFBA.
Note : Elle peut comporter trois ou quatre trous destinés à recevoir les boulons.

Les boulons à tête plate et les écrous servent à fixer l’antenne au bras.

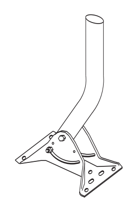
Vis du AFBA



Ces vis servent à fixer le AFBA au bras.

Attache-câble (facultatif)

L’attache-câble maintient le câble en place sur le dessus du bras.



Support de montage et mât

Le support de montage et le mât servent à fixer l’antenne et le AFBA à la surface de montage.



Si vous prévoyez fixer l’antenne parabolique à un poteau, le support de montage et le mât ne seront pas nécessaires. Nous vous conseillons toutefois de les conserver au cas où vous décideriez de déplacer l’antenne.

Trousse d’installation en option

La trousse d’installation est un produit optionnel qui comprend le matériel et les accessoires généralement nécessaires pour réaliser différents types d’installation. Pour obtenir cette trousse, contactez l’établissement où vous avez acheté votre système Bell ExpressVu ou appelez le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu au **1 888 759-3474**.

La trousse d’installation en option contient ce qui suit :

- Adaptateur téléphonique double
- Bloc de mise à la terre double
- Fil de terre de 9,1 mètres (aluminium de calibre 8 ou cuivre de calibre 10)
- Câble coaxial RG-6 de 7,6 mètres, avec connecteurs F
- Câble coaxial RG-6 de 30 mètres, avec connecteurs F
- 4 ancrages pour béton (3/8 po x 1 7/8 po)
- 2 tire-fond (3 po x 5/16 po)
- 4 attache-câble
- 4 tire-fond (2 po x 5/16 po)
- Boussole
- Scellant au silicone
- 10 attache-câble coaxial

Si vous n’avez pas acheté la trousse d’installation en option, mais prévoyez néanmoins installer vous-même votre système Bell ExpressVu, nous vous conseillons de vous procurer le matériel nécessaire avant de commencer l’installation. **Note :** La quantité de câble coaxial RG-6 nécessaire dépend de la distance entre le AFBA et le récepteur.

Les outils dont vous aurez besoin varient selon le type d’installation choisi. Ils ne sont pas inclus dans la trousse d’installation en option. Si vous n’avez pas les outils ou les compétences nécessaires, consultez un spécialiste, tel qu’un concessionnaire Bell ExpressVu ou un électricien.

RÉSUMÉ DE L'INSTALLATION

Ce qui suit est un résumé des procédures d'installation et de réglage de votre système Bell ExpressVu. Nous vous recommandons d'exécuter ces procédures dans l'ordre indiqué.

1. Déballez l'antenne parabolique, le récepteur et les pièces (page I-6) et la trousse d'installation en option, si vous l'avez achetée.

2. Lisez la section « Ce qu'il vous faut » (page I-6).

3. Raccordez le récepteur à votre téléviseur, puis installez la carte à puce (voir page I-8).

4. Déterminez l'emplacement approximatif du satellite Bell ExpressVu (voir page I-18).

5. Déterminez sur votre propriété le meilleur emplacement pour votre antenne parabolique, avec une vue sur le satellite non obstruée (voir pages I-18 à I-20).

6. Assemblez votre antenne parabolique et fixez-la à une surface solide (pages I-27 à I-40).

7. Reliez votre antenne parabolique à la terre, puis raccordez l'antenne au récepteur Bell ExpressVu (page I-42).

8. Ajustez le pointage de votre antenne parabolique afin d'obtenir le meilleur signal possible (pages I-44 à I-48).

9. Connectez le récepteur à une ligne téléphonique active (page I-54). Une fois le récepteur raccordé à votre téléviseur et l'antenne convenablement installée, vous pourrez regarder le canal de contrôle Bell ExpressVu, qui vous informe sur les canaux, les services et les programmes à votre disposition.

10. Faites autoriser votre programmation en appelant le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu au **1 888 759-3474** (page I-57).

11. Prendre connaissance du « Programme de prélèvement automatique de Bell ExpressVu ». (voir page I-58)

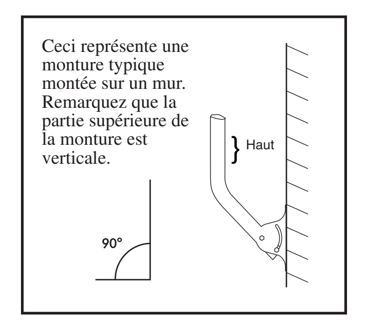
12. Programmez la télécommande de façon qu'elle contrôle le récepteur et vos autres appareils électroniques. Cette fonction n'est pas offerte sur tous les modèles de récepteur (page I-60).

13. Branchez le récepteur à votre système audio, magnétoscope, lecteur de disques vidéonumériques (DVD) ou autre équipement électronique, s'il y a lieu (page I-63).

ÉTAPE 1 : AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION



LA CLÉ POUR MONTER VOTRE SYSTÈME FACILEMENT - IMPORTANT



La clé d'une bonne installation réside dans une détermination très précise de l'angle de votre antenne. L'angle, qu'il est nécessaire de connaître pour pointer l'antenne vers le satellite, est le degré de basculement de l'antenne vers le haut, par rapport à l'horizontale, vers le ciel. Vous y parviendrez le mieux en veillant à ce que la partie supérieure du mât qui reçoit l'antenne parabolique soit aussi verticale que possible. Autrement dit, la partie supérieure du mât doit être aussi perpendiculaire que possible au sol - ceci est vrai que vous montiez l'antenne sur un mur, le toit ou à n'importe quel autre endroit. Si cette condition fondamentale est remplie et si l'antenne est correctement basculée selon l'angle du satellite, vous pourrez ensuite balayer le ciel (mouvements est / ouest) pour trouver le satellite.

DÉBALLAGE ET VÉRIFICATION DU CONTENU

À mesure que vous déballez le système, assurez-vous que toutes les pièces sont incluses. La liste des composantes figure à la section « Contenu de l'emballage » à la page 1-6.

Note : Gardez les cartons d'emballage de votre équipement au cas où il vous faudrait le retourner.

Déballez soigneusement le contenu. L'équipement électronique est sensible aux chocs et aux manipulations brusques. Assurez-vous qu'aucune des pièces ne présente de dommage susceptible d'avoir été occasionné pendant le transport. Si vous constatez un dommage quelconque, appelez immédiatement l'établissement où vous avez acheté votre système Bell ExpressVu ou le Centre de service à la clientèle au **1 888 759-3474** avant de poursuivre l'installation.

Le diamètre standard d'une antenne parabolique Bell ExpressVu est 51 cm. Toutefois, des antennes paraboliques d'un diamètre de 60 cm, 90 cm ou 1,20 m sont également disponibles. S'il vous faut une antenne de 90 cm ou 1,20 m, nous vous recommandons de faire appel à un professionnel pour l'installer en raison de la difficulté des travaux nécessaires.

CONTENU DE L'EMBALLAGE

- Le manuel d'installation et d'utilisation
- L'antenne parabolique Bell ExpressVu
- Le récepteur Bell ExpressVu
- Les accessoires suivants

  - ❑ Câble téléphonique RJ11 de 7,6 m
  - ❑ Câble à 3 connecteurs phono (RCA) de 2,4 m
  - ❑ Câble-modulateur de 1,8 m
  - ❑ Câble S-VIDÉO de 2,4 m (installation facultative) Modèle 4700 seulement
  - ❑ Télécommande avec quatre (4) piles AAA emballées séparément

En outre, nous vous offrons une trousse d'installation en option qui comprend les câbles et les accessoires nécessaires que vous utiliserez pendant l'installation. Communiquez avec l'établissement où vous avez acheté votre système Bell ExpressVu pour plus de renseignements, ou appelez le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu au **1 888 759-3474** pour obtenir l'adresse d'un vendeur autorisé près de chez vous.

CE QU'IL VOUS FAUT SAVOIR

Comme vous effectuerez des modifications à l'emplacement où vous installerez l'antenne parabolique, nous vous suggérons de mieux connaître les procédures suivantes et de les exécuter en toute sécurité.

- Vous devriez pouvoir utiliser un fil à plomb ou un niveau à bulle pour vérifier l'aplomb des surfaces horizontales et verticales. Cette exigence est particulièrement importante pour les surfaces verticales.

- Vous devez pouvoir percer des trous dans la surface de fixation (qu'elle soit en bois, en brique, en bloc de béton ou en tout autre matériau).

- Vous devez savoir comment percer des trous et passer des câbles dans votre immeuble. Ceci inclut l'étanchement des trous une fois que le câble a été installé.

CE QU'IL VOUS FAUT AVOIR

Vous aurez besoin de ce qui suit si vous n'avez pas acheté la trousse d'installation :

- Des câbles coaxiaux RG6 et des connecteurs (nous recommandons le type RG6 pour des longueurs ne dépassant pas 100 pi. Consultez un installateur pour des longueurs supérieures)
- Des éléments de fixation pour attacher la monture à votre immeuble
- Un agent hydrofuge pour protéger les raccords à l'air libre
- Du matériel de mise à la terre
- Des attache-câble

Il vous faudra également les outils suivants :

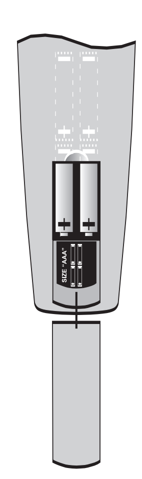
Une clé de 7/16 po (variable en fonction des dimensions de l'antenne parabolique)
Un tournevis à pointe cruciforme (Phillips)
Un niveau à bulle
Une mèche et des forets (à maçonnerie et pour le bois)
Foret à maçonnerie de 3/8 po pour les ancrages pour béton



INSTALLATION DES PILES DANS LA TÉLÉCOMMANDE

Votre télécommande est fournie avec quatre piles de type AAA, emballées séparément.

1. Appuyez sur la fente du couvercle du compartiment des piles (au dos de la télécommande) pour enlever le couvercle.
2. Si vous remplacez d'anciennes piles, enlevez les quatre piles.
3. Insérez les nouvelles piles en veillant à ce que leur pôle positif ("+") corresponde à l'illustration dans le compartiment. Quand les piles sont installées comme il convient, leurs pôles alternent entre le plus et le moins ("-").
4. Replacez le couvercle en insérant les onglets dans les fentes et en appuyant sur le couvercle pour qu'il se remette en place.



Si la télécommande ne fonctionne pas après que vous avez installé les piles, vérifiez si celles-ci sont bien mises comme il convient, avec les pôles plus et moins bien alignés.

RÉGLAGE DE L'ADRESSE DE LA TÉLÉCOMMANDE

Le récepteur et la télécommande sont réglés à l'usine à l'adresse 1. À moins que ce réglage ne pose problème, ne le changez pas. Si vous désirez le changer, consultez la section « Programmation » à la page 1-60.

Il vous faudra peut-être aussi programmer votre télécommande dans les cas suivants :

- Vous avez une télécommande de type UHF qui est sensible aux interférences provoquées par d'autres télécommandes UHF se trouvant à proximité (par exemple, la télécommande UHF d'un voisin ou l'utilisation d'une seconde télécommande UHF dans une pièce de votre immeuble).
- Un autre récepteur Bell ExpressVu est utilisé avec une télécommande dans les environs. **Note :** Dans l'un ou l'autre des cas ci-dessus, il vous faudra peut-être programmer à la fois votre télécommande et votre récepteur pour faire en sorte que le récepteur ne réagisse qu'aux commandes de votre télécommande.
- Si les adresses de votre récepteur et de votre télécommande ne correspondent pas, vous devez les faire correspondre pour pouvoir utiliser la télécommande. Consultez la section « Programmation de la télécommande » à la page 3-9.

RACCORDEZ LE RÉCEPTEUR À VOTRE TÉLÉVISEUR

Branchez le récepteur sur votre téléviseur et assurez-vous que la carte à puce est installée de façon à recevoir l'information voulue pour orienter votre antenne vers le satellite. Cela fait, vous n'avez pas à raccorder votre récepteur à tous vos équipements électroniques.

Vous trouverez des exemples de configuration à la rubrique « Dispositifs de câblage » du manuel d'utilisation.

INSTALLEZ LA CARTE À PUCE

Dans le cas de la plupart des systèmes, la carte à puce Bell ExpressVu est déjà en place. Si votre carte à puce vous parvient dans un ensemble distinct, insérez-la dans l'emplacement du récepteur prévu à cette fin.





Le récepteur ne fonctionnera que si la carte à puce ç'est insérée. Vous devez utiliser la carte à puce qui a été autorisée pour votre récepteur.

1. Ouvrez la trappe d'accès sur le panneau avant du récepteur, en tirant doucement sur le bord gauche.
2. Déballez la carte, puis insérez-la, avec le logo sur le dessus, face vers le haut.
3. Assurez-vous que la carte est bien fixée dans la fente.
4. Fermez la trappe d'accès.

DISCUSSION SUR LES SITES DE MONTAGE POSSIBLES

En examinant les lieux de votre propriété à la recherche de sites pour l'antenne parabolique, n'oubliez pas qu'elle peut être fixée à diverses surfaces : brique, bloc de béton, bois, certains bardages, toits ou poteau.

Comme l'installation de l'antenne parabolique peut nécessiter le percement du mur ou du toit de votre immeuble, ou encore le creusage d'un trou ou l'utilisation de ciment, vous devez être satisfait de l'emplacement retenu avant de commencer l'installation. Toute erreur peut s'avérer coûteuse et fastidieuse.

Les directives suivantes concernent tous les emplacements et surfaces de fixation.

LES EFFETS DES INTEMPÉRIES ET DU VENT

Bien que l'antenne parabolique ait été conçue pour résister à la plupart des conditions météorologiques, des vents extrêmement forts peuvent endommager la base sur laquelle elle est montée. Un vent violent peut amener l'antenne parabolique à exercer une pression de plusieurs centaines de livres sur la surface de fixation : aussi, la surface doit-elle être stable et résistante. Une telle surface de fixation assure également une protection contre tout mouvement de l'antenne parabolique qui pourrait nuire à la réception du signal. En général, plus le signal que vous recevez est fort, meilleure est la réception par temps de neige, de pluie et de forte nébulosité.

PENSEZ AUX POINTS CLÉS SUIVANTS

LES CHOSES À FAIRE



Vous devez toujours suivre ces instructions pour vous protéger contre les blessures personnelles et éviter d'endommager votre équipement ou votre immeuble. La section « Consignes de sécurité » à la page I-i vous donnera plus de renseignements sur la sécurité.

- Assemblez l'antenne parabolique dans un emplacement sûr avant de grimper à l'emplacement de montage. Soyez prudent en montant et en travaillant sur l'emplacement de montage. Selon le site de montage retenu et la taille de votre antenne, deux personnes pourraient être nécessaires pour fixer la monture et l'antenne à votre édifice.

- N'installez l'antenne parabolique que sur une surface solide faite en bloc de béton, en brique ou en matériau de fondation solide. Si vous l'installez sur le côté d'un édifice, assurez-vous de fixer les boulons directement sur un poteau mural ou sur tout autre matériau solide. Utilisez le matériel de perçage et de fixation appropriés pour la surface.

- Assurez-vous d'avoir déterminé le meilleur emplacement pour l'antenne parabolique avant de percer les trous dans votre immeuble ou de fixer le poteau. Toute erreur peut s'avérer coûteuse.

- Toutes les installations doivent se conformer aux codes locaux de la construction et de l'électricité. En cas de doute, consultez un électricien ou un inspecteur en bâtiment autorisé de votre région. Vérifiez si votre municipalité impose des exigences supplémentaires.

- Choisissez un site facile d'accès dans la plupart des conditions météorologiques : vous devrez parfois déblayer la neige, la glace ou les débris de l'antenne parabolique.

- Placez l'antenne parabolique aussi près du récepteur que possible. Nous recommandons d'utiliser au plus 30 mètres de câble entre le récepteur et l'antenne parabolique, à moins que vous n'utilisiez un amplificateur de ligne pour stimuler le signal.

- N'oubliez pas les variations saisonnières : le site peut sembler dégagé l'hiver, mais le feuillage du printemps et de l'été peut bloquer le signal que capte l'antenne parabolique.

LES CHOSES À NE PAS FAIRE

- N'installez jamais l'antenne parabolique près de lignes à haute tension.

- N'installez pas l'antenne parabolique dans un endroit où elle pourrait être heurtée, frappée ou bloquée par des personnes, des animaux ou des véhicules.

- N'installez pas l'antenne parabolique dans un endroit où elle est exposée à des vents violents.

- N'essayez pas d'installer l'antenne parabolique par temps venteux ou orageux, en particulier s'il y a un risque de foudre.

- N'essayez pas de fixer l'antenne parabolique au mortier qui se trouve entre les briques ou les blocs de béton.

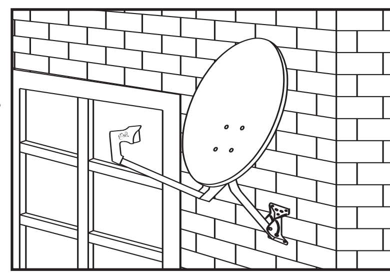
- Ne fixez pas l'antenne parabolique à un bardage en vinyle ou en aluminium : ces matériaux sont trop faibles sur le plan structurel pour servir de base à l'antenne parabolique, même si un goujon la supporte par le dessous.

- Ne montez pas l'antenne parabolique en aval d'une cheminée ou d'un évent de foyer. Les cendres et la poussière risquent de s'accumuler sur le réflecteur parabolique et l'amplificateur AFBA, provoquant sans doute du même coup des dommages et une mauvaise réception. Si possible, pointez le réflecteur dans une direction opposée à l'évent.

- Ne fixez pas l'antenne parabolique à une rampe, un toit en tuiles ou un arbre.

MONTAGE DE L'ANTENNE SUR LA BRIQUE

Par « brique », nous entendons un mur de brique pleine ou une autre structure solide. Cela n'inclut pas le parement de brique qu'on utilise sur certains immeubles par-dessus l'ossature primaire. Si vous fixez l'antenne parabolique à un parement de brique, reportez-vous à la section ci-dessous « Montage de l'antenne sur un bardage ».



Vous pouvez fixer l'antenne parabolique à un mur de brique pleine.

- La brique doit être plate et lisse.

- Le mortier entre les briques doit être en bon ou excellent état. Le pied de l'antenne parabolique doit être monté sur plusieurs briques. À mesure que le vent souffle sur l'antenne parabolique, le pied exercera dans plusieurs directions une forte pression (plusieurs centaines de livres) sur les briques. Un mortier lâche ou affaibli peut permettre aux briques de se déplacer, modifiant ainsi l'angle du récepteur et la qualité de la réception, tout en risquant d'endommager l'immeuble et l'antenne parabolique. Celle-ci, une fois installée, peut aussi accélérer la détérioration du vieux mortier.

- Pour fixer l'antenne parabolique à un mur de brique pleine, assurez-vous que toutes les pièces de fixation sont ancrées dans la brique et non dans le mortier entre les briques. Utilisez les matériaux prescrits afin de vous conformer aux codes locaux de la construction.

MONTAGE DE L'ANTENNE SUR UN BARDAGE

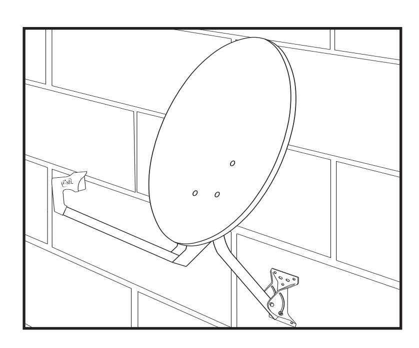
Nous ne recommandons pas de fixer l'antenne parabolique à un bardage en aluminium ou en vinyle. Ces matériaux peuvent être structurellement défectueux et risquer de causer un déplacement du réflecteur. Pour fixer l'antenne parabolique à un bardage solide, assurez-vous de suivre les suggestions ci-après :

- La surface doit être plate et lisse. Il se peut que vous deviez utiliser une entretoise ou une cale entre les bardeaux afin d'aplanir la surface du bardage.

- Fixez le pied au matériau de la fondation, sous la surface du bardage. Il peut s'agir d'un poteau mural, d'un bloc de béton ou de tout autre matériau solide. Pour repérer les goujons, trouvez la ligne de clous verticale le long de laquelle le bardage est fixé à l'édifice, ou utilisez un localisateur de poteau mural.

MONTAGE DE L'ANTENNE SUR UN BLOC DE BÉTON

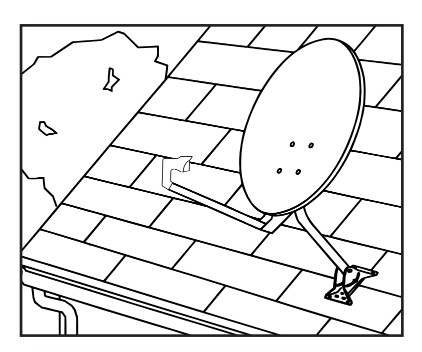
Vous pouvez fixer l'antenne parabolique à des blocs de béton, qu'ils fassent partie d'un mur ou de la paroi d'un immeuble.



- La surface doit être plate et lisse.
- Le bloc de béton et le mortier doivent être en bon état.
- Nous vous recommandons d'utiliser des ancres articulées et des boulons mécaniques, insérés dans le creux du bloc, comme pièces de fixation. Les autres types d'ancres peuvent ne pas avoir la solidité requise.

MONTAGE DE L'ANTENNE SUR LE TOIT

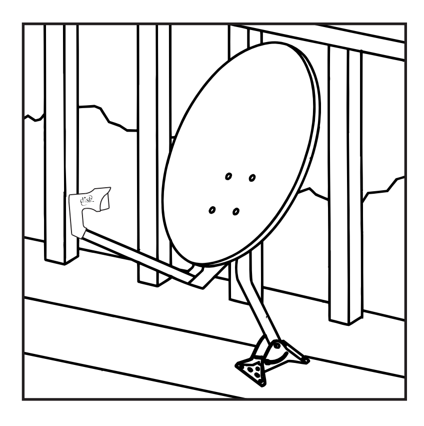
Vous pouvez fixer l'antenne parabolique au toit. Vous obtenez ainsi normalement la plus haute position d'antenne possible.



- Fixez l'antenne parabolique à un chevron sous la surface du toit. Vous trouverez le chevron en cherchant les clous qui relient la bordure du toit aux chevrons. Vous pouvez également le repérer depuis l'intérieur du grenier.
- Pour empêcher le toit de fuir, calfatez les trous ou utilisez un agent d'étanchéité à base de silicone autour des trous et à la partie inférieure du pied de l'antenne parabolique qui est en contact avec la surface. Appliquez cet agent avant de boulonner le pied à fond.

MONTAGE DE L’ANTENNE DANS LE BOIS

Vous pouvez fixer l'antenne parabolique à un pont en bois, une poutre en bois ou toute autre surface en bois.



- La surface doit être plate et lisse.
- Assurez-vous que la fondation du bois est solide et fixe. Ce bois doit être une pièce solide que l'on ne peut ni déplacer, ni secouer.
- Ne fixez pas l’antenne parabolique à une rampe.

INSTALLATION DE L’ANTENNE PARABOLIQUE

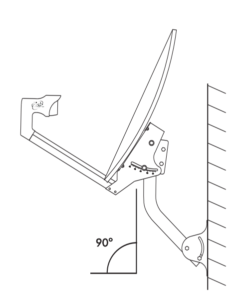
Une fois que vous avez trouvé l’orientation et l’élévation du satellite et choisi l’emplacement de montage optimal, installez l’antenne parabolique.

ORIENTATION DU MÂT OU DU POTEAU

Il est très important que la partie supérieure du mât ou du poteau de fixation soit bien d’aplomb (à la verticale), faute de quoi l’élévation du satellite fournie par le récepteur pour votre localité sera inexacte. Vous aurez ainsi plus de difficulté à trouver le satellite.

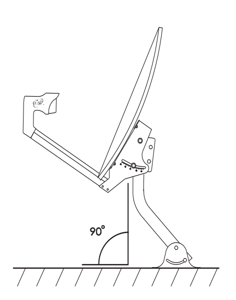
Lisez la page I-4, *Résumé de l’installation*, avant de commencer l’installation de l’antenne.

Montage vertical sur mât



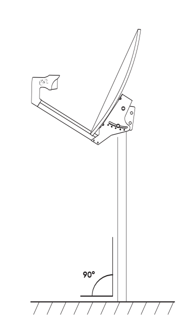
L'illustration ci-dessus montre comment fixer le mât au pied pour un montage vertical.

Montage horizontal sur mât



L'illustration ci-dessus montre comment fixer le mât au pied pour un montage horizontal.

Montage sur poteau



L'illustration ci-dessus montre comment fixer le support d'antenne au poteau.

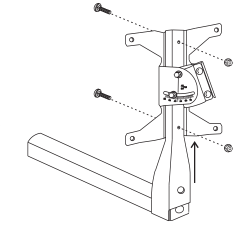
Installation de la monture d'antenne



Avant d'installer la monture d'antenne, assurez-vous que vous pouvez faire passer le câble de l'emplacement de montage jusqu'au récepteur à l'intérieur de l'immeuble, en perçant des trous au besoin.



Assemblez l'antenne parabolique dans un endroit sûr avant de grimper à l'emplacement de montage. Soyez prudent en montant et en travaillant à l'emplacement de montage.

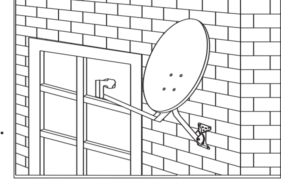


1. Regroupez tous les articles dont vous aurez besoin pour l'assemblage.

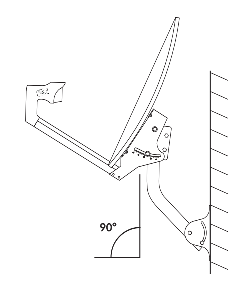
2. Fixez le bras de l'antenne à son support à l'aide des boulons fournis, si ce n'est déjà fait.

3. Fixez le pied à la surface solide que vous avez choisie.

4. Ajustez le mât de sorte que lorsque le pied est fixé, la partie supérieure du mât est le plus près possible de la verticale. Utilisez un fil à plomb ou un niveau à bulle pour ajuster la partie supérieure du mât. Il est plus difficile d'orienter l'antenne si le mât n'est pas d'aplomb.



Selon le type de AFBA que vous avez acheté et le nombre de récepteurs que vous prévoyez utiliser, vous aurez un ou deux câbles AFBA à raccorder.



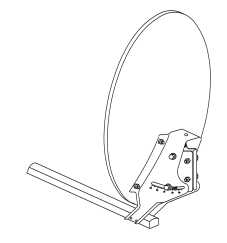
Note : Si vous devez raccorder deux câbles au AFBA, les instructions suivantes s'appliquent. Utilisez uniquement des câbles coaxiaux RG-6 munis de connecteurs F. N'utilisez pas le câble RF ou VHF de 1,8 mètre fourni avec le récepteur. Ce câble sert à raccorder le récepteur au téléviseur.

5. Placez l'antenne sur le bras de soutien. Alignez les boulons à tête plate sur les trous du support d'antenne.

6. Insérez les boulons dans les trous et verrouillez-les au moyen des écrous de blocage.

7. Resserrez bien les boulons.

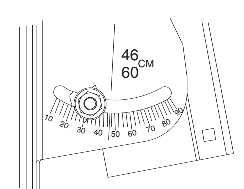
   L'illustration ci-contre montre le bras et le support de montage fixés à l'antenne.

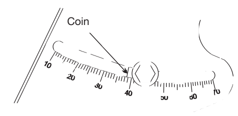


8. Inclinez le support de montage à l'élévation approximative du satellite. Utilisez l'élévation déterminée auparavant à l'aide du tableau de référence des coordonnées du satellite.

   Si votre support est muni d'un boulon d'angle à pointes, alignez les marques de l'échelle sur celles-ci.

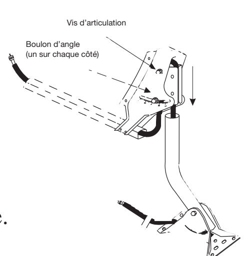
   Si votre support laisse voir le côté du mât à travers la fente incurvée de réglage de l'élévation, alignez le côté du mât sur l'élévation voulue.



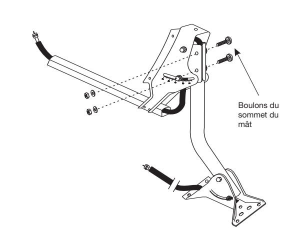


9. Glissez l'étrier du mât sur le mât.

   Resserrez les boulons d'angle et la vis d'articulation pour que le support de montage tienne bien en place, mais demeure libre de monter ou de descendre.



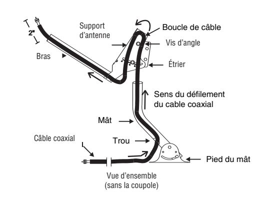
10. Faites pivoter la monture d'antenne sur le mât ou le poteau pour orienter le bras du AFBA dans la direction du satellite. Utilisez l'orientation déterminée auparavant à l'aide du tableau de référence des coordonnées du satellite.



Resserrez les boulons de l’étrier du mât pour qu’il tienne bien en place, mais demeure ajustable.

11. Passez le câble AFBA dans l’orifice près du pied du mât, à l’intérieur du mât puis à son sommet.

    Veillez à ne pas entortiller ni pincer le câble.

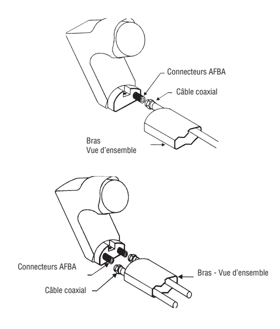


12. Prenez l’extrémité du câble au sommet du mât et passez-la dans l’étrier du bras de soutien.

13. Faites faire au câble une boucle par-dessus la vis d’articulation.

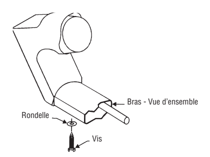
14. Ramenez le câble vers le bas le long de l’étrier, entre les supports de l’antenne.

15. Passez le câble dans le bras jusqu’au bout.



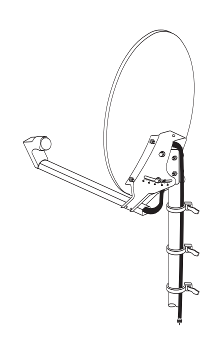
16. Glissez le ou les chaussons de protection sur le ou les câbles AFBA, comme suit : insérez l’extrémité du câble à connecteur fileté dans la petite partie du chausson et tirez jusqu’à ce que le chausson glisse aisément le long du câble, mais retienne celui-ci bien en place lorsqu’il enchâsse le connecteur. Soyez patient. C’est une tâche difficile et fastidieuse. (Si possible, glissez le chausson sur le câble avant de poser le connecteur F.)

17. Reliez le ou les câbles AFBA au AFBA. Glissez le ou les chaussons de protection en place pour qu’ils recouvrent bien la connexion câble/AFBA à la base du AFBA.



18. Glissez le AFBA sur le bras de soutien de l’antenne jusqu’à ce qu’il tienne bien en place, puis fixez-le au moyen de la vis et de la rondelle AFBA.

INSTALLATION SUR UN POTEAU DE MÉTAL



Vous pouvez fixer l’antenne parabolique à un poteau de métal au besoin. Vous avez ainsi plus de latitude quant au choix de l’emplacement.

Note : Le poteau de métal doit avoir un diamètre extérieur d’environ 1 5/8 po (approximativement 4 cm) et doit être assez robuste pour ne pas ployer lors de grands vents. Si l’étrier devient lâche, utilisez du papier de verre imperméable ou un papier d’émeri pour caler l’étrier, puis resserrez.

- Vous pouvez assujettir l’antenne à un poteau de métal fixé à un immeuble. Vous pouvez ainsi surélever l’antenne de façon à avoir une vue non obstruée sur le satellite, faute d’un meilleur emplacement. Respectez toutes les consignes de sécurité et veillez à mettre correctement à la terre l’antenne et le poteau.
- Vous pouvez également fixer l’antenne à un poteau de métal ancré dans le sol, à condition que la base soit solide et que le poteau soit assez rigide pour empêcher l’antenne de bouger au vent.



Avant de creuser, vérifiez l’emplacement des conduites téléphoniques, d’égouts, de gaz ou d’eau. Contactez à ce sujet les entreprises de services publics concernées.



Avant de fixer le poteau à la surface de montage ou de l’ancrer dans le sol, assurez-vous que vous pouvez faire passer le câble de l’emplacement de montage jusqu’au récepteur à l’intérieur de l’immeuble, en perçant des trous au besoin. Si le poteau est ancré dans le sol, vérifiez si vous pouvez suspendre le câble ou le faire passer dans une conduite souterraine ou avec un câble enfoui.

1. La façon la plus courante d’ancrer un poteau dans le sol est de creuser un trou et de couler le pied du poteau dans une base en ciment. Le poteau doit être maintenu à un angle de 90° pendant que le ciment prend. Vous pouvez utiliser des haubans ou des entretoises pour consolider le poteau. Le fond du trou doit être à 15 cm sous la ligne de gel dans les régions où les températures chutent sous le point de congélation. Dans la plupart des régions du Canada, un trou de 1 mètre de profondeur suffit.
2. Pour éviter que le poteau ne pivote dans le ciment séché, coupez-en la base en angle puis placez une brique ou une pierre plate au fond du trou pour soutenir le poteau pendant que vous coulez le ciment.
3. Utilisez une ligne à plomb pour vous assurer que le poteau a un angle de 90° par rapport à l’horizontale. Prenez périodiquement au moins deux mesures à différents côtés du poteau pendant que le ciment prend. La ligne à plomb vous aidera également à pointer l’antenne avec exactitude. Si le poteau est légèrement incliné, vous pourrez pointer l’antenne correctement, mais avec beaucoup de difficulté.
4. Généralement, le câble AFBA court le long du poteau. Toutefois, si vous voulez le faire passer dans le poteau comme vous l’auriez fait dans le mât, vous devrez percer un trou suffisamment grand. Ce trou doit se trouver au-dessus du sol une fois que le poteau est ancré dans la base en ciment.
   Vous n’aurez pas besoin du mât et du pied en métal fournis avec l’antenne, mais conservez-les néanmoins au cas où vous décideriez de déplacer l’antenne.
5. Suivez les instructions d’installation du mât de l’antenne, mais substituez le poteau de métal au mât et au pied.
6. Faites courir le câble AFBA le long du poteau en prenant soin de l’y fixer fermement, sans forcer, à l’aide des attaches.

ÉTAPE 2 - TROUVER LE BON EMPLACEMENT POUR L'ANTENNE PARABOLIQUE

L'antenne parabolique doit être située à un endroit qui donne, toute l'année, une vue non obstruée sur le satellite. L'endroit doit aussi être à l'abri des obstructions passagères causées par des véhicules et des passants.

Trouver le bon emplacement pour votre antenne Bell ExpressVu est un processus en deux étapes : d'abord, à l'aide d'une boussole et des directives contenues dans le présent manuel, évaluez la direction générale du satellite. Ces informations vous serviront à trouver un bon site pour monter l'antenne. Ensuite, assurez-vous que l'emplacement pressenti a bien une ligne de visée non obstruée sur le satellite et que l'antenne peut être montée en lieu sûr.

CE QU'IL VOUS FAUT

- Une boussole
- Un niveau à bulle
- Récepteur satellite branché sur un téléviseur
- Le tableau de référence des coordonnées du satellite (page I-50)
- Un rapporteur d'angle (page I-53)

DÉTERMINATION DE LA DIRECTION DU SATELLITE

Vous devez déterminer la direction du satellite Bell ExpressVu depuis votre emplacement, ce qui vous aidera à préciser le site de montage de votre antenne. Vous devez avoir un champ de visibilité non obstrué entre le site de l'antenne et le satellite. Utilisez la procédure suivante pour trouver le meilleur emplacement de l'antenne, tout en ayant à l'esprit les considérations présentées à la page I-9 « **DISCUSSION SUR LES SITES DE MONTAGE POSSIBLES** ».

Après que vous aurez fini de monter l'antenne, vous devez repointer l'antenne parabolique pour obtenir le meilleur signal. Consultez à cet effet la section « **ÉTAPE 5 : ALIGNEMENT DE L'ANTENNE PARABOLIQUE** » à la page I-44.

OÙ EST-IL ?

Le satellite Bell ExpressVu évolue sur une orbite équatoriale à quelque 35 680 km de la surface du globe. Pour nous au Canada, le satellite se trouve au sud. Son orbite est géostationnaire, ce qui signifie que le satellite est toujours au-dessus du même endroit sur Terre. Si vous pouviez le voir, il vous semblerait suspendu en un même endroit dans le ciel.

Comme le satellite ne se déplace pas par rapport à la surface du globe, son signal est facile à maintenir. Une fois que votre antenne est pointée vers le satellite, il n’est pas nécessaire d’en changer l’orientation pour qu’elle le suive.

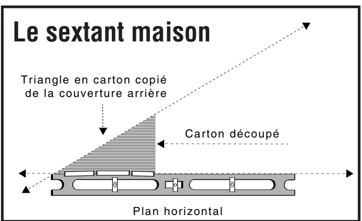
Pour déterminer la position approximative du satellite, vous devez d’abord trouver l’azimut (direction sud, sud-est ou sud-ouest du satellite) et l’élévation (angle de l’horizon jusqu’au satellite) par rapport à votre emplacement. Dans le présent guide, le terme direction désigne l’azimut (tel qu’indiqué sur une boussole).

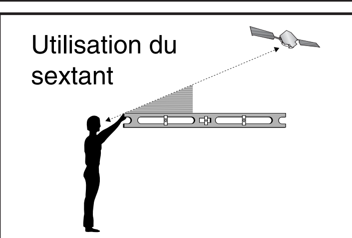
Consultez le tableau de référence des coordonnées du satellite à la page I-50. Repérez-y votre ville ou une ville voisine et notez les coordonnées correspondantes.

TROUVER UN CHAMP DE VISIBILITÉ NON OBSTRUÉ

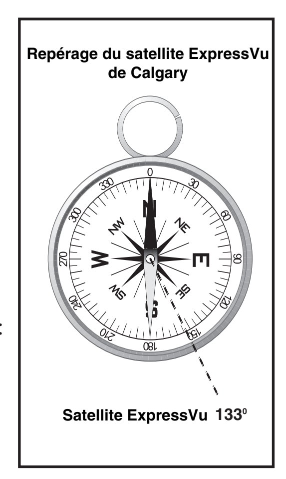
« Trouver un champ de visibilité non obstrué » signifie trouver un emplacement où le signal entre l'antenne parabolique et le satellite en orbite n’est pas bloqué par des arbres, des immeubles ou un obstacle quelconque. Vous devez ainsi vous assurer que les jeunes arbres ne pousseront pas au milieu du champ de visibilité et qu’un site dégagé en hiver ne deviendra pas obstrué par le feuillage au printemps et en été.

S’il vous faut un moyen pour déterminer si votre ligne de visée est non obstruée, essayez ceci : découpez un triangle de carton dont la base mesure de 8 à 10 pouces, et dont l’angle correspond à l’angle de votre site tel qu’indiqué dans le tableau (page I-50), ou utilisez plus simplement, comme gabarit, le triangle illustré à la page I-53. Approchez le triangle au niveau de vos yeux comme le montre l’illustration ci-contre : vous avez maintenant un sextant maison. Maintenant, alignez vos yeux sur le grand côté du triangle tout en maintenant sa base à l’horizontale et tout en pointant dans la direction indiquée par votre boussole. Si vous constatez une obstruction dans la ligne de visée, il vous faudra trouver un autre emplacement pour votre antenne.





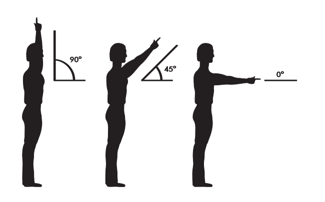
1. Prenez une boussole et les coordonnées pour votre emplacement.



(TRÈS IMPORTANT)

Tenez la boussole à bonne distance de tout objet de métal et assurez-vous qu'il n'y a aucun appareil magnétique ou électronique à proximité. Tenez la boussole de façon que l'aiguille tourne librement et orientez-la de manière à aligner la partie foncée de l'aiguille sur le N. Vous avez ainsi le nord magnétique. La face de la boussole est divisée en 360 degrés : le nord correspond au degré 0 (0°), l'est à 90°, le sud à 180° et l'ouest à 270°.

2. Repérez sur la boussole la direction déterminée d'après le tableau de référence des coordonnées du satellite. Tournez-vous dans cette direction tout en maintenant la partie foncée de l'aiguille sur le N. Vous avez ainsi la direction du satellite. Prenez un point de repère ou posez sur le sol une planche ou un bâtonnet orienté dans cette direction.



3. À l'aide des coordonnées du tableau, déterminez l'élévation du satellite par rapport à votre emplacement, sachant que la verticale correspond à 90°, l'horizontale à 0° et le point à mi-chemin à 45°.

   Tenez-vous près de l'endroit où vous prévoyez monter l'antenne et tournez-vous dans la direction du satellite que vous avez préalablement marquée. Au moyen de l'angle d'élévation, trouvez l'angle qui s'en rapproche le plus dans le ciel. Vous pointez maintenant vers l'emplacement approximatif du satellite.

4. Notez la présence de tout obstacle entre vous et le satellite. Donnez-vous une marge de manoeuvre pour les ajustements, car l'antenne n'est pas pointée avec exactitude.

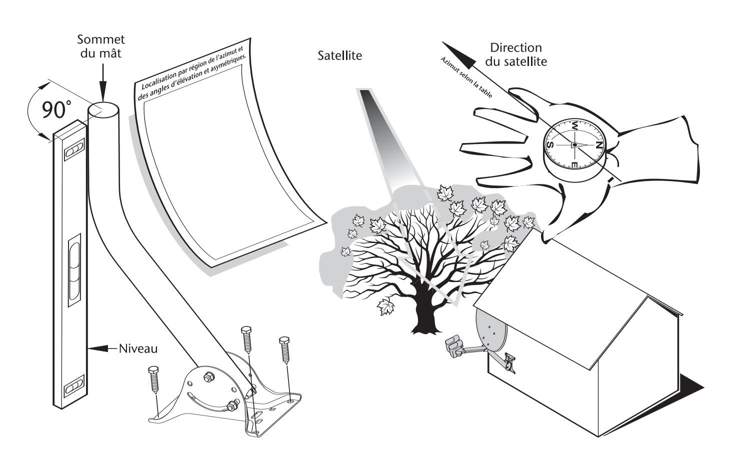
   S'il y a des obstacles, vous devrez les supprimer ou trouver un nouvel emplacement.

5. Au besoin, répétez les étapes 1 à 4 jusqu'à ce que vous ayez trouvé le meilleur emplacement pour votre antenne. N'oubliez pas que cet emplacement doit fournir une base solide à laquelle fixer l'antenne et avoir une vue non obstruée sur le satellite. Marquez l'endroit et la direction du satellite.

GUIDE D'INSTALLATION DE L'ANTENNE MULTISATELLITE BELL EXPRESSVU

Les procédures décrites dans le présent guide visent spécifiquement l'installation de l'antenne multisatellite de Bell ExpressVu. Dans certains cas, vous devrez peut-être consulter le manuel Guide d'utilisation et instructions d'installation pour plus de détails.

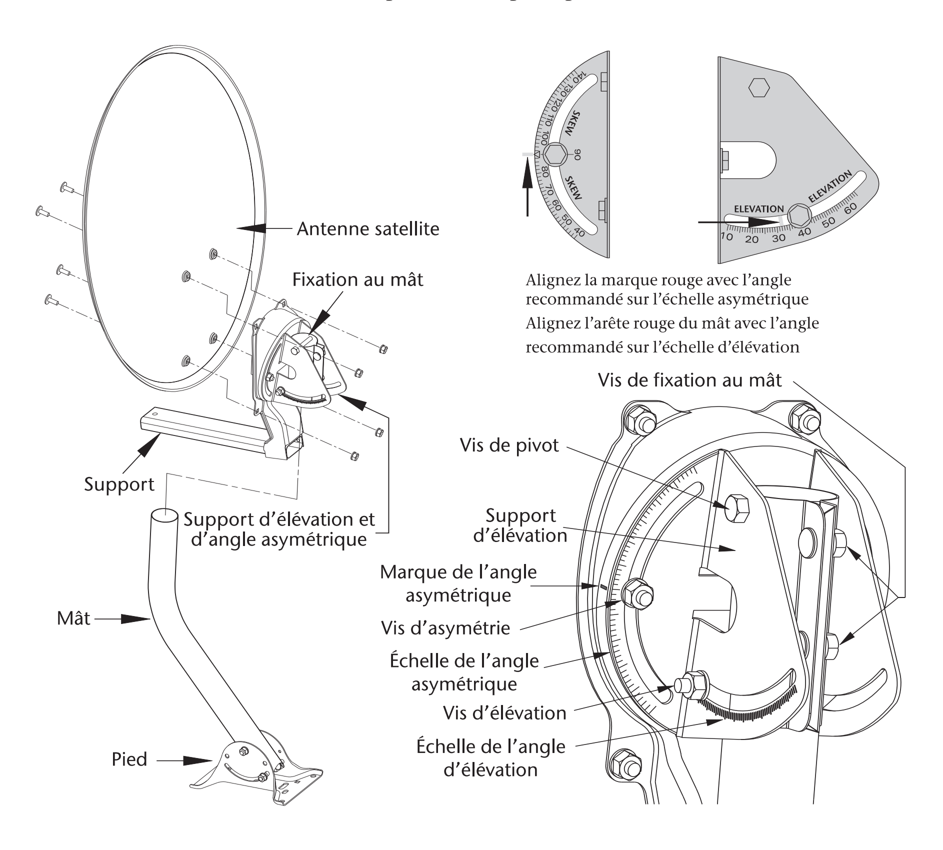
1. Avant de commencer, lisez bien toutes les précautions relatives à la sécurité, qui se trouvent dans le manuel Guide d'utilisation et instructions d'installation
2. Utilisez le Tableau de référence des coordonnées des satellites qui se trouve à l'endos du présent manuel pour trouver les coordonnées d'orientation de l'antenne qui correspondent à votre région. L'azimut ainsi que les angles d'élévation et asymétriques déterminent la direction exacte dans laquelle doit pointer l'antenne pour recevoir les signaux transmis par le satellite. L'azimut est l'orientation déterminée à l'aide d'une boussole; l'élévation est l'angle « vertical » et l'angle asymétrique est le degré de déplacement « latéral » de l'antenne.
3. En considérant l'azimut et l'angle d'élévation déterminés à l'étape 2, trouvez un endroit où fixer l'antenne satellite. À l'aide d'une boussole, déterminez l'azimut nécessaire. Ensuite servez-vous de l'angle d'élévation pour établir à quelle altitude se trouvent les satellites par rapport à l'endroit où vous êtes. Assurez-vous qu'aucun objet ne fait interférence entre l'antenne et les satellites. Pour de plus amples renseignements sur la façon de trouver les satellites, consultez le manuel Guide d'utilisation et instructions d'installation.
4. Installez le mât sur une surface solide afin que l'antenne ne puisse pas bouger ou être accrochée et désajustée. N'oubliez pas que les conditions physiques et environnementales peuvent nuire à la capacité de votre antenne de capter clairement les signaux des satellites. Vous devez faire attention aux avant-toits et aux surplombs de la maison ou du bâtiment, au vent, aux plantes et aux arbres qui poussent dans le voisinage de l'antenne et surveiller la détérioration de la surface sur laquelle est fixé le mât. Ne jamais fixer l'antenne à un arbre.
5. Fixez le sommet du mât de façon à ce qu'il soit parfaitement vertical. Si cette partie n'est pas à la verticale, ne serait-ce que de quelques degrés, il vous sera difficile et peut-être même impossible de trouver les satellites. Effectuez au moins deux lectures avec un niveau, à 90˚ l'une de l'autre, sur les côtés du mât (voir le schéma).



6. Assemblez l’antenne satellite selon le schéma. Les Guide d’utilisation et instructions d’installation contiennent les instructions d’assemblage détaillées.

7. Desserrez les deux vis d’asymétrie et ajustez l’angle asymétrique en faisant pivoter le support de montage de l’antenne de façon à aligner la marque rouge avec l’angle recommandé sur l’échelle asymétrique. Resserrez les vis suffisamment pour empêcher l’antenne de pivoter. Une fois l’angle asymétrique ajusté, n’essayez pas de réajuster cet angle en pointant l’antenne.

8. Ajustez l’angle d’élévation en inclinant le support de montage de l’antenne de façon à aligner l’arête rouge sur l’angle recommandé sur l’échelle d’élévation. Resserrez les vis d’élévation, mais ne serrez pas la vis de pivot pour le moment.



9. Notez que la fixation en Y porte les indications « 82˚ » d’un côté et « 91˚ » de l’autre. N'utilisez que le câble coaxial RG-6 inclus pour toutes les connexions entre le LNBF et le récepteur. Identifiez l’un des câbles « 91 » à chacune de ses extrémités, et l’autre câble « 82 » à chacune de ses extrémités. Vous aurez ainsi 2 câbles « 91 » et 2 câbles « 82 ». Ceci aidera à diminuer les chances de confusion plus tard.

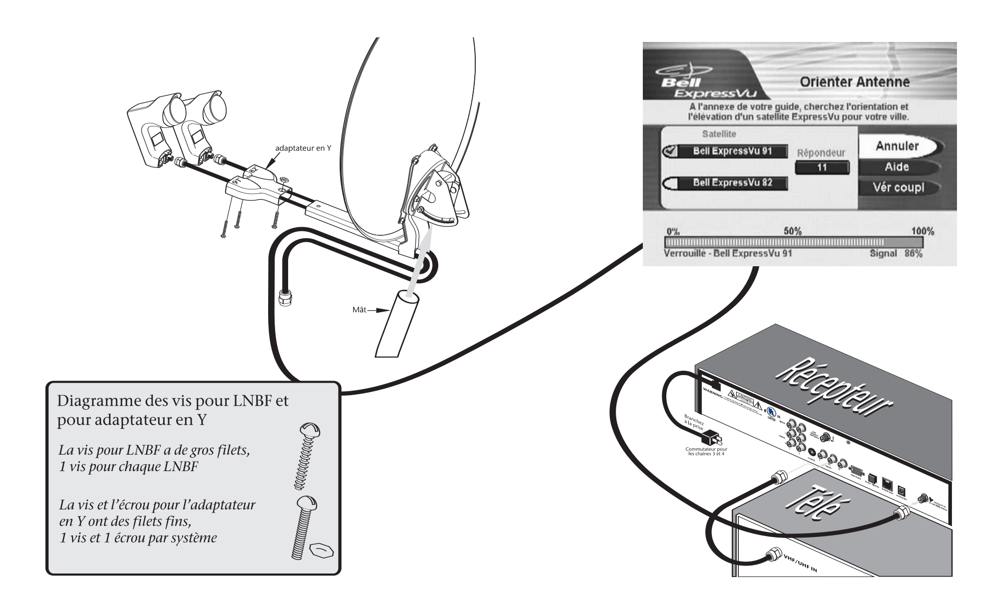
10. Enfilez les câbles coaxiaux identifiés dans le support et dans la fixation en Y. Assurez-vous que les câbles « 91 » sont enfilés du coté « 91 » et les câbles « 82 » du coté « 82 » tel qu'illustré. Fixez le LNBF à la fixation en Y au moyen des vis de fixation. Branchez les câbles à chaque LNBF. Fixez un à un les LNBF dans chacune des branches de la fixation en Y.

11. Faites glisser l’antenne assemblée sur le mât. Assurez-vous que les vis de pivot reposent sur le sommet du mât. Tournez l’antenne dans la direction des satellites en vous basant sur l'azimut déterminé à l’étape 2.

12. Mettez le câble coaxial ou les câbles coaxiaux à la terre conformément au schéma de câblage que vous trouverez dans le manuel Guide d’utilisation et instructions d’installation. Assurez-vous que la mise à la terre soit conforme au code d’électricité de votre région.

13. Connectez le câble coaxial du LNBF 91° directement au récepteur satellite. Vous pouvez utiliser des connecteurs femelle-femelle à cette fin (facultatif). Raccordez le récepteur et le téléviseur au moyen des sorties pour signaux composites audio et vidéo de type RCA.

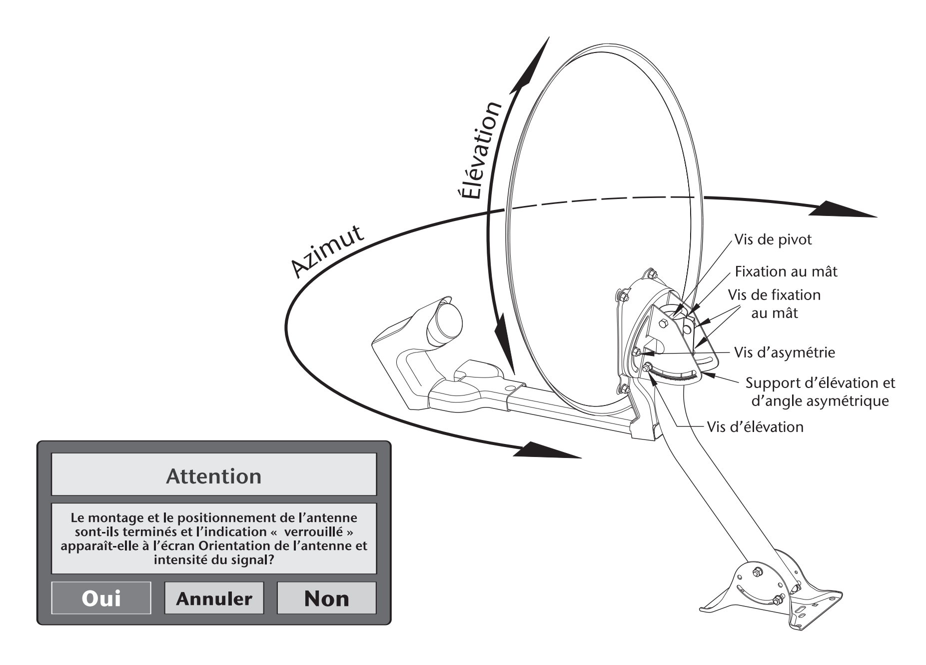
14. Allumez le téléviseur et le récepteur. Réglez l’entrée vidéo sur le téléviseur jusqu’à ce que le menu Orienter l’antenne et intensité du signal s’affiche à l’écran.



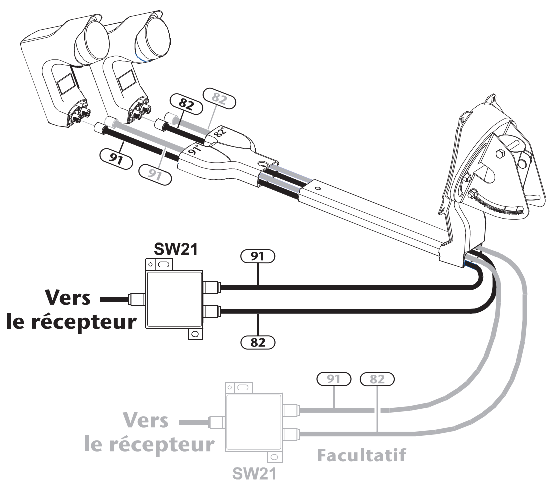
15. Faites pivoter l'antenne lentement dans un sens et dans l'autre jusqu'à ce que la barre d'intensité du signal vire au vert, ce qui indique que le signal est capté. Remarque : si vous ne trouvez pas le signal, ramenez l'antenne à l'azimut initial. Desserrez les vis d'élévation et augmentez l'angle d'élévation de 2 degrés. Resserrez les vis d'élévation et essayez de faire pivoter l'antenne lentement dans un sens puis dans l'autre. Répétez ces étapes, en augmentant et en diminuant l'élévation jusqu'à ce que vous trouviez le signal du satellite.

16. Une fois que vous aurez capté le signal, faites pivoter l'antenne très lentement jusqu'à ce que la barre d'intensité du signal affiche l'intensité maximale. Serrez les vis de la fixation au mât. Ensuite desserrez les vis d'élévation et faites varier légèrement l'élévation de l'antenne de haut en bas jusqu'à ce que la barre d'intensité du signal affiche l'intensité maximale. N'ajustez pas l'angle asymétrique. Resserrez toutes les vis de l'antenne afin qu'elle ne puisse plus bouger.

17. Dès que vous captez le signal le plus intense possible, appuyez sur le bouton Annuler (Cancel) de la commande à distance afin de quitter le menu Orientation de l'antenne et intensité du signal. Le récepteur affiche un message d'attention vous demandant si l'installation est terminée. Utilisez les flèches sur la commande à distance pour mettre en surbrillance l'option Oui et appuyez sur le bouton Sélectionner (Select). Le récepteur accepte automatiquement la transmission (téléchargement) de la plus récente version du logiciel. Lorsque ce sera terminé, le récepteur affichera un message d'alerte indiquant que vous avez syntonisé un canal auquel vous n'êtes pas abonné.

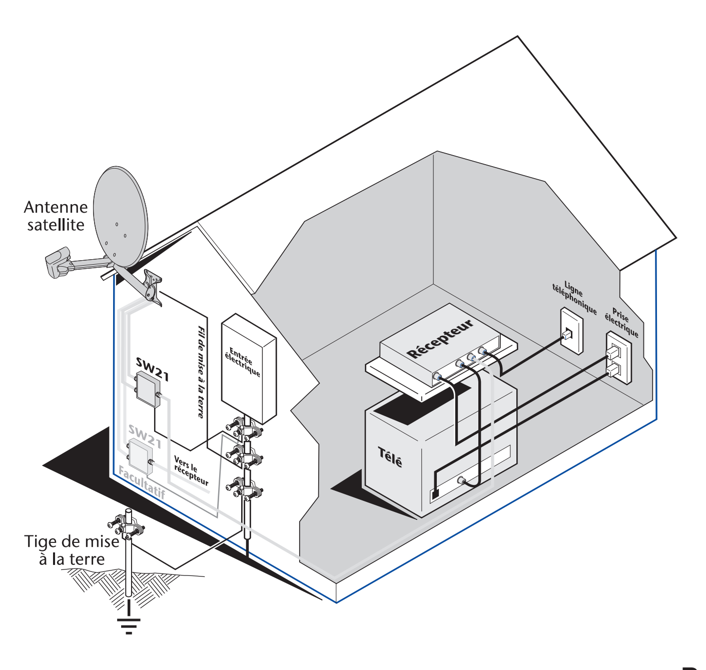


18. Connectez les câbles numérotés « 82 » de l'antenne à chacune des entrées « Dish 1 » des deux coupleurs multisatellites SW21. Ensuite, connectez les câbles numérotés « 91 » de l'antenne à chacune des entrées « Dish 2 » des deux coupleurs multisatellites SW21. Finalement, prenez les câbles de l'autre coté du coupleur multi-satellite et branchez -les directement à chacun des récepteurs satellite Bell ExpressVu.



19. Si vous ne possédez qu'un seul récepteur satellite, utilisez l'une ou l'autre des sorties du coupleur multi-satellite pour transmettre le signal satellite. Les autres sorties inutilisées pourront être disponible dans le cas où vous voudriez brancher un autre récepteur satellite plus tard.

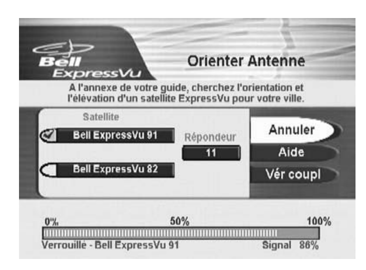
20. Une fois que tous les raccordements sont faits, terminez l'installation du système satellite en suivant les instructions de la section Installation du système, page I-26.



INSTALLATION DU SYSTÈME

INSTALLATION À L’AIDE DES MENUS MULTISATELLITES ORIENTER ANTENNE

1. Une fois que l’installation matérielle est terminée, allumez le récepteur satellite et affichez la fenêtre Orienter antenne et intensité du signal à l’écran du téléviseur. À noter que la fenêtre affiche maintenant la réception provenant de deux satellites : « Bell ExpressVu 91 » et Bell ExpressVu 82 ». (Si la fenêtre Orientation de l’antenne et intensité du signal n’est pas modifiée, éteignez le récepteur pour qu’il télécharge le nouveau logiciel multisatellite. Assurez-vous que le récepteur est réglé pour accepter les mises à niveau au moyen du menu Réglage du système.)



2. Au moyen de la télécommande, confirmez l’intensité du signal en choisissant d’abord un satellite, puis l’autre.



3. Ensuite, procédez à un essai des coupleurs du système satellite en choisissant l’option Vérifier coupleur, à l’écran. À la fenêtre suivante, sélectionnez Vérifier pour commencer l’installation automatique du système.

4. Une fois que l’essai est terminé, la fenêtre Sommaire de l’installation s’affiche à l’écran. Elle indique les divers réglages de chaque sortie de coupleur et vérifie la réception du satellite.



Félicitations! L’installation de votre nouveau système multisatellite Bell ExpressVu est terminée! Appelez-nous au 1 888 759-3474 pour activer votre service et pour vous offrir la qualité de la programmation 100 % numérique de Bell ExpressVu.

www.bell.ca/satellite
1-888-759-3474

ÉTAPE 3 - ASSEMBLAGE DE L'ANTENNE PARABOLIQUE

La présente section expose la procédure d'assemblage pour les quatre grandeurs d'antennes paraboliques : 51 cm, 60 cm, 90 cm et 120 cm.

Dans l'ensemble, la procédure d'assemblage est la même pour toutes les grandeurs, d'antenne. Il y a cependant quelques différences ici et là qui sont couvertes dans quatre paragraphes distincts. Reportez-vous au paragraphe qui correspond à la grandeur de l'antenne parabolique que vous avez achetée :

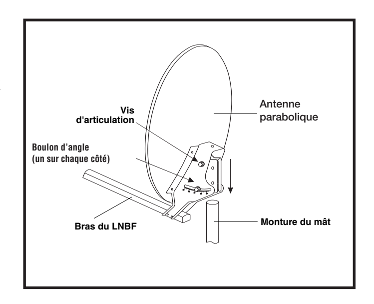
- Étape 3.1 Assemblage de l'antenne parabolique de 51 cm
- Étape 3.2 Assemblage de l'antenne parabolique de 60 cm
- Étape 3.3 Assemblage de l'antenne parabolique de 90 cm
- Étape 3.4 Assemblage de l'antenne parabolique de 120 cm

ÉTAPE 3.1 : ASSEMBLAGE DE L'ANTENNE PARABOLIQUE DE 51 CM

ÉTAPE 3.1A : PRÉ-ASSEMBLAGE DES PIÈCES (ANTENNE PARABOLIQUE DE 51 CM)

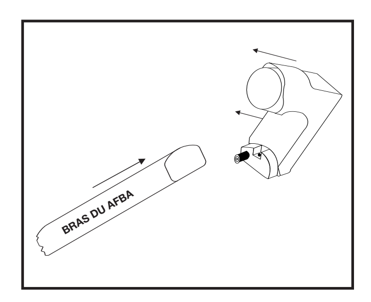
Il est préférable d'assembler l'antenne parabolique à l'intérieur, de façon qu'elle puisse être installée à l'extérieur dans les meilleures conditions - surtout s'il fait froid.

Le système comprend trois parties principales : la monture, l'antenne et le récepteur. La monture est composée du pied (base) et d'un tuyau métallique courbe que l'on appelle un mât. Ces deux pièces sont livrées pré-assemblées. L'antenne est composée du réflecteur, du support de montage, du AFBA et du bras de soutien du AFBA (amplificateur de signal à faible bruit). Le récepteur est aussi entièrement assemblé.

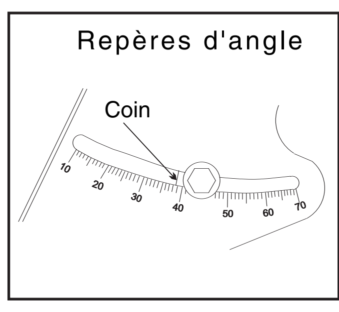


Pré-assemblez l'antenne parabolique comme suit :

1. Fixez l'antenne au support et au bras de soutien conformément aux illustrations et aux instructions sur l'emballage.



2. Déterminez votre angle à partir du tableau (page I-50) et ajustez l'angle de l'antenne de façon que le rebord de la petite marque rouge pointe sur votre position angulaire. Dans le diagramme ci-contre, le marqueur est réglé à 38,5 degrés.
3. Serrez légèrement l'écrou du côté face du pivot d'angle et laissez la partie arrière de l'écrou avec un peu de jeu.
4. Vous pouvez maintenant fixer l'antenne au mât à l'extérieur.



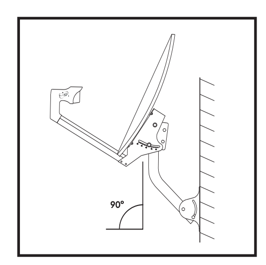


La monture servant à fixer l'antenne à l'immeuble est en acier ; elle a donc des propriétés magnétiques qui pourraient fausser les indications de votre boussole si vous en êtes trop près.

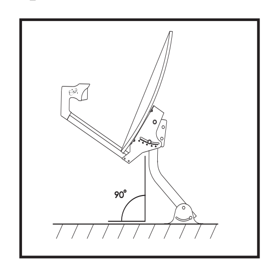
ÉTAPE 3.1B : FIXATION DE LA MONTURE À L'IMMEUBLE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 51 CM)

La monture devrait déjà être fixée à votre immeuble avant même que vous y posiez l'antenne parabolique. Quand vous fixez la monture à un mur ou sur un toit, veillez bien à ce que sa partie supérieure soit rigoureusement verticale. Vous pouvez vous en assurer en utilisant un niveau à bulle sur le devant et sur le côté de la partie supérieure. Il est important de fixer la monture solidement sur la structure à l'aide des quatre attaches pour que le vent ne puisse la déranger.

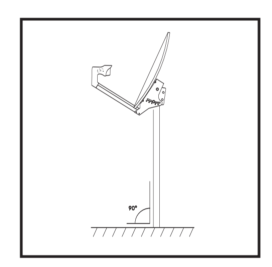
Note : Il importe que la monture soit verticale quel que soit le côté d'où vous la regardez, comme le mât d'un drapeau.



MONTAGE MURAL



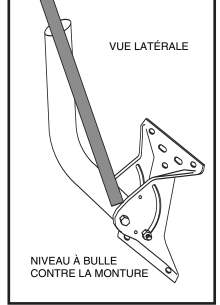
MONTAGE HORIZONTAL

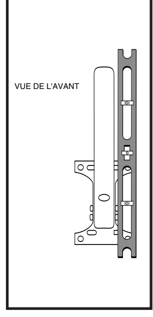


MONTAGE SUR UN TOIT

Voici comment y arriver :

1. Placez le pied du mât sur la surface de l'endroit où vous comptez l'installer.
2. Faites en sorte que les trous du pied soient posés sur une surface solide et ajustez la partie supérieure du mât de façon qu'elle soit à peu près verticale.
3. Placez le niveau à bulle à côté du mât (voir illustration) et déplacez légèrement le pied de manière à ce que la partie supérieure du mât soit verticale. Peu importe que vous deviez mouvoir le mât de haut en bas - vous pouvez le faire avec les boulons pivotants après l'installation du pied.





4. Marquez au crayon l'emplacement de l'un des trous et enlevez le mât.
5. Percez le trou et fixez la base du mât avec une seule attache.
6. Maintenant, positionnez à nouveau la partie supérieure du mât afin qu'elle soit approximativement verticale ; placez ensuite une intercale sur le côté de la base et faites légèrement pivoter la base du mât autour de sa seule attache, jusqu' à ce que sa partie supérieure soit verticale. Percez ensuite les trois autres trous pendant que le mât est bien en place (ou vous pouvez marquer les trous à percer au crayon, enlever le mât, puis percer les trous).
7. Fixez le mât à l'aide des quatre attaches. Scellez les trous avec de la silicone pour empêcher les infiltrations d'eau qui pourraient endommager votre immeuble.
8. Placez le niveau à bulle sur la face avant de la partie supérieure du mât et ajustez-la en faisant pivoter la base autour de son support. Serrez les boulons quand la partie supérieure est verticale. Vous n'aurez plus d'ajustements à réaliser sur la monture.
9. Vérifiez votre travail....La partie supérieure du mât devrait maintenant être « verticale » !



Si vous éprouvez des difficultés à fixer la monture sur une surface, essayez de fixer une solide planche de bois sur la surface que vous utiliserez, puis fixez la monture sur la planche.

ÉTAPE 3.1C : INSTALLATION DE L'ANTENNE SUR LA MONTURE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 51 CM)

Vous avez fixé la monture à votre immeuble et vous avez pré-assemblé l'antenne parabolique. Vous pouvez maintenant fixer l'antenne à la monture.

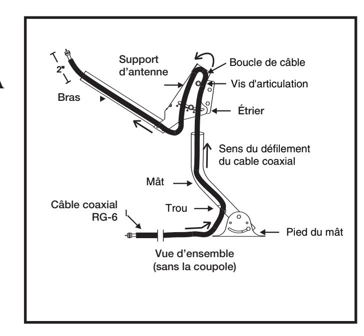
Le procédé est très simple :
1. Glissez l'antenne sur le mât.
2. Serrez légèrement les deux écrous au dos de l'étrier afin que l'antenne, sans présenter trop de jeu, puisse néanmoins se mouvoir dans le sens est/ouest.
3. Alignez l'antenne une fois que vous aurez réalisé le câblage tel qu'expliqué à l'étape 3.1D ci-dessous.

ÉTAPE 3.1D : CÂBLAGE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 51 CM)

Le câblage s'effectue comme suit :

1. Faites passer le câble coaxial jusqu' à l'antenne comme indiqué dans l'illustration ci-après.
2. Glissez le ou les chaussons de protection sur le ou les câbles , comme suit : insérez l'extrémité du câble à connecteur fileté dans la petite partie du chausson et tirez jusqu'à ce que le chausson glisse aisément le long du câble, mais retienne celui-ci bien en place lorsqu'il enchâsse le connecteur. Soyez patient. C'est une tâche difficile et fastidieuse. **(Si possible, glissez le chausson sur le câble avant de poser le connecteur F.)**

3. **Reliez le ou les câbles AFBA au AFBA. Glissez le ou les chaussons de protection en place pour qu'ils recouvrent bien la connexion câble/AFBA à la base du AFBA.**
4. Glissez le AFBA sur le bras jusqu'à ce qu'il entre en contact avec les crans d'arrêt du support, **puis posez la vis dans le bras et le AFBA.**
5. Raccordez une extrémité du câble coaxial au AFBA et l'autre à la prise «Entrée satellite » du récepteur. Veillez à ce que le parcours du câble le mette à l'abri des rongeurs ou des accidents, et qu'il ne gêne rien.



6. Consultez la page I-42 pour les instructions sur la mise à la terre.

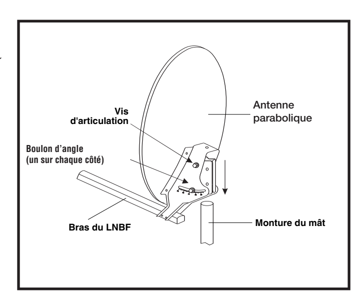
L'assemblage et le montage de l'antenne parabolique de 51 cm sont maintenant terminés. Passez maintenant à la page I-41 « Installation du récepteur ».

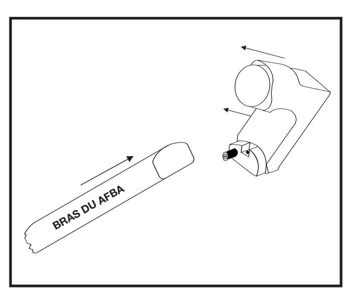
ÉTAPE 3.2 : ASSEMBLAGE DE L'ANTENNE PARABOLIQUE DE 60 CM

ÉTAPE 3.2A : PRÉ-ASSEMBLAGE DES PIÈCES (ANTENNE PARABOLIQUE DE 60 CM)

Il est préferable d'assembler l'antenne parabolique à l'intérieur, de façon qu'elle puisse être installée à l'extérieur dans les meilleures conditions - surtout s'il fait froid.

Le système comprend trois parties principales : la monture, l'assemblage de l'antenne et le récepteur. La monture est composée du pied (base) et d'un tuyau métallique courbe que l'on appelle un mât. Ces deux pièces sont livrées pré-assemblées. L'antenne est composée du réflecteur, du support de montage, du AFBA et du bras de soutien du AFBA (amplificateur à faible bruit à alimentation intégrée). Le récepteur est aussi entièrement assemblé.

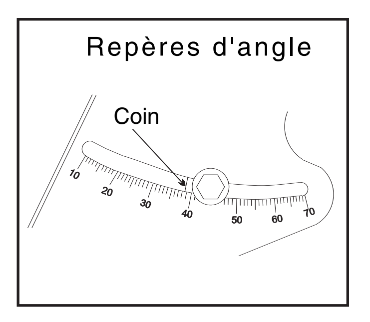




Pré-assemblez l'antenne parabolique comme suit :

1. Fixez l'antenne au support et au bras de soutien conformément aux illustrations et aux instructions sur l'emballage.

2. Déterminez votre angle à partir du tableau (page I-50) et ajustez l’angle de l’antenne de façon que le rebord de la petite marque rouge pointe sur votre position angulaire. Dans le diagramme ci-contre, le marqueur est réglé à 38,5 degrés.
3. Serrez légèrement l’écrou du côté face du pivot d’angle et laissez la partie arrière de l’écrou avec un peu de jeu.
4. Vous pouvez maintenant fixer l’antenne au mât à l’extérieur.



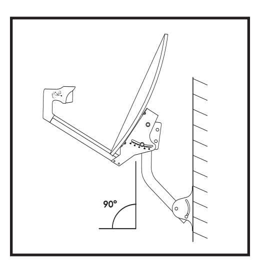


La monture servant à fixer l’antenne à l’immeuble est en acier ; elle a donc des propriétés magnétiques qui pourraient fausser les indications de votre boussole si vous en êtes trop près.

PALIER 3.2B : FIXATION DE LA MONTURE À L’IMMEUBLE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 60 CM)

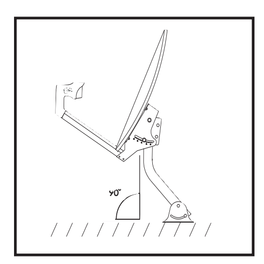
La monture devrait déjà être fixée à votre immeuble avant même que vous y posiez l’antenne parabolique. Quand vous fixez la monture à un mur ou sur un toit, veillez bien à ce que sa partie supérieure soit rigoureusement verticale. Vous pouvez vous en assurer en utilisant un niveau à bulle sur le devant et sur le côté de la partie supérieure. Il est important de fixer la monture solidement sur la structure à l’aide de 4 attaches pour que le vent ne puisse la déranger.

Note : Il importe que la monture soit verticale quel que soit le côté d’où vous la regardez, comme le mât d’un drapeau.

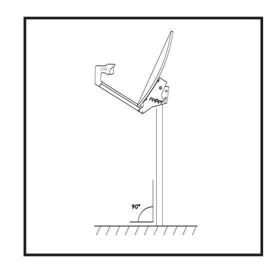




MONTAGE MURAL



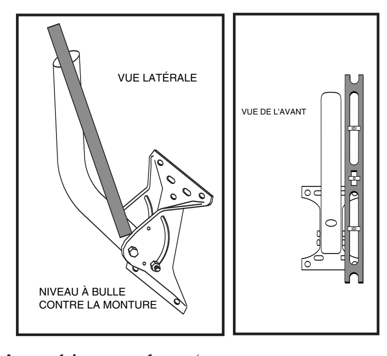
MONTAGE HORIZONTAL



MONTAGE SUR UN TOIT

Voici comment y arriver :

1. Placez le pied du mât sur la surface de l’endroit où vous comptez l’installer.
2. Faites en sorte que les trous du pied soient posés sur une surface solide et ajustez la partie supérieure du mât de façon qu’elle soit à peu près verticale.
3. Placez le niveau à bulle à côté du mât (voir illustration) et déplacez légèrement le pied de manière à ce que la partie supérieure du mât soit verticale. Peu importe que vous deviez mouvoir le mât de haut en bas - vous pouvez le faire avec les boulons pivotants après l’installation du pied.



4. Marquez au crayon l’emplacement de l’un des trous et enlevez le mât.
5. Percez le trou et fixez la base du mât avec une seule attache.
6. Maintenant, positionnez à nouveau la partie supérieure du mât afin qu’elle soit approximativement verticale ; placez ensuite une intercale sur le côté de la base et faites légèrement pivoter la base du mât autour de sa seule attache, jusqu’ à ce que sa partie supérieure soit verticale. Percez ensuite les trois autres trous pendant que le mât est bien en place (ou vous pouvez marquer les trous à percer au crayon, enlever le mât, puis percer les trous).
7. Fixez le mât à l’aide des quatre attaches. Scellez les trous avec de la silicone pour empêcher les infiltrations d’eau qui pourraient endommager votre immeuble.
8. Placez le niveau à bulle sur la face avant de la partie supérieure du mât et ajustez-la en faisant pivoter la base autour de son support. Serrez les boulons quand la partie supérieure est verticale. Vous n’aurez plus d’ajustements à réaliser sur la monture.
9. Vérifiez votre travail....La partie supérieure du mât devrait maintenant être « verticale » !



Si vous éprouvez des difficultés à fixer la monture sur une surface, essayez de fixer une solide planche de bois sur la surface que vous utiliserez, puis fixez la monture sur la planche.

ÉTAPE 3.2C : INSTALLATION DE L’ANTENNE SUR LA MONTURE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 60 CM)

Vous avez fixé la monture à votre immeuble et vous avez pré-assemblé l’antenne parabolique. Vous pouvez maintenant fixer l’antenne à la monture.

Le procédé est très simple :
1. Glissez l’antenne sur le mât.
2. Serrez légèrement les deux écrous au dos de l’étrier afin que l’antenne, sans présenter trop de jeu, puisse néanmoins se mouvoir dans le sens est/ouest.
3. Alignez l’antenne une fois que vous aurez réalisé le câblage tel qu’expliqué à l’étape 3.2D ci-dessous.

ÉTAPE 3.2D : CÂBLAGE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 60 CM)

Le câblage s’effectue comme suit :

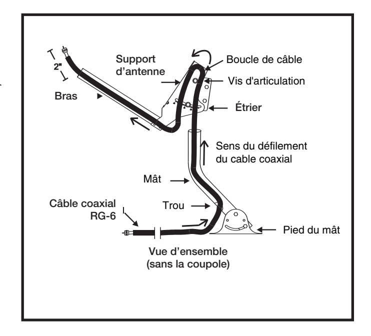
1. Faites passer le câble coaxial jusqu’à l’antenne comme indiqué dans l’illustration ci-après.

2. Glissez le ou les chaussons de protection sur le ou les câbles AFBA, comme suit : insérez l'extrémité du câble à connecteur fileté dans la petite partie du chausson et tirez jusqu'à ce que le chausson glisse aisément le long du câble, mais retienne celui-ci bien en place lorsqu'il enchâsse le connecteur. Soyez patient. C'est une tâche difficile et fastidieuse. **(Si possible, glissez le chausson sur le câble avant de poser le connecteur F.)**

3. **Reliez le ou les câbles AFBA au AFBA. Glissez le ou les chaussons de protection en place pour qu'ils recouvrent bien la connexion câble/AFBA à la base du AFBA.**

4. Glissez le AFBA sur le bras jusqu'à ce qu'il entre en contact avec les crans d'arrêt du support, **puis posez la vis dans le bras et le AFBA.**

5. Raccordez une extrémité du câble coaxial au AFBA et l'autre à la prise «Entrée satellite » du récepteur. Veillez à ce que le parcours du câble le mette à l'abri des rongeurs ou des accidents, et qu'il ne gêne rien.



6. Consultez la page I-42 pour les instructions sur la mise à la terre.

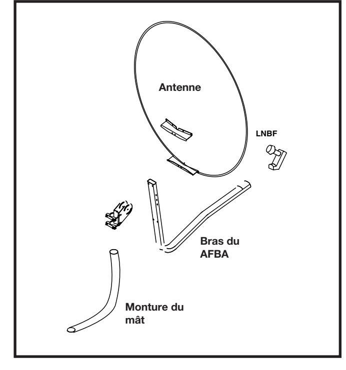
L'assemblage et le montage de l'antenne parabolique de 60 cm sont maintenant terminés. Passez maintenant à la page I-41 « Installation du récepteur ».

ÉTAPE 3.3 : ASSEMBLAGE DE L'ANTENNE PARABOLIQUE DE 90 CM

ÉTAPE 3.3A : PRÉ-ASSEMBLAGE DES PIÈCES (ANTENNE PARABOLIQUE DE 90 CM)

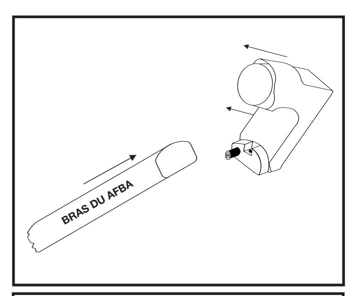
Il est préférable d' assembler l'antenne parabolique à l'intérieur, de façon qu'elle puisse être installée à l'extérieur dans les meilleures conditions - surtout s'il fait froid.

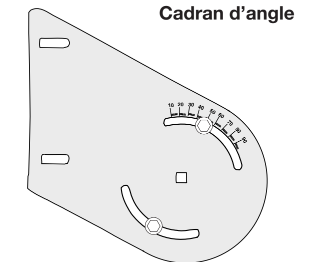
Le système comprend trois parties principales : la monture, l'antenne et le récepteur. La monture est composée du pied (base) et d'un tuyau métallique courbe que l'on appelle un mât. Ces deux pièces sont livrées pré-assemblées. L'antenne est composée du réflecteur, du support de montage, du AFBA et du bras de soutien du AFBA (amplificateur à faible bruit à alimentation intégrée). Le récepteur est aussi entièrement assemblé.



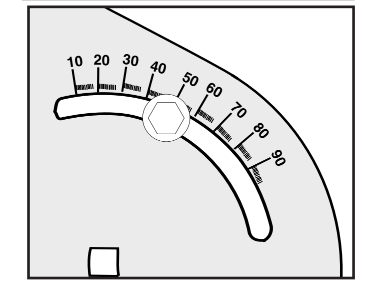
Pré-assemblez les pièces de l'antenne parabolique comme suit :

1. Assemblez l'antenne parabolique conformément aux instructions qui figurent dans la boîte d'emballage du réflecteur.





2. Déterminez votre angle à partir du tableau (page I-50) et ajustez l'angle de l'antenne de façon que le centre de l'écrou supérieur du mât corresponde à votre angle tel que vous l'indique le cadran de la tête du mât. Dans le diagramme ci-contre, cet angle est réglé à 50 degrés.
3. Serrez légèrement l'écrou du côté face du pivot d'angle et laissez la partie arrière de l'écrou avec un peu de jeu.
4. Vous pouvez maintenant fixer l'antenne au mât à l'extérieur.





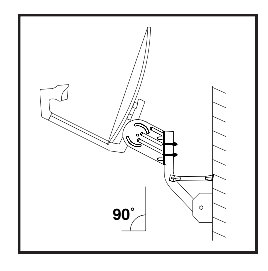
La monture servant à fixer l'antenne à l'immeuble est en acier : elle a donc des propriétés magnétiques. Si vous êtes trop près de la monture, les indications de votre boussole pourraient être faussées.

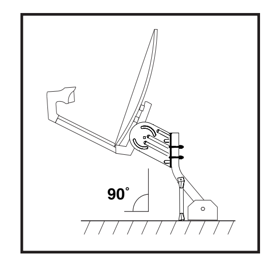
ÉTAPE 3.3B : FIXATION DE LA MONTURE À L'IMMEUBLE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 90 CM)

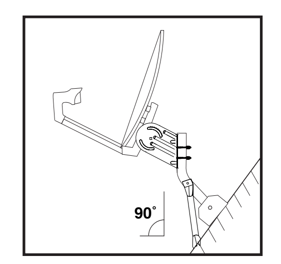
La monture devrait déjà être fixée à votre immeuble avant même que vous n'y posiez l'antenne parabolique. Quand vous fixez la monture à un mur ou sur un toit, veillez bien à ce que sa partie supérieure soit rigoureusement verticale. Vous pouvez vous en assurer en utilisant un niveau à bulle sur le devant et le côté de la partie supérieure.

Il est important de fixer la monture solidement sur la structure à l'aide des attaches appropriées, afin que le vent ne puisse la déranger. Le dispositif de montage de l'antenne occupe une zone d'environ 9 pieds carrés, ce qui comprend le pied du mât et les deux montants d'appui.

Note : Il importe que la monture soit verticale quel que soit le côté d'où vous la regardez, comme le mât d'un drapeau.

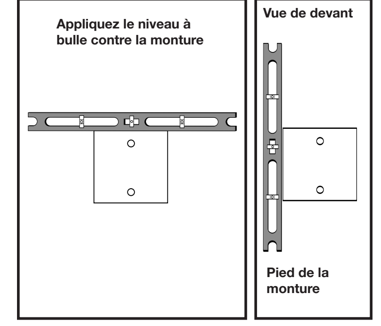






MONTAGE MURAL **MONTAGE HORIZONTAL** **MONTAGE SUR UN TOIT**

Voici comment y arriver :



1. Placez le pied du mât sur la surface de l’endroit où vous comptez l’installer.
2. Marquez au crayon l’emplacement de l’un des deux trous et enlevez le pied.
3. Percez le trou et fixez le pied du mât avec une seule attache.
4. Placez un niveau à bulle sur le dessus et le côté du pied et faites pivoter le pied jusqu’à ce qu’il soit au niveau et vertical. Percez un autre trou en gardant le pied bien en place (ou encore, vous pouvez marquer l’emplacement des trous, retirer le pied et percer).
5. Fixez le pied en utilisant deux attaches. Scellez les trous avec de la silicone pour empêcher les infiltrations d’eau qui pourraient endommager votre immeuble.
6. Fixez le mât au pied à l’aide des attaches fournies. Orientez le mât de telle sorte que la petite partie coudée soit vers l’avant et à la verticale.
7. Placez un niveau à bulle sur la surface avant de la partie coudée du mât et réglez le mât à une position verticale. Serrez le boulon de montage du mât.
8. Fixez les montants d’appui du mât en utilisant les pièces de quincaillerie fournies. Serrez bien le boulon tout en permettant un léger mouvement des montants.
9. Placez la base de chaque montant à angle droit sur la surface de montage et marquez l’emplacement des trous. Avant de percer les trous pour les montants, assurez-vous à l’aide du niveau à bulle que le mât est toujours à angle droit : cette vérification est très importante pour assurer un bon alignement.
10. Percez les trous en maintenant la base des montants bien en place (ou encore, vous pouvez marquer l’emplacement des trous, déplacer légèrement les montants, puis percer).
11. Fixez la monture avec les quatre attaches. Scellez les trous avec de la silicone pour empêcher les infiltrations d’eau qui pourraient endommager votre immeuble.
12. Serrez le boulon de fixation du montant qui a été installé plus haut (voir nº 8). Placez le niveau sur la surface avant de la partie coudée du mât pour vous assurer que le mât est toujours vertical. Il n’y a aucun autre réglage à effectuer au montage.



Si vous éprouvez des difficultés à fixer la monture sur une surface, essayez de fixer une planche de bois solide sur la surface que vous utiliserez, puis fixez la monture sur le bois.

ÉTAPE 3.3C : INSTALLATION DE L’ANTENNE SUR LA MONTURE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 90 CM)

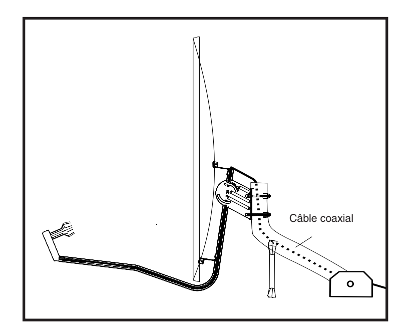
Vous avez fixé la monture à votre immeuble et vous avez pré-assemblé l’antenne parabolique. Vous pouvez maintenant fixer l’antenne à la monture.

Le procédé est très simple :

1. Glissez l’antenne sur le mât.
2. Serrez légèrement les quatre écrous au dos de l’étrier afin que l’antenne, sans présenter trop de jeu, puisse néanmoins se mouvoir dans le sens est/ouest.
3. Alignez l’antenne une fois que vous aurez réalisé le câblage tel qu’expliqué à l’étape 3.3D ci-dessous.

ÉTAPE 3.3D : CÂBLAGE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 90CM)

Le câblage s’effectue comme suit :



1. Faites passer le câble coaxial jusqu’à l’antenne comme indiqué dans l’illustration ci-contre.
2. Acheminez le câble coaxial à l’arrière du tube de soutien comme le montre le diagramme ci-contre.
3. Glissez le ou les chaussons de protection sur le ou les câbles AFBA, comme suit : insérez l’extrémité du câble à connecteur fileté dans la petite partie du chausson et tirez jusqu’à ce que le chausson glisse aisément le long du câble, mais retienne celui-ci bien en place lorsqu’il enchâsse le connecteur. Soyez patient. C’est une tâche difficile et fastidieuse. **(Si possible, glissez le chausson sur le câble avant de poser le connecteur F.)**
4. **Reliez le ou les câbles AFBA au AFBA. Glissez le ou les chaussons de protection en place pour qu’ils recouvrent bien la connexion câble/AFBA à la base du LNBF.**
5. Glissez le AFBA sur le bras jusqu’à ce qu’il entre en contact avec les crans d’arrêt du support, **puis posez la vis dans le bras et le AFBA.**
6. Raccordez une extrémité du câble coaxial au AFBA et l’autre à la prise «Entrée satellite » du récepteur. Veillez à ce que le parcours du câble le mette à l’abri des rongeurs ou des accidents, et qu’il ne gêne rien.
7. Consultez la page I-42 pour les instructions sur la mise à la terre.

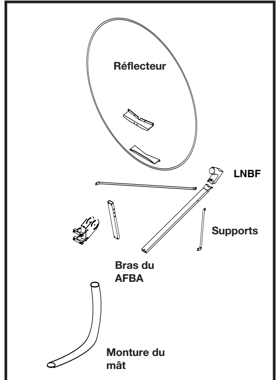
L’assemblage et le montage de l’antenne parabolique de 90 cm sont maintenant terminés. Passez maintenant à la page I-41 « Installation du récepteur ».

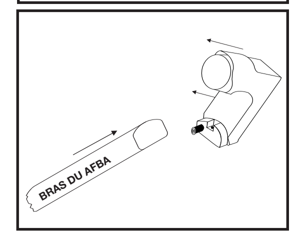
ÉTAPE 3.4 : ASSEMBLAGE DE L’ANTENNE PARABOLIQUE DE 120 CM

ÉTAPE 3.4A : PRÉ-ASSEMBLAGE DES PIÈCES (ANTENNE PARABOLIQUE DE 120 CM)

Il est préférable d’assembler l’antenne parabolique à l’intérieur, de façon qu’elle puisse être installée à l’extérieur dans les meilleures conditions - surtout s’il fait froid dehors.

Le système comprend trois parties principales : la monture, l’antenne et le récepteur. La monture est composée du pied (base) et d’un tuyau métallique courbe que l’on appelle un mât. Ces deux pièces sont livrées pré-assemblées. L’antenne est composée du réflecteur, du support de montage, du AFBA et du bras de soutien du AFBA (amplificateur à faible bruit à alimentation). Le récepteur est aussi entièrement assemblé.







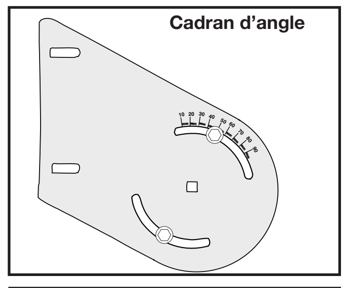
Pré-assemblez les pièces de l’antenne parabolique comme suit :

1. Assemblez l’antenne parabolique conformément aux instructions qui figurent dans la boîte d’emballage du réflecteur.

2. Déterminez votre angle à partir du tableau (page I-50) et ajustez l’angle de l’antenne de façon que le centre de l’écrou supérieur du mât corresponde à votre angle tel que vous l’indique le cadran de la tête du mât. Dans le diagramme ci-contre, cet angle est réglé à 50 degrés.

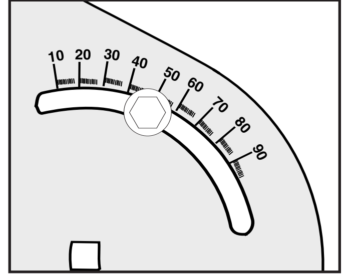
3. Serrez légèrement l’écrou du côté face du pivot angulaire et laissez la partie arrière de l’écrou avec un peu de jeu.

4. Vous pouvez maintenant fixer l’antenne au mât à l’extérieur.



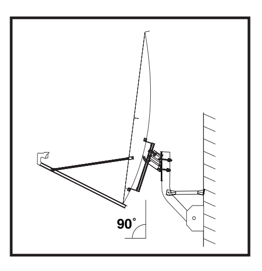


La monture servant à fixer l’antenne à l’immeuble est en acier : elle a donc des propriétés magnétiques. Si vous êtes trop près de la monture, les indications de votre boussole pourraient être faussées.

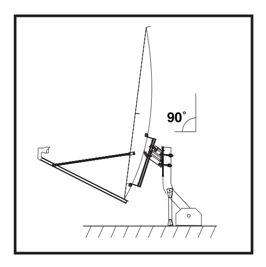


ÉTAPE 3.4B : FIXATION DE LA MONTURE À L’IMMEUBLE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 120 CM)

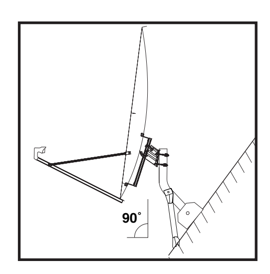
La monture devrait déjà être fixée à votre immeuble avant même que vous n’y posiez l’antenne parabolique. Quand vous fixez la monture à un mur ou sur un toit, veillez bien à ce que sa partie supérieure soit rigoureusement verticale. Vous pouvez vous en assurer en utilisant un niveau à bulle sur le devant et le côté de la partie supérieure. Il est important de fixer la monture solidement sur la structure à l’aide des quatre attaches appropriées, afin que le vent ne puisse la déranger.
Note : Il importe que la monture soit verticale quel que soit le côté d’où vous la regardez, comme le mât d’un drapeau.



MONTAGE MURAL

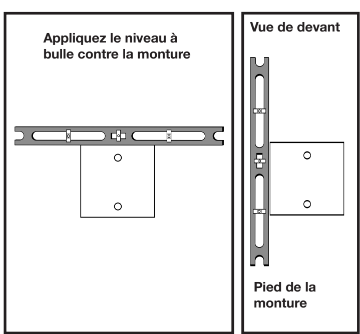


MONTAGE HORIZONTAL



MONTAGE SUR UN TOIT

Voici comment y arriver :

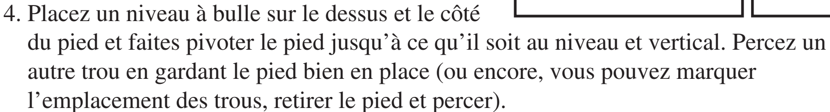


1. Placez le pied du mât sur la surface de l’endroit où vous comptez l’installer.

2. Marquez au crayon l’emplacement de l’un des deux trous et enlevez le pied.

3. Percez le trou et fixez le pied du mât avec une seule attache.

4. Placez un niveau à bulle sur le dessus et le côté du pied et faites pivoter le pied jusqu’à ce qu’il soit au niveau et vertical. Percez un autre trou en gardant le pied bien en place (ou encore, vous pouvez marquer l’emplacement des trous, retirer le pied et percer).



5. Fixez le pied en utilisant deux attaches. Scellez les trous avec de la silicone pour empêcher les infiltrations d’eau qui pourraient endommager votre immeuble.

6. Fixez le mât au pied à l’aide des attaches fournies. Orientez le mât de telle sorte que la petite partie coudée soit vers l’avant et à la verticale.

7. Placez un niveau à bulle sur la surface avant de la partie coudée du mât et réglez le mât à une position verticale. Serrez le boulon de montage du mât.

8. Fixez les deux montants d’appui du mât en utilisant les pièces de quincaillerie fournies. Serrez bien le boulon tout en permettant un léger mouvement des montants.
9. Placez la base de chaque montant à angle droit sur la surface de montage et marquez l’emplacement des trous. Avant de percer les trous pour les montants, assurez-vous à l’aide du niveau à bulle que le mât est toujours à angle droit : cette vérification est très importante pour assurer un bon alignement.
10. Percez les trous en maintenant la base des montants bien en place (ou encore, vous pouvez marquer l’emplacement des trous, déplacer légèrement les montants, puis percer).
11. Fixez la monture avec les quatre attaches. Scellez les trous avec de la silicone pour empêcher les infiltrations d’eau qui pourraient endommager votre immeuble.
12. Serrez le boulon de fixation du montant qui a été installé plus haut (voir nº 8). Placez le niveau sur la surface avant de la partie coudée du mât pour vous assurer que le mât est toujours vertical. Il n’y a aucun autre réglage à effectuer au montage.



Si vous éprouvez des difficultés à fixer la monture sur une surface, essayez de fixer une planche de bois solide sur la surface que vous utiliserez, puis fixez la monture sur le bois.

ÉTAPE 3.4C : INSTALLATION DE L’ANTENNE SUR LA MONTURE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 120 CM)

Vous avez fixé la monture à votre immeuble et vous avez pré-assemblé l’antenne parabolique. Vous pouvez maintenant fixer l’antenne à la monture.

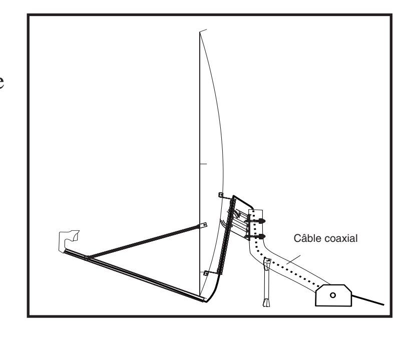
Le procédé est très simple :

1. Glissez l’antenne sur le mât.
2. Serrez légèrement les deux écrous au dos de l’étrier afin que l’antenne, sans présenter trop de jeu, puisse néanmoins se mouvoir dans le sens est/ouest.
3. Alignez l’antenne une fois que vous aurez réalisé le câblage tel qu’expliqué à l’étape 3.4D ci-dessous.

ÉTAPE 3.4D : CÂBLAGE (ANTENNE PARABOLIQUE DE 120 CM)

Le câblage s’effectue comme suit :

1. Faites passer le câble coaxial jusqu’ à l’antenne comme indiqué dans l’illustration ci-contre.
2. Acheminez le câble coaxial à l’arrière du tube de soutien comme le montre le diagramme ci-contre.



3. Glissez le ou les chaussons de protection sur le ou les câbles AFBA, comme suit : insérez l'extrémité du câble à connecteur fileté dans la petite partie du chausson et tirez jusqu'à ce que le chausson glisse aisément le long du câble, mais retienne celui-ci bien en place lorsqu'il enchâsse le connecteur. Soyez patient. C'est une tâche difficile et fastidieuse. **(Si possible, glissez le chausson sur le câble avant de poser le connecteur F.)**
4. **Reliez le ou les câbles AFBA au AFBA. Glissez le ou les chaussons de protection en place pour qu'ils recouvrent bien la connexion câble/AFBA à la base du AFBA.**
5. Glissez le AFBA sur le bras jusqu'à ce qu'il entre en contact avec les crans d'arrêt du support, **puis posez la vis dans le bras et le AFBA.**
6. Raccordez une extrémité du câble coaxial au AFBA et l'autre à la prise « Entrée satellite » du récepteur. Veillez à ce que le parcours du câble le mette à l'abri des rongeurs ou des accidents, et qu'il ne gêne rien.
7. Consultez la page I-42 pour les instructions sur la mise à la terre.

L'assemblage et le montage de l'antenne parabolique de 120 cm sont maintenant terminés. Passez maintenant à la page I-41 « Installation du récepteur ».

ÉTAPE 4 : INSTALLATION DU RÉCEPTEUR

Raccordez le câble provenant de l'antenne parabolique à votre téléviseur comme il est expliqué dans le manuel d'installation et d'utilisation Bell ExpressVu et allumez le récepteur. Utilisez votre nouvelle télécommande (dont le manuel d'installation et d'utilisation décrit en détail le fonctionnement) pour faire ce qui suit.
Notez que les récepteurs Bell ExpressVu sont réglés en usine pour un affichage en anglais. Vous obtiendrez l'affichage en français après avoir aligné votre antenne parabolique et téléchargé le logiciel initial de fonctionnement.

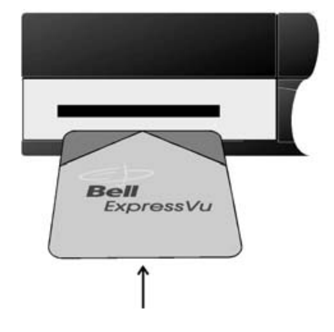
Vous trouverez des exemples de configuration à la rubrique « Dispositifs de câblage » du manuel d'utilisation Bell ExpressVu.

1. Assurez-vous que votre carte à puce est installée dans le récepteur. Si votre SmartCard a été livrée dans un emballage distinct, vous devez la glisser dans la fente du récepteur.



Le récepteur ne fonctionnera que si la carte à puce ç'est installée.
Vous devez utiliser la carte à puce qui a été autorisée pour votre récepteur.

- Ouvrez la trappe d'accès sur le panneau avant du récepteur, en tirant doucement sur le bord gauche.
- Déballez la carte, puis insérez-la, le logo sur le dessus.
- Assurez-vous que la carte est bien fixée dans la fente.
- Fermez la trappe d'accès.



2. Allumez le récepteur.

MISE À LA TERRE ET CÂBLAGE DE L'ANTENNE PARABOLIQUE

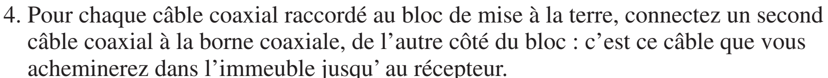
Comme avec tout appareil de ce type, vous devez mettre l'antenne parabolique et le ou les câbles coaxiaux à la terre, conformément aux codes locaux de l'électricité, afin de les protéger contre tout dommage occasionné par la foudre et autres décharges électriques. Nous vous présentons ici les étapes générales que vous devez respecter pour mettre convenablement à la terre le câble et l'antenne parabolique.

AVANT DE COMMENCER

Les directives suivantes s'appliquent à tous les systèmes de mise à la terre.

Vers la tige de mise à la terre

1. Une tige en fer cuivré enfoncée dans le sol le plus près possible de votre immeuble constitue une bonne terre. Vos codes locaux vous donneront les détails voulus.
2. Placez votre bloc de mise à la terre aussi près que possible de la tige de mise à la terre.
3. En suivant le chemin le plus direct possible, acheminez le câble coaxial du AFBA à la borne coaxiale sur un côté du bloc de mise à la terre.
   Si vous utilisez un AFBA à sortie double, acheminez les deux câbles coaxiaux au bloc de mise à la terre.

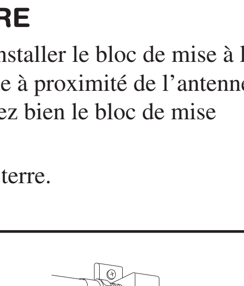


4. Pour chaque câble coaxial raccordé au bloc de mise à la terre, connectez un second câble coaxial à la borne coaxiale, de l'autre côté du bloc : c'est ce câble que vous acheminerez dans l'immeuble jusqu' au récepteur.
5. Raccordez le bloc de mise à la terre à la tige de mise à la terre conformément aux codes locaux.

INSTALLATION DU BLOC DE MISE À LA TERRE

Selon l'emplacement choisi et vos préférences, vous pouvez installer le bloc de mise à la terre sur le côté de l'immeuble ou sur une autre structure solide à proximité de l'antenne parabolique. Assurez-vous que l'endroit est stable et boulonnez bien le bloc de mise à la terre.

Installez le bloc aussi près que possible de la tige de mise à la terre.
Fixez le câble au bloc.



1. En suivant le chemin le plus direct possible, acheminez le câble coaxial du AFBA à la borne coaxiale sur un côté du bloc de mise à la terre.

   Si vous utilisez un AFBA à sortie double, acheminez les deux câbles coaxiaux au bloc de mise à la terre.

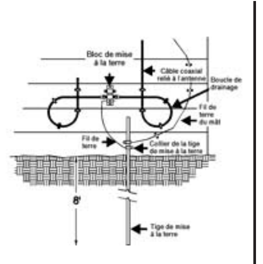
2. Pour chaque câble coaxial raccordé au bloc de mise à la terre, connectez un second câble coaxial à la borne coaxiale, de l'autre côté du bloc : c'est ce câble que vous acheminerez dans l'immeuble jusqu'au récepteur.

Vers la tige de mise à la terre

3. Insérez une extrémité du fil de terre dans la borne de terre du bloc. Resserrez bien la vis.

4. Fixez l'autre extrémité du fil de terre au collier de la tige de mise à la terre. Resserrez la vis pour bien fixer le fil au collier, puis resserrez le collier sur la tige.

5. À l'aide des attaches fournies, fixez le câble au côté de l'immeuble. Afin de prévenir les dommages, ménagez des boucles de drainage dans le câble pour permettre à la condensation de s'égoutter avant d'atteindre le bloc de mise à la terre ou l'immeuble.



MISE À LA TERRE DU MÂT

Vous devez mettre le mât de l'antenne à la terre. Dans ce but, faites courir un fil de cuivre de calibre 6 à partir d'un des boulons du pied du mât jusqu'à la tige de mise à la terre, en suivant le chemin le plus court.

FIL DE L'ANTENNE AU RÉCEPTEUR

- En suivant le chemin le plus court possible, acheminez le câble coaxial dans l'immeuble depuis le bloc de mise à la terre jusqu'au récepteur. Veillez à ne pas entortiller ni pincer le câble, car vous risquez autrement de l'endommager.

- La façon la plus simple consiste à placer le récepteur dans l'immeuble contre un mur extérieur ou près de celui-ci. Percez ensuite un trou de 1/2 po dans le mur extérieur par lequel vous ferez passer le câble à l'intérieur.

- Si le récepteur est situé dans une pièce centrale, faites passez le câble à travers le mur extérieur, puis par le grenier, le sous-sol ou un espace d'accès, jusqu'au récepteur.

- Scellez le trou extérieur avec de la silicone ou un autre matériau imperméable.

- Une fois que le câble est acheminé à l'intérieur, vous pouvez le raccorder à un réceptacle mural ou directement au récepteur.



Resserrez à la main seulement les connexions du câble coaxial sur le panneau arrière du récepteur. N'utilisez pas de clé, car vous risqueriez de trop serrer les connexions, ce qui les endommagerait. Ce type de dommage n'est pas couvert par la garantie limitée.

ÉTAPE 5 : ALIGNEMENT DE L’ANTENNE PARABOLIQUE

Nous arrivons maintenant à la dernière étape avant la commande de vos programmes. Tout ira très vite si votre mât d’antenne est vertical, mais soyez toutefois patient avec les ajustements, car ils nécessitent un peu de minutie.

L’alignement de l’antenne parabolique se fait en deux étapes. D’abord, vous devez repérer le satellite pour obtenir une mesure sur la barre d’intensité du signal. Une fois ceci fait, il vous faut parfaire le pointage de l’antenne pour obtenir un signal d’intensité maximale. Trouver le satellite est l’étape la plus difficile.

Une personne pourra aisément procéder à l’ajustement de l’orientation de l’antenne si elle peut, depuis son emplacement, voir et entendre le téléviseur.

L’ajustement de l’orientation de l’antenne parabolique se fait généralement à deux. Une personne manipule l’antenne, alors que l’autre surveille les effets des ajustements en observant la barre d’intensité du signal à l’écran du téléviseur. Pour obtenir le meilleur signal possible, les deux personnes doivent pouvoir communiquer au moyen de téléphones cellulaires, de walkie-talkies ou d’un système de surveillance de bébés, voire même en parlant fort. Nous vous proposons d’utiliser la procédure suivante :

1. Assurez-vous que l’angle a bien été réglé conformément au tableau (page I-50).

2. Pointez l’antenne dans la direction du satellite à l’aide d’une boussole, comme il est expliqué plus haut (voir **Étape 2**). À titre de référence, marquez ce point de départ avec un crayon sur l’étrier de l’antenne et sur le mât.

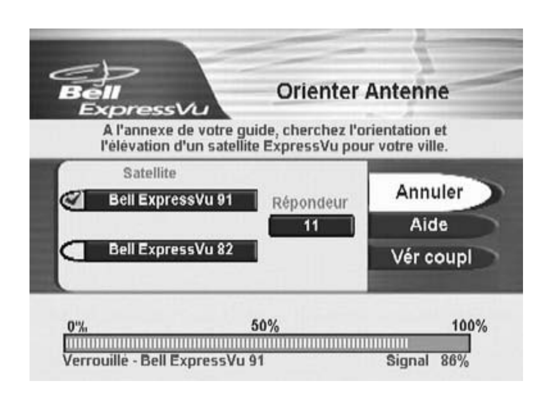
3. Allumez le récepteur.

	Télécommande	Options du menu
4. Appuyez sur la touche **Menu** pour ouvrir le **Menu principal.**	MENU	
5. Choisissez l'option **Réglage du système**.	6	6 Réglage du système
6. Choisissez l'option **Installation**.	1	1 Installation
7. Choisissez l'option **Orientation de l'antenne et intensité du signal**.	1	1 Orienter l'antenne

0% 50% 100%
Verrouillé - Bell ExpressVu Signal100%

Vous verrez maintenant s'afficher le menu **Orientation de l'antenne et intensité du signal.**

8. Déplacez la barre de mise en relief sur le champ du répéteur. Entrez le chiffre 11 dans le champ du répéteur.

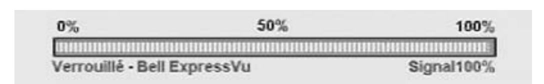


9. Vous êtes maintenant prêt à procéder à l'alignement de votre antenne parabolique



Ne vous placez pas directement devant l'antenne parabolique en l'orientant, votre corps risquant de bloquer totalement ou partiellement le signal satellite.

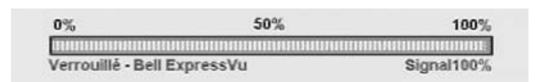
Note : La barre d’intensité du signal passe du rouge au vert et l’intensité sonore augmente au fur et à mesure que vous vous approchez du pointage optimal. Lorsque vous obtenez une image claire à l’écran de votre téléviseur, sa qualité n’augmente pas de façon perceptible à mesure que le signal s’intensifie. Toutefois, il importe de poursuivre les opérations d’ajustement jusqu’à ce que vous receviez le signal d’intensité maximale afin que celui-ci soit fiable quelles que soient les conditions météorologiques.



Lorsque vous peaufinez le réglage de l’antenne, la **barre d’intensité du signal** dans le menu **Orientation de l’antenne et intensité du signal** montre le niveau du signal reçu. Ce niveau peut varier entre 0 % et 100 %. Il n’est pas nécessaire que le signal atteigne 100 %, que vous ne pourrez vraisemblablement pas obtenir de toute façon.

Vous aurez trouvé le bon satellite si la barre d’intensité du signal est verte et si le menu affiche le message « Verrouillé – ExpressVu ». Vous pouvez maintenant parfaire le coefficient de réception du signal. (**Note :** Durant le pointage de l’antenne, il est possible que vous captiez le signal en provenance d’un autre satellite. Le cas échéant, la barre d’intensité du signal restera rouge, la tonalité sera saccadée et vous obtiendrez le message « Mauvais satellite ». Le nom ExpressVu affiché sous la barre d’intensité du signal vous indique que vous orientez l’antenne sur le bon satellite.)

Observez la **barre d’intensité du signal.**



- Si la barre est *rouge* et si vous obtenez le message « Déverrouillé », l'antenne est peut-être orientée vers le bon satellite, mais le signal n'est pas assez bon pour donner une image à l'écran du téléviseur. La tonalité sera saccadée.
- Si la barre est *rouge* et si vous obtenez le message « Mauvais satellite », l'antenne est peut-être orientée vers un autre satellite que celui de Bell ExpressVu. La tonalité sera saccadée.
- Si la barre est *verte* et si vous obtenez le message « Verrouillé - ExpressVu », l'antenne est orientée vers le bon satellite. Le signal devrait être assez fort pour donner une image à l'écran du téléviseur. La tonalité sera continue et son intensité augmentera en même temps que celle du signal, et inversement si celle-ci diminue. Vous êtes maintenant prêt à améliorer l'orientation de l'antenne pour obtenir le meilleur signal possible.

10. Maintenant que vous avez réglé le récepteur afin qu’il affiche l’écran voulu, vous pouvez procéder aux ajustements de l’antenne pour le pointer sur le satellite. Si la barre d’intensité du signal n’enregistre aucun signal, desserrez légèrement les boulons de l’étrier au sommet du mât et basculez doucement l’antenne dans une direction. N’y laissez pas vos mains. Faites-le par à-coups, jusqu’à ce que l’antenne ait balayé environ 10 degrés. Comme il faut au système une seconde pour enregistrer l’intensité du signal, veillez à marquer des pauses dans le balayage. Votre ami qui observe l’écran du téléviseur doit vous avertir si la barre d’intensité du signal enregistre quelque chose. La conversation ressemble à peu près à ceci :

« Bon, je l'ai bougé »
« **Rien à l'écran** »
« Bon, je le bouge un peu plus »
« **Une seconde...je vois quelque chose sur la barre...bouge-le un peu plus** »
« Bon, je le bouge un peu plus...tu vois quelque chose ? »
« **Oui,...c'est mieux ...**»
......et ainsi de suite

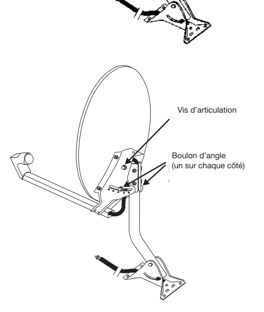
Déplacez lentement l'antenne vers la gauche ou la droite jusqu'à ce que vous obteniez le signal optimal. Si vous ne pouvez l'obtenir dans une direction, replacez l'antenne à sa position initiale et reprenez la procédure dans l'autre direction. Resserrez les boulons de l'étrier suffisamment pour empêcher l'antenne de se déplacer horizontalement.

11. Relâchez les boulons d'angle et la vis d'articulation suffisamment pour pouvoir déplacer la monture. Inclinez doucement l'antenne vers le haut ou le bas jusqu'à ce que vous obteniez le signal optimal. Resserrez les boulons et la vis suffisamment pour empêcher l'antenne de se déplacer verticalement.

Boulons du sommet du mât

Note : Faites les ajustements un à la fois, relâchant les boulons ou la vis avant chacun et les resserrant ensuite avant de faire le prochain ajustement.

12. Répétez les étapes 11 et 12 jusqu'à ce que la **barre d'intensité du signal** soit verte, que vous obteniez le message « Verrouillé » et que vous captiez le signal optimal.





Rappelez-vous que seuls des ajustements mineurs - d'amplitude inférieure à un degré - sont nécessaires ici. <u>Vous devez ajuster l'orientation du réflecteur jusqu'à ce que l'intensité du signal pour le répéteur 11 indique au moins 70 %.</u> Si vous ne pouvez constamment obtenir sur le répéteur 11 une intensité de signal d'au moins 70 % malgré des ciels dégagés, il se pourrait alors que vous ayez besoin d'une plus grande antenne. Communiquez avec votre concessionnaire.

13. Assurez-vous que vous avez bien une image à l'écran et le meilleur signal possible au menu **Orientation de l'antenne et intensité du signal.**

14. Resserrez les boulons pour empêcher l'antenne de se déplacer.

15. Nous vous conseillons de marquer le réglage final sur le mât et le support à l'aide d'un marqueur permanent. Vous pourrez ainsi aisément réaligner l'antenne si jamais elle devait se déplacer.

Note : N'égratignez pas la surface peinte pour y inscrire des marques, car vous risqueriez ainsi de provoquer de la rouille.

16. Choisissez l’option **Poursuivre** à l’écran. Vous verrez alors apparaître un autre écran vous invitant à ne pas toucher au récepteur, car il télécharge un logiciel.
    Ce téléchargement en provenance du satellite est nécessaire au fonctionnement du récepteur. Vous pouvez cliquer sur l’option **Valider**, ou simplement attendre la fin du téléchargement. Mis à part le fait de cliquer sur **Valider**, ne touchez pas au récepteur avant qu’il ait fini de télécharger. Le téléchargement peut durer quelques minutes.
17. Une fois le téléchargement terminé, vous pouvez commander vos programmes en appelant le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu, au **1 888 759-3474**.
18. Si vous souhaitez que votre système à la clientèle Bell ExpressVu affiche en français, suivez les instructions de la section « Changement de langue » ci-après.

CHANGEMENT DE LANGUE

Pour passer de l’anglais au français et vice-versa sur le menu et sur les écrans, faites comme suit :

	Télécommande	Options du menu
1. Appuyez sur la touche **Menu** pour ouvrir le **Menu principal.**	MENU	
2. Choisissez l’option **Réglage du système.**	6	6 Réglage du système
3. Choisissez l’option **Installation.**	1	
4. Choisissez l’option **Choisissez la langue.**	8	8 Choisissez la langue
5. Vous verrez apparaître un écran vous demandant quelle langue vous désirez. Choisissez « anglais » ou « français », puis choisissez sur l’écran l’option **Sauvegdr**. La plupart des écrans s’afficheront maintenant dans la langue que vous avez choisie.		Écran des langues Sauvegdr. Annuler Aide

AIDE

Si vous ne pouvez trouver le satellite, ou soupçonnez que votre mât n'est pas rigoureusement vertical, essayez ce qui suit :

À l'aide de votre boussole, orientez au mieux l'antenne vers le satellite. Placez maintenant votre niveau à bulle à la verticale au milieu du réflecteur, comme le montre l'illustration et, à l'aide du pivot d'angle, ajustez l'antenne de façon qu'elle soit verticale. Lisez alors l'indication du cadran d'angle, qui correspond à l'angle vertical de base (AVB) de votre installation. Si le sommet du mât était rigoureusement vertical, votre cadran indiquerait 22,5°. Déterminez l'écart entre votre AVB et l'angle de 22,5° : cet écart représente le coefficient de correction verticale qu'il faut appliquer à votre installation. Si votre AVB est supérieur à 22,5°, ajoutez le facteur de correction à votre angle (page I-53) pour obtenir un angle corrigé. Si votre AVB est inférieur à 22,5°, retranchez le facteur de correction à l'angle que vous donne le tableau. Maintenant, réglez la position verticale du réflecteur à l'angle corrigé et commencez à le faire basculer comme il est expliqué à l'étape 11 de la présente procédure.

Par exemple: si votre AVB est 20,5° et que vous habitez à Calgary où l'angle du satellite est 27,6°, la différence entre votre angle AVB et 22,5° (votre facteur de correction) est 2°. Comme votre AVB vaut moins que 22,5°, retranchez 2 de 27,6° et vous obtenez ainsi un angle corrigé de 25,6°.

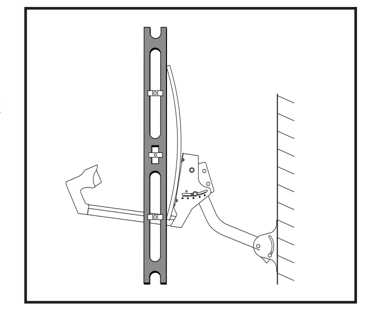


TABLEAU DE RÉFÉRENCE DES COORDONNÉES DU SATELLITE

Ville	SRD Nimiq (@ 91⁰)		
	Direction de la boussole	Angle d'elevation	Angle asymetrique
ALBERTA			
Athabasca	130.7	23.8	72.2
Banff	126.0	25.4	68.4
Brooks	132.3	27.8	70.3
Calgary	129.2	26.1	69.7
Camrose	132.4	25.0	72.2
Drumheller	130.7	26.5	70.3
Edmonton	130.7	23.8	72.2
Fort McMurray	133.8	21.6	75.1
Fort Vermilion	125.2	19.3	73.1
Grande Prairie	121.4	20.8	69.6
Grimshaw	122.7	20.3	70.8
Hana	132.4	26.9	70.9
Jasper	123.1	22.9	68.7
Lethbridge	130.6	27.4	69.6
Lloydminster	135.8	25.7	73.4
Meander River	123.4	18.1	73.2
Medicine Hat	134.0	28.1	71.0
Peace River	124.2	20.7	71.3
Red Deer	129.2	25.2	70.3
Slave Lake	127.4	22.2	71.7
COLUMBIE-BRITANNIQUE			
Campbell River	114.2	22.2	62.7
Chilliwack	117.8	24.4	63.4
Cranbrook	125.9	27.1	67.0
Dawson Creek	120.1	20.4	69.1
Dease lake	108.1	13.2	68.9
Fort Nelson	115.2	16.1	70.5
Fort St.John	118.5	19.2	69.3
Kamloops	120.4	23.7	66.1
Kelowna	121.8	25.0	65.9
Kitimat	109.5	17.4	64.1
Nanaimo	115.3	23.4	62.3
Penticton	121.7	25.8	65.2
Port Alice	111.9	21.2	61.7
Price George	116.4	20.0	66.8
Prince Rupert	108.3	16.9	63.7

Ville	SRD Nimiq (@ 91⁰)		
	Direction de la boussole	Angle d'elevation	Angle asymetrique
Quesnel	117.7	21.2	66.6
Revelstoke	123.1	24.6	67.3
Valemount	121.7	22.5	68.2
Vancouver	116.6	23.9	62.7
Vernon	121.8	25.0	65.9
Victoria	116.5	24.6	62.1
Williams Lake	117.7	22.0	65.8
MANITOBA			
Brandon	155.2	31.3	79.0
Churchhill	172.9	22.7	85.6
Dauphin	153.3	30.0	78.6
Grand Rapids	158.2	28.3	80.8
Gypsumville	159.8	30.6	80.9
Hodgson	162.2	30.8	81.7
Lynn Lake	154.5	23.9	80.8
Portage La Prairie	159.6	31.7	80.6
The Pas	153.9	26.9	79.8
Thompson	161.3	25.4	82.4
Winnipeg	161.9	31.8	81.4
NOUVEAU BRUNSWICK			
Bath	225.2	33.7	107.7
Bathurst	227.0	31.4	107.4
Dalhousie	227.0	31.4	107.4
Edmundston	223.7	33.0	106.4
Fredericton	225.2	33.7	107.7
Grand Falls	184.2	36.0	89.5
Moncton	228.3	33.0	109.3
Oromocto	226.9	33.3	108.5
St. John	226.8	34.3	109.2
Woodstock	226.9	33.3	108.5
TERRE-NEUVE			
Bonavista	243.1	26.1	116.2
Corner Brook	237.8	27.5	112.3
Gander	241.3	26.2	114.2

Ville	SRD Nimiq (@ 91°)		
	Direction de la boussole	Angle d'elevation	Angle asymetrique
Grand Bank	240.0	28.3	115.1
Springdale	240.2	25.8	112.9
St Anthony	240.4	25.0	112.2
St Johns	243.1	26.1	116.2
TERRITOIRES DU NORD-OUEST			
Fort McPherson	101.6	7.6	73.0
Fort Simpson	118.6	15.7	75.0
Fort Smith	134.4	19.7	78.0
Hay River	127.3	18.1	76.0
Inuvik	101.9	7.3	75.0
Norman Wells	109.9	11.4	75.0
Yellowknife	128.5	16.8	78.0
NOUVELLE ÉCOSSE			
Cape Breton Isl	234.0	31.4	112.4
Halifax	229.9	33.6	110.8
Port Hawkesbury	234.1	32.3	113.1
Springhill	229.8	32.6	110.0
Sydney	235.4	31.0	113.1
Trenton	203.9	38.6	98.6
Truro	231.3	33.2	111.6
Wedgeport	226.8	36.2	110.4
Yarmouth	226.8	35.3	109.8
NUNAVUT			
Arctic Bay	239.6	8.4	92.0
Baker Lake	174.9	17.3	87.5
Broughton Island	252.3	11.5	101.0
Cambridge Bay	144.8	11.8	85.0
Cape Dorset	223.9	17.0	97.0
Clyde River	253.6	9.5	97.5
Coppermine	122.5	11.7	80.5
Eureka	262.6	2.02	91.0
Gjoa Haven	181.8	12.9	88.0
Grise Fiord	251.6	5.11	92.0

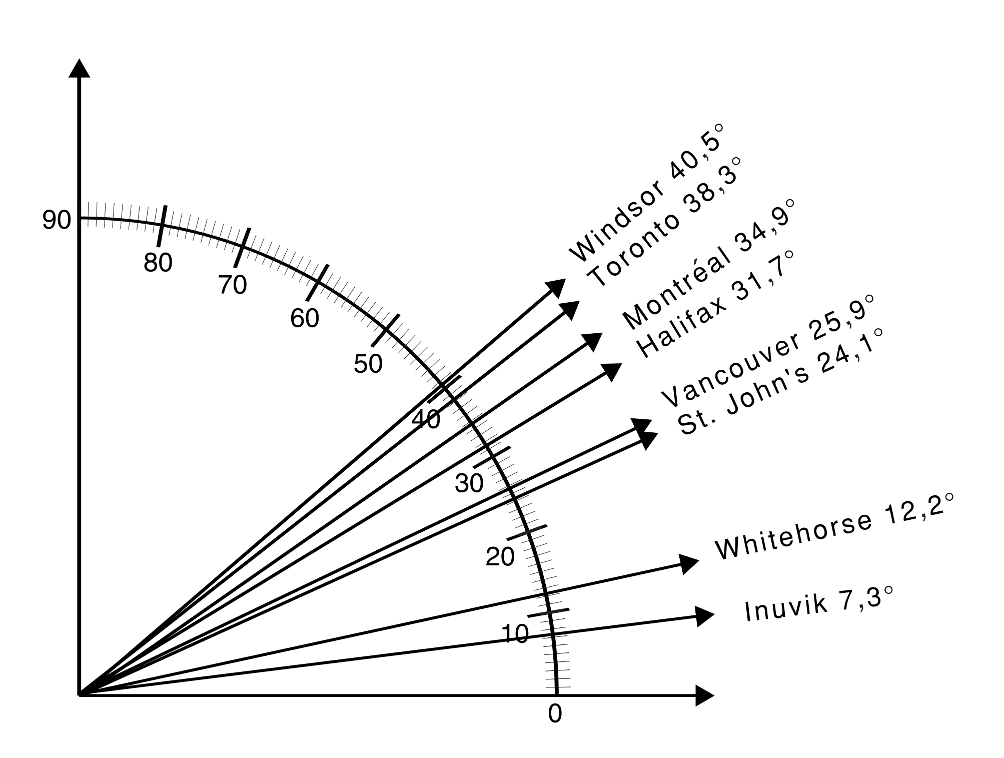
Ville	SRD Nimiq (@ 91°)		
	Direction de la boussole	Angle d'elevation	Angle asymetrique
Hall Beach	231.5	12.5	94.0
Iqualuit	241.6	15.8	101.0
Lake Harbour	238.5	16.9	101.0
Pond Inlet	249.5	8.4	99.5
Rankin Inlet	186.4	19.0	89.5
Repulse Bay	212.2	15.1	92.0
Resolute Bay	217.8	6.8	89.0
ONTARIO			
Bancroft	204.1	37.5	98.3
Barrie	199.5	38.9	96.6
Belleville	206.1	38.4	99.6
Bradford	201.7	38.7	97.6
Brockville	208.4	37.1	100.3
Burlington	201.6	39.8	97.9
Cobalt	200.4	35.6	96.0
Collingwood	199.5	38.9	96.6
Cornwall	212.5	36.7	102.1
Elliot Lake	195.5	36.9	94.3
Fort Frances	170.7	33.4	84.4
Fort Severn	186.3	26.2	89.0
Geraldton	185.3	32.7	89.6
Goderich	195.0	39.1	94.6
Guelph	199.4	40.0	96.9
Haliburton	204.0	37.5	98.3
Hanover	197.3	39.0	95.6
Hearst	192.5	32.7	91.2
Huntsville	201.9	37.8	97.4
Kenora	168.7	32.2	83.8
Kingston	206.1	38.4	99.6
Kirkland lake	200.6	34.5	95.8
Kitchener	199.4	40.0	96.9
London	197.0	40.1	95.8
Mattawa	204.4	36.4	98.1
Moosonee	199.8	31.4	94.4
Nipigon	182.6	33.8	88.7
North Bay	202.3	36.6	97.1
Ottawa	208.4	37.1	100.3
Owen Sound	197.6	37.8	95.4

Ville	SRD Nimiq (@ 91⁰)		
	Direction de la boussole	Angle d'elevation	Angle asymetrique
Parry Sound	199.8	37.8	96.4
Pembroke	206.5	36.2	99.0
Perth	208.4	37.1	100.3
Sarnia	194.8	40.2	94.8
Peterbrough	203.9	38.6	98.6
Sault St. Marie	191.1	37.0	92.4
Sioux Lookout	173.4	32.6	85.4
Sudbury	198.1	35.7	95.1
Thunderbay	179.8	34.8	87.8
Timmins	198.9	33.5	94.7
Tobermory	195.3	38.0	94.5
Toronto	199.8	37.8	96.4
Welland	201.6	39.8	97.9
Windsor	192.2	41.4	93.9
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD			
Charlottetown	231.4	32.2	110.9
Summerside	231.4	32.2	110.9
QUÉBEC			
Chibougamau	213.8	31.5	100.2
Chicoutimi	218.8	32.9	103.3
Drummondville	214.6	35.6	102.6
Gaspé	228.8	30.1	107.5
La Tuque	214.8	34.4	102.2
Mont-Laurier	208.8	35.0	99.6
Montréal	212.6	35.7	101.7
Québec	218.5	33.9	103.9
Rimouski	222.2	32.3	105.0
Rouyn	202.8	34.4	96.7
Sept-Illes	225.9	29.8	105.5
Sherbrooke	216.4	36.2	104.0
Trois-Rivières	214.6	35.4	120.6
Val d'Or	205.0	34.3	97.5
SASKATCHEWAN			
Estevan	148.7	31.6	76.2

Ville	SRD Nimiq (@ 91⁰)		
	Direction de la boussole	Angle d'elevation	Angle asymetrique
Hudson Bay	151.6	27.8	78.8
Kindersley	137.5	27.9	72.9
La Ronge	145.5	25.1	77.6
Moose Jaw	143.0	29.8	74.5
Moosomin	135.7	28.5	71.7
North Battleford	139.4	26.3	74.7
Prince Albert	143.3	26.8	76.0
Regina	145.1	29.1	75.7
Saskatoon	141.3	27.5	74.8
Stony Rapids	159.8	22.1	82.7
Swift Current	141.1	29.5	73.8
Urainium City	137.0	19.1	77.2
Yorkton	151.2	29.8	77.9
YUKON			
Carmacks	103.6	10.8	69.0
Dawson	100.6	8.5	70.0
Haines Junction	103.1	11.2	68.0
Ross River	106.8	12.2	70.0
Watson Lake	111.1	14.8	70.5
Whitehorse	105.1	12.2	68.5

RAPPORTEUR D'ANGLE - NIMIQ

Utilisez le tableau de référence des coordonnées du satellite et ce rapporteur d'angle pour déterminer les mesures de l'angle de votre antenne.



RACCORDEMENT DU RÉCEPTEUR À UNE PRISE TÉLÉPHONIQUE

Votre récepteur Bell ExpressVu doit être raccordé en permanence à une ligne téléphonique. Pour ce faire, branchez une extrémité du fil téléphonique fourni dans le panneau arrière du récepteur et l'autre extrémité dans une prise téléphonique active.

Le branchement téléphonique permet diverses fonctions, dont certaines fonctions de télédiagnostic, la télé à la carte et l'alimentation de plusieurs récepteurs dans un même foyer sans frais mensuels supplémentaires. Dans ce dernier cas, tous les récepteurs doivent être raccordés à des lignes téléphoniques correspondant au même numéro de téléphone.

Le récepteur appelle régulièrement le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu. Les appels sont faits à un numéro d'appel sans frais et ne figurent pas sur votre compte de téléphone. Le récepteur n'interrompra jamais vos propres appels. Si vous essayez d'appeler au moment où le récepteur utilise la ligne, celui-ci raccrochera aussitôt et rappellera plus tard.

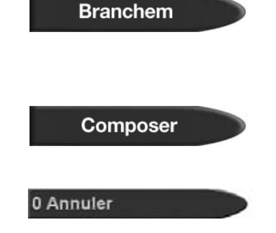
COMMENT TESTER LE SYSTÈME

COMMENCER UN TEST

	Télécommande	Options du menu
1. Appuyez sur **Menu**.	MENU	
2. Sélectionnez l'option **Réglage du système.**	6	
3. Sélectionnez l'option **Diagnostic**.	3	
4. Sélectionnez l'option correspondant au test que vous voulez effectuer.		

COMMENT EFFECTUER LE TEST DU BRANCHEMENT TÉLÉPHONIQUE

1. Assurez-vous qu'une ligne téléphonique active est branchée à la prise de téléphone sur le **panneau arrière du récepteur**.
2. Choisissez l'option **Branchement**. Le récepteur vous invite à patienter jusqu'à ce que le test soit terminé.



- Si le branchement téléphonique est bon, le récepteur affiche le message correspondant.
- Si le récepteur affiche un message indiquant qu'il doit faire un appel sans frais au Centre de service à la clientèle, choisissez l'option Composer. Le récepteur affiche un message vous invitant à attendre pendant que l'appel s'effectue. Une fois l'appel terminé, choisissez l'option Cancel pour mettre fin au test.
- Si la ligne téléphonique n'est pas correctement branchée, le récepteur affiche un message d'erreur. Dans ce cas, vérifiez la liaison téléphonique puis recommencer le test.

Vous *devez* par ailleurs régler le récepteur en fonction du type de système téléphonique que vous utilisez (appareil à cadran ou Touch-Tone) et, s'il y a lieu, préciser le préfixe téléphonique nécessaire pour faire un appel externe.

Note : Le préfixe n'est généralement nécessaire que dans le cas des installations d'affaires. Pour la plupart des installations de résidence, le réglage par défaut **Aucun préfixe nécessaire** assurera le bon fonctionnement. Il vous suffit alors de régler le récepteur au bon type de système téléphonique. Voici comment procéder :

	Télécommande	Options du menu
1. Appuyez sur la touche **Menu** de la télécommande. Le récepteur affiche l'écran **Menu principal**.	MENU	
2. Choisissez l'option **Réglage du système**. Le récepteur affiche le menu **Réglage du système**.	6	6 Réglage du système
3. Choisissez l'option **Installation**. Le récepteur affiche le menu **Installation et réglage.**	1	1 Installation
4. Choisissez l'option **Système téléphonique.** Le récepteur affiche le menu **Réglage du système téléphonique.**	4	4 Syst. téléphon.
5. Utilisez les touches **Haut, Bas, Droite** ou **Gauche** pour déplacer la barre de mise en relief sur l'option **À clavier** ou **Cadran/impulsions** dans la liste **Type de téléphone**.		Type de téléph. / À clavier / Cadran/impul.
Appuyez sur la touche **Select** pour sélectionner l'option mise en relief.	SELECT	
Note : Un préfixe téléphonique n'est généralement nécessaire que dans le cas des installations d'affaires. Pour la plupart des installations de résidence, vous n'avez qu'à spécifier le type de système téléphonique. Le réglage par défaut **Aucun préfixe pas de préfixe nécessaire** assurera le bon fonctionnement. Vous n'avez ensuite qu'à mettre en relief et à sélectionner l'option **Sauvegarder** pour confirmer le réglage.		Sauvegdr.
Si vous devez indiquer un préfixe téléphonique, au lieu de sélectionner l'option **Sauvegarder**, passez à l'étape suivante.	SELECT	

6. Utilisez les touches **Haut**, **Bas**, **Droite** ou **Gauche** pour déplacer la barre de mise en relief sur l'option **Code à un chiffre** ou **Code à deux chiffres** de la liste **Préfixe ligne extér**.

   Appuyez sur la touche **Select** pour sélectionner l'option mise en relief.

   Préfixe ligne extér.
   Pas de préfixe
   Code 1 chiffre
   Code 2 chiffres

   SELECT

7. Si vous avez choisi l'option **Code à un chiffre**, le récepteur affiche et met en relief une case où vous *devez* entrer le chiffre. Appuyez sur la touche numérique appropriée.

   Si vous avez choisi l'option **Code à deux chiffres**, le récepteur affiche et met en relief deux cases où vous *devez* entrer les chiffres. Procédez comme suit :

   a) Appuyez sur la touche numérique appropriée pour entrer le premier chiffre dans la case supérieure.

   b) Appuyez sur la touche **Bas** pour mettre en relief la case inférieure.

   c) Appuyez sur la touche numérique appropriée pour entrer le second chiffre dans la case inférieure.

8. Utilisez les touches **Haut**, **Bas**, **Droite** ou **Gauche** pour déplacer la barre de mise en relief sur l'option **Sauvegarder**.

   Sauvegdr.

   Appuyez sur la touche **Select** pour confirmer les réglages.

   SELECT

COMMANDE DE VOTRE PROGRAMMATION BELL EXPRESSVU

La présente procédure permet de signaler au Centre de service à la clientèle que votre système est en ligne et bien installé. Les services doivent être activés avant que vous ne puissiez recevoir les programmes de votre choix. Vous devez autoriser les services lorsque vous installez votre système Bell ExpressVu pour la première fois et toutes les fois que vous demandez l'ajout ou le retrait de services.

Il vous suffit d'appeler le Centre de service à la clientèle au **1 888 759-3474**, de l'informer que votre système a été installé et que vous aimeriez commencer à recevoir des émissions. L'agent du service vous expliquera les services à la carte et les forfaits à votre disposition.
Vous pouvez alors choisir les services que vous voulez autoriser.

Il vous faudra donner à l'agent du service l'information sur votre système. Procédez comme suit pour obtenir cette information : éteignez le récepteur à l'aide de la touche **Power** de la télécommande (pas la touche Power du récepteur). Appuyez ensuite sur la touche **Info** du récepteur ou de la télécommande. Le menu **Informations importantes sur le système** s'affichera comme illustré ci-dessous. Pour sortir de ce menu, appuyez sur la touche **Select** du récepteur ou de la télécommande.

Note : Le récepteur sera encore hors tension, bien que vous verrez des informations sur votre téléviseur. Il vous faudra appuyer sur la touche **Power** de la télécommande ou du récepteur pour allumer de nouveau le récepteur.



NIP pour le Centre de service à la clientèle

L'agent du service vous demandera si vous voulez utiliser un numéro d'identification personnel Bell ExpressVu (NIP) pour le Centre de service à la clientèle, ce qui est facultatif. Consultez la section « Les fonctions de sécurité » à la page I-61 pour des renseignements complémentaires.



Programme de prélèvement automatique
Un moyen facile de payer sa facture –

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

- Le Programme de prélèvement automatique de Bell ExpressVu est un moyen sécuritaire et fiable de payer votre facture mensuelle directement à partir de votre compte-chèques. Fini les chèques et les frais postaux. Même lorsque vous êtes à l'extérieur de la ville, votre compte Bell ExpressVu est automatiquement payé.

Économisez temps et argent • Réduisez la paperasse
Éliminez les paiements perdus ou en retard • Réduisez le nombre de vos chèques

COMMENT LE PROGRAMME FONCTIONNE-T-IL ?

- Chaque mois, vous recevrez par la poste une facture de Bell ExpressVu. Le montant de cette facture sera prélevé dans votre compte de chèques vingt (20) jours après date de votre relevé. Si vous croyez que votre relevé contient des erreurs, appelez-nous immédiatement pour le faire vérifier et corriger, le cas échéant.

COMMENT M'INSCRIRE ?

- Remplissez et signez la formule d'autorisation ci-jointe. N'oubliez pas d'inscrire votre numéro de compte Bell ExpressVu.
  Le numéro à 16 chiffres figure dans le coin supérieur droit de la partie détachable de votre compte. Assurez-vous d'inscrire ce numéro sur la formule.
- Joignez à la formule un chèque non signé portant la mention « Spécimen » indiquant le compte bancaire sur lequel vous voulez que les prélèvements automatiques soient effectués. C'est le moyen le plus facile de nous assurer que tous les renseignements concernant votre compte bancaire sont exacts. Cela évitera les erreurs qui pourraient retarder la mise en œuvre du programme. Dans le cas de prélèvements automatiques d'un compte d'épargne, veuillez obtenir un chèque de guichet auprès de votre institution financière.
- Retournez la formule dûment remplie et le chèque portant la mention « Spécimen » avec le paiement de votre compte, ou faites-les parvenir dans une enveloppe distincte à l'adresse figurant au bas de la formule d'autorisation de prélèvement automatique.
- Veuillez joindre un chèque pour le paiement de votre relevé Bell ExpressVu.

QUAND LE PROGRAMME COMMENCE-T-IL ?

Veuillez continuer de payer votre facture selon la méthode habituelle jusqu'à ce qu'un message sur votre relevé vous avise de l'entrée en vigueur du programme de prélèvement automatique. Prévoyez un délai normal d'environ quatre (4) à six (6) semaines.

CONDITIONS

- Le Programme de prélèvement automatique a pour but de faciliter la vie de nos clients. Bell ExpressVu n'exige aucuns frais pour ce service.
- Le client certifie que les renseignements fournis sont exacts et qu'il avisera Bell ExpressVu de tout changement.
- Le client certifie que des fonds suffisants se trouvent dans son compte bancaire pour les paiements.
- Si les fonds sont insuffisants, le client se verra imputer des frais pour non-provision et un supplément de retard.

- Les prélèvements autorisés ne seront effectués qu'auprès d'institutions financières canadiennes et en dollars canadiens.
  Les chèques associés à une marge de crédit ou à une carte de crédit ne sont pas admissibles.

ANNULATION

- L'autorisation est résiliable en tout temps par le client ou par Bell ExpressVu et ce, au moyen d'un avis écrit. L'avis doit nous parvenir au moins 14 jours avant la date de la prochaine facture.
- Après la résiliation, le client est tenu de verser directement à Bell ExpressVu les sommes dues.
- La demande de résiliation sera traitée dans les 14 jours.

Programme de prélèvement automatique

Pour profiter de la commodité des prélèvements automatiques, remplissez ce formulaire et retournez-le à Bell ExpressVu, accompagné d'un spécimen de chèque, à l'adresse indiquée ci-dessous :

Par la présente, j'autorise Bell ExpressVu à prélever mensuellement dans mon compte bancaire le montant couvrant ma facture. Le retrait se fera environ vingt (20) jours après la date de facturation figurant sur mon relevé Bell ExpressVu. Je sais que Bell ExpressVu n'exige aucuns frais pour ce service mais que ma banque ou ma société de fiducie peuvent en exiger. Cette autorisation demeurera valide jusqu'à ce que j'envoie un avis d'annulation écrit à Bell ExpressVu, à l'attention du Service de facturation, au 115 Scarsdale Road, North York (Ontario) M3B 2R2, ou par télécopieur au (416) 382-5833, ou tant que Bell ExpressVu ne me préviendra pas par écrit. Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions établies par Bell ExpressVu.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Votre Nom : ____________________

Veuillez inscrire en lettres moulées votre nom tel qu'il figure sur votre relevé

Numéro de téléphone : (   ) ____________________

Compte Bell ExpressVu : 8455-____________________

Autre numéro de téléphone : (   ) ____________________

Adresse : ____________________

Numéro et nom de rue — *App. ou boîte postale*

Ville — *Province*

Code postal

RENSEIGNEMENTS BANCAIRES

Nom de votre institution financière : ____________ *Numéro de compte :* ____________

Numéro de transit : ____________ *Numéro de téléphone : (   )* ____________

Adresse : ____________________

Numéro et nom de rue

Ville — *Province* — *Code postal*

VEUILLEZ JOINDRE À LA FORMULE UN CHÈQUE NON SIGNÉ PORTANT LA MENTION « SPÉCIMEN ».

SIGNATURES AUTORISÉES*

Signature ____________________ *Date* __________

Nom (lettres moulées)

Signature ____________________ *Date* __________

Nom (lettres moulées)

** S'il s'agit d'un compte conjoint, tous les titulaires doivent signer.*

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Dans le cas de certains modèles de récepteurs Bell ExpressVu, la télécommande peut être programmée pour contrôler non seulement le récepteur, mais également le magnétoscope, le téléviseur et les amplificateurs. La télécommande est compatible avec la plupart des marques et modèles. Vous pouvez programmer la télécommande afin qu'elle contrôle un maximum de quatre appareils électroniques différents. L'appareil contrôlé par la télécommande dépend du mode sur lequel cette dernière est réglée :

- Le récepteur de satellite (contrôlé en mode SAT)
- Le téléviseur (contrôlé en mode TV)
- Un magnétoscope (contrôlé en mode VCR)
- Un appareil auxiliaire tel qu'un amplificateur, un câblosélecteur, ou un second téléviseur ou magnétoscope (contrôlé en mode AUX).

Avant d'entamer les procédures suivantes, assurez-vous que tous les appareils électroniques sont sous tension. Prenez soin d'installer des piles neuves dans la télécommande.

La télecommande est déjà programmée pour contrôler le récepteur. Toutefois, dans les cas suivants, vous devrez adapter la programmation :

- Vous avez plusieurs récepteurs et télécommandes ;
- Votre récepteur ne répond pas aux commandes de la télécommande (même avec des piles neuves dans la télécommande ;
- Votre télécommande est endommagée et a été remplacée par une nouvelle télécommande.

Vous trouverez des instructions à ce sujet, ainsi que des instructions détaillées sur l’utilisation de votre télécommande, dans votre manuel de l’utilisateur.

LES FONCTIONS DE SÉCURITÉ

Il existe deux types de sécurité : la sécurité au niveau de votre récepteur et la sécurité assurée par le Centre de service à la clientèle. Ces deux types opèrent indépendamment l'un de l'autre. Vous pouvez adopter un type de sécurité ou les deux, ou encore ne pas utiliser de fonctions de sécurité du tout.

LA SÉCURITÉ ASSURÉE PAR LE RÉCEPTEUR

Les verrous de sécurité de votre récepteur contrôlent d'une part les émissions et les canaux auxquels vous avez accès et, d'autre part, votre possibilité de commander des émissions offertes par le service de télé a la carte Bell ExpressVu à l'aide du récepteur. L'utilisateur doit entrer un mot de passe pour voir les émissions ou les canaux qui sont verrouillés. Par exemple, vous pouvez verrouiller les émissions comportant des scènes de violence.



Les cotes et les cotes expliquées (contenu) que vous utilisez pour activer ou non les verrous de sécurité correspondent aux cotes que les stations émettrices attribuent à leurs émissions. Ces cotes n'ont qu'une valeur indicative. Le contenu réel des émissions peut ne pas correspondre tout à fait aux cotes qu'on leur a attribuées.

Quand vous verrouillez le système, vous devez introduire un mot de passe et le vérifier. Vous devez ensuite utiliser ce même mot de passe pour désactiver le verrou. Vous pouvez changer de mot de passe à tout moment.



Si vous verrouillez le système et oubliez votre mot de passe, vous ne pourrez pas regarder des émissions verrouillées en utilisant le récepteur. Dans ce cas, appelez le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu au **1 888 759-3474** pour demander l'annulation du mot de passe du récepteur. Il vous faudra ensuite, si vous souhaitez utiliser les verrous de sécurité, définir un nouveau mot de passe pour le récepteur.

Une fois que vous verrouillez le système, les verrous de sécurité que vous aurez définis seront activés. De même, des services payants (tels que les programmes de télé a la carte Bell ExpressVu) seront automatiquement verrouillés dès que vous verrouillez le système, ce qui signifie que vous devrez introduire le mot de passe pour y avoir accès.

Si vous essayez de désactiver un verrou (par exemple un canal verrouillé), vous serez invité à entrer le mot de passe. Le récepteur vous donnera trois essais pour introduire le bon mot de passe. Si vous ne réussissez pas, le récepteur ne permettra aucun autre essai pendant quelques minutes.

Si vous introduisez le bon mot de passe, vous pourrez accéder à l'émission voulue.
Si vous la quittez, il faudra réintroduire le mot de passe pour y retourner.
Vous pouvez déverrouiller le système pour que vous n'ayez plus à introduire de mots de passe. Le système sera sans verrou jusqu'à ce que vous en remettiez un.

LA CARTE À PUCE

La carte à puce identifie votre récepteur auprès de Bell ExpressVu. Elle permet de débrouiller le signal satellite et d'acheter des émissions à l'aide du récepteur. Votre récepteur ne fonctionnera pas s'il n'est pas muni de la carte à puce avec laquelle il a été livré. Vous ne pouvez pas utiliser une carte à puce qui n'appartient pas à votre système.



Veillez à ne pas plier ni abîmer votre carte à puce. Elle n'est pas couverte par votre garantie limitée. Si vous la perdez ou si vous l'endommagez, son remplacement vous sera facturé.

Quand vous installez votre récepteur pour la première fois, veillez à ce que la carte à puce soit bien insérée dans la fente située derrière la trappe d'accès de votre récepteur.

LA SÉCURITÉ ASSURÉE PAR LE CENTRE DE SERVICE BELL EXPRESSVU

Vous pouvez définir un numéro d'identification personnel (NIP) que le Centre de service à la clientéle Bell ExpressVu attribuera à votre compte et qui lui permettra d'identifier vos appels téléphoniques. Un agent du Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu vous demandera votre NIP pour effectuer des transactions sur votre compte, dont les achats de services, des demandes de renseignements sur votre compte ou l'annulation de votre mot de passe.

Vous pouvez définir votre NIP quand vous allumez votre récepteur pour la première fois, ou à tout moment ultérieur.



Si vous oubliez votre NIP, il vous faudra communiquer avec un agent du Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu au **1 888 759-3474**. Cet agent pourra vous poser des questions supplémentaires pour s'assurer que vous avez la capacité d'effectuer des transactions sur votre compte.

LE CÂBLAGE DE VOTRE SYSTÈME

Les récepteurs multiples

Chaque sortie du AFBA ne peut accueillir qu'un seul récepteur. Vous ne pouvez pas raccorder deux récepteurs à une même sortie (en utilisant par exemple un séparateur de lignes), parce que les deux récepteurs se gêneraient l'un l'autre pendant la sélection d'un canal. Ceci est une caractéristique de la télédiffusion par satellite en général et n'est pas une contrainte propre au système Bell ExpressVu.

Si vous voulez raccorder deux récepteurs à la même antenne parabolique Bell ExpressVu et regarder deux canaux simultanément, il vous faut un AFBA à double sortie qui vous permet de raccorder chaque récepteur à une sortie différente et d'éviter les interférences entre les deux. Si c'est ce que vous souhaitez, vous devez, au moment de l'installation, raccorder chaque récepteur à une sortie distincte du AFBA à l'aide d'un câble coaxial.

Si vous désirez acheter un AFBA différent de celui que vous avez acheté à l'origine, communiquez avec votre concessionnaire Bell ExpressVu local.

Nous supposons, dans les schémas de câblage présentés ci-après, que vous ne souhaitez raccorder qu'un seul récepteur. Si vous installez des récepteurs multiples, modifiez votre câblage en conséquence.

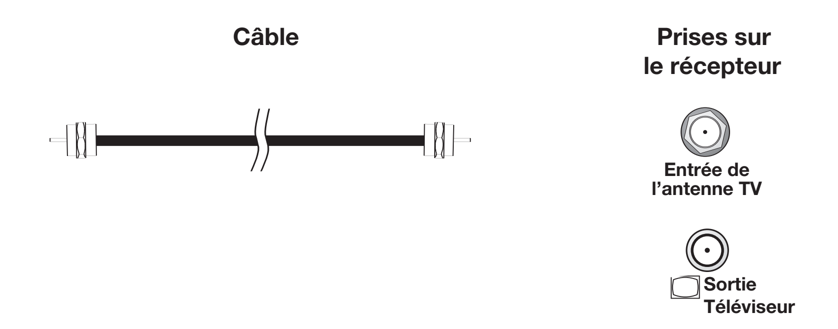
CÂBLAGE ET CONNEXIONS

La qualité de l'image et du son peuvent dépendre dans une large mesure du schéma de câblage et du type de câbles que vous choisissez. Nous vous recommandons de choisir les meilleurs câbles pour votre système afin de profiter de la très haute qualité de votre équipement. Il vous faut examiner votre équipement électronique pour savoir quels types de connecteurs et de câbles utiliser et quel type de câblage adopter.

Faites ce qui suit :

1. Notez le type de connexion qui figure au dos de chaque pièce que vous comptez installer avec votre récepteur Bell ExpressVu.
2. En commençant avec les connecteurs qui assurent la meilleure qualité, déterminez quelles sont les pièces de l'équipement qui peuvent être raccordées à l'aide d'un type de câble donné.
3. Choisissez parmi les configurations illustrées dans votre manuel d'utilisation Bell ExpressVu celle qui correspond le mieux à votre configuration prévue.
4. Utilisez la configuration que vous avez choisie comme plan de base pour connecter votre système. Si vous avez des composantes supplémentaires, ou si vous ne disposez pas de toutes les composantes qui figurent sur le diagramme en question, réglez votre câblage en conséquence.

LES CONNEXIONS RF OU VHF (BONNE QUALITÉ DE L'IMAGE ET DU SON)



Les connecteurs RF ou VHF (qu'on appelle aussi les prises de modulation) procurent une bonne qualité d'image et de son mono (le son «non stéréo »). Notez que même si vous disposez d'un téléviseur et d'autres appareils stéréo, ce type de connecteurs ne vous donnera qu'un son en mono.

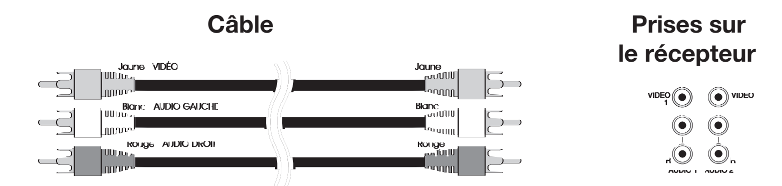
Si vous raccordez un câblosélecteur ou une antenne de télévision au récepteur, vous devez utiliser les connecteurs RF ou VHF comme entrée et sortie de la télévision par câble ou par antenne. Ceci est vrai même si vous utilisez les connecteurs RCA ou S-VIDEO du récepteur pour améliorer la qualité du son et de l'image.
Les schémas de câblage qui suivent comprennent les connecteurs RF ou VHF, partant du principe que vous aurez aussi une réception de la télévision par câble ou par antenne.

Ceci est la configuration la plus simple : c'est celle que les gens préfèrent parce qu'elle est facile à mettre en place et à utiliser. L'usage des connecteurs RF ou VHF nécessite que votre téléviseur soit réglé sur le canal 3 ou 4 pour recevoir les canaux diffusés par satellite. Vous devez aussi régler le commutateur 3/4 situé sur le panneau arrière du récepteur (et, le cas échéant, le commutateur 3/4 de votre magnétoscope) sur le même canal que celui de votre téléviseur.

Grâce aux connecteurs RF ou VHF, vous pourrez facilement passer des canaux diffusés par satellite aux canaux câblodiffusés ou locaux en utilisant l'une des méthodes suivantes :

- appuyez sur la touche TV/Video de la télécommande ou
- éteignez le récepteur.

LES CONNECTEURS PHONO (RCA) AUDIO/VIDÉO
(UNE MEILLEURE IMAGE ET LE MEILLEUR SON POSSIBLE)



Les connecteurs phono (RCA) vous offrent une meilleure qualité de l'image et le meilleur son possible. Vous devez si possible utiliser ce type de raccord pour la partie audio et pour la partie vidéo si votre équipement est incompatible avec S-VIDEO (voir ce qui suit).

Le câble phono (RCA) existe sous la forme d'un câble unique avec trois fiches à chaque extrémité, ou sous la forme de trois câbles distincts. Les fiches sont colorées en fonction du signal qu'elles transmettent.

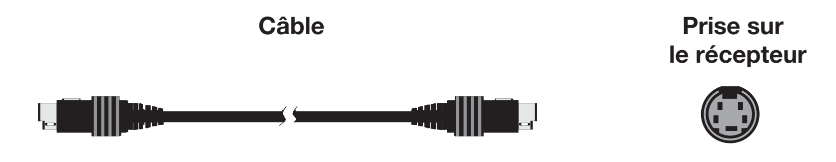
- La fiche jaune transmet le signal vidéo.
- La fiche blanche transmet le signal audio gauche.
- La fiche rouge transmet le signal audio droit.

Si votre téléviseur n'est muni que d'une seule entrée audio, raccordez-le à la prise audio droit **(R)** du récepteur.

Si vous utilisez les prises phono (RCA) pour raccorder le récepteur à d'autres équipements, connectez le câble sortant de votre câblosélecteur ou de votre antenne de télévision directement à la prise RF ou VHF de votre téléviseur ou de votre magnétoscope. Le commutateur 3/4 situé sur le panneau arrière de votre récepteur pourra être réglé sur l'un ou l'autre canal.

Les connecteurs RF ou VHF ne vous permettent pas ici d'utiliser les méthodes que nous avons décrites pour passer des canaux diffusés localement aux canaux diffusés par satellite. En fonction du type d'équipement que vous raccordez à votre récepteur, il vous faudra peut-être utiliser les menus qu'affichent chaque composante de votre équipement pour passer des canaux diffusés localement aux canaux diffusés par satellite. Pour un complément d'information, consultez les manuels des équipements électroniques auxiliaires que vous utilisez.

LES CONNECTEURS S-VIDEO (LA MEILLEURE IMAGE POSSIBLE)



Les prises S-VIDEO, qu'on appelle aussi super-video ou SVHS, offrent la meilleure image possible. Bon nombre des nouveaux téléviseurs et magnétoscopes en sont pourvus. Si vous utilisez ces connecteurs, il vous faudra néanmoins raccorder le signal audio à l'aide des connecteurs audio (RCA), mais vous n'aurez pas besoin d'utiliser les connecteurs vidéo (RCA). Les connecteurs S-VIDEO ne transmettent que le signal vidéo.

LES DISPOSITIFS DE CÂBLAGE

Les dispositifs de câblage ci-dessous vous donnent le meilleur éventail à partir duquel choisir votre configuration. Beaucoup de ces configurations dépendent des appareils électroniques que vous connectez et de leur équipement et connecteurs. Voyez la section « Câblage et connexions » à la page I-63 pour des informations complémentaires.

La plupart des configurations partent des principes suivants :

- Vous avez un câblosélecteur ou une antenne de télévision que vous voulez raccorder à votre système.
- Vous voulez que votre système donne la meilleure qualité de son et d'image.
- Vous voulez commander des émissions télé à la carte à l'aide de votre récepteur Bell ExpressVu.

Les configurations que nous vous présentons ici vont de la plus simple (connecteurs RF ou VHF seulement) avec peu d'appareils électroniques, à la plus élaborée avec des appareils électroniques multiples. La plupart des configurations indiquent tous les raccords. Vous ne devez utiliser qu'un seul type de connecteur audio et vidéo, sauf si vous connectez un câblosélecteur ou une antenne de télévision au système, auquel cas vous pouvez aussi utiliser les connecteurs RF et VHF.

Examinez les configurations pour déterminer celle qui correspond le plus à votre équipement. Servez-vous ensuite de la configuration que vous avez choisie comme modèle pour procéder à votre câblage.

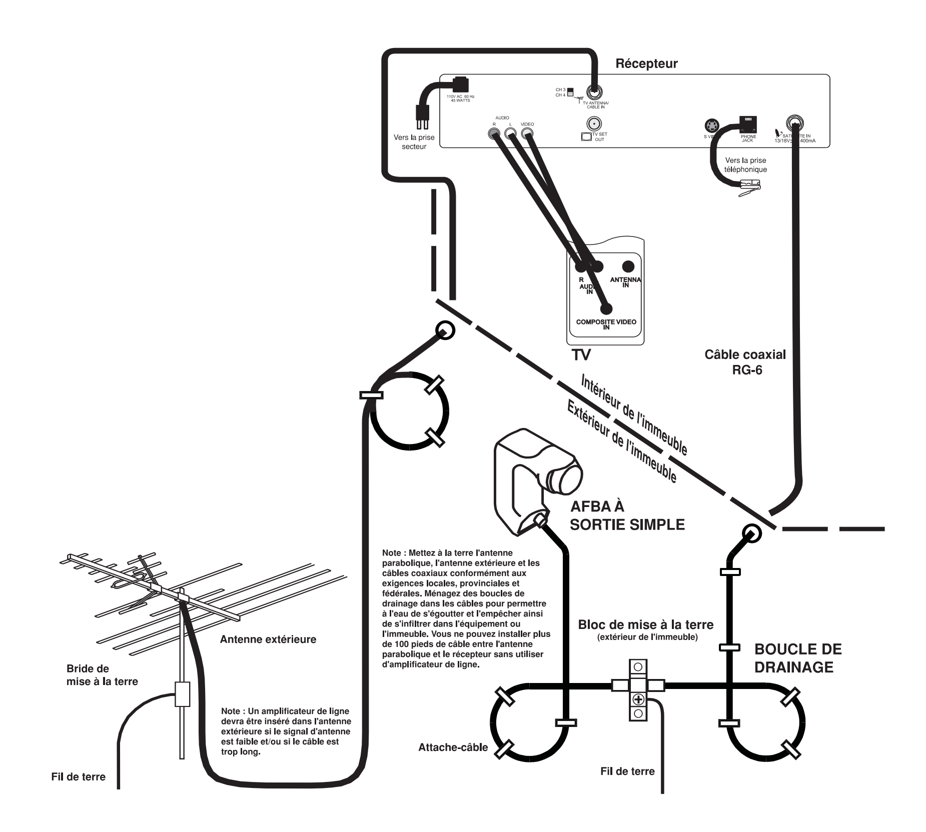


Votre récepteur Bell ExpressVu doit toujours être raccordé au réseau téléphonique si vous souhaitez vous en servir pour commander des émissions de télé à la carte.

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

Les *instructions d'installation* ne contiennent que la *configuration de base* ci-dessous. Vous trouverez d'autres configurations plus complexes dans le *guide de l'utilisateur* fourni avec le système Bell ExpressVu.

Note : L'antenne de télévision illustrée dans le schéma ci-dessous est facultative.



ASSEMBLAGE DE L’ANTENNE PARABOLIQUE

Symptômes	Causes possibles	Solutions
Le bras et le support de montage sont deux pièces distinctes.	Certains modèles nécessitent l’assemblage du bras et du support de montage.	Assemblez le bras et le support de montage.
Vous désirez que votre système utilise deux récepteurs, mais vous n'avez qu'une prise d'entrée AFBA.	Vous devez avoir deux prises d'entrée AFBA pour accommoder deux récepteurs. Vous devriez aussi relier chaque sortie AFBA à chaque récepteur avec un câble coaxial. Ceci est une caractéristique commune à la télévision par satellite et non une caractéristique propre au système Bell ExpressVu.	Appelez votre concessionnaire pour acheter un AFBA à sortie double.

AJUSTEMENT DE L’ORIENTATION DE L’ANTENNE PARABOLIQUE

Symptômes	Causes possibles	Solutions
La barre d’intensité du signal indique la réception d'un signal, mais la barre est rouge et affiche le mot « déverrouillé ».	L'antenne parabolique est peut-être pointée sur le satellite Bell ExpressVu, mais le signal n'est pas assez bon pour donner une image à votre écran de téléviseur.	Tournez lentement votre antenne vers l'ouest jusqu’à ce que la barre d'intensité du signal tourne au vert et affiche le mot « Verrouillé ».
La barre d’intensité du signal est verte, mais vous ne pouvez obtenir une intensité du signal de 100 %.	Une variété de facteurs atmosphériques (en particulier les fortes pluies ou chutes de neige) peuvent amoindrir le signal satellite. Vous n'obtiendrez probablement pas un signal satellite d'une intensité de 100 %.	La barre d’intensité du signal n’est pas conçue pour atteindre 100 %. Vous n'avez pas besoin de faire quoi que ce soit si votre système développe une image acceptable. Vous devez optimiser l’intensité du signal. Si vous ne pouvez pas, sur le répéteur 1, atteindre une intensité de signal égale à au moins 55 %, il vous faudra envisager l’achat d’une plus grosse antenne.
Quoi que vous fassiez, vous ne pouvez faire passer au vert la barre d’intensité du signal.	Les câbles de liaison ne sont peut-être pas assez serrés ou sont humides. Le signal satellite est peut-être bloqué.	Assurez-vous que rien ne gêne (pas même votre corps) la réception du signal du satellite par l'antenne parabolique. Assurez-vous que tous les câbles sont bien raccordés et secs. Appelez le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu au **1 888 759-3474** pour obtenir de l'aide.
Vous obtenez le message d’erreur « Essai de captage du signal satellite »	Le récepteur vient peut-être d'être branché et capte en ce moment les signaux satellite. L'antenne parabolique ne pointe peut-être plus sur le satellite. Les câbles de liaison ne sont peut-être pas assez serrés ou sont humides. Le signal satellite est peut-être brouillé. Votre antenne parabolique est peut-être encombrée de neige ou de débris.	Attendez pour voir si le message s'efface. Assurez-vous que la barre d'intensité du signal est verte et affiche le mot « Verrouillé ExpressVu ». Si tel n'est pas le cas, orientez à nouveau l'antenne parabolique. Assurez-vous que tous les câbles sont bien raccordés et secs. Appelez le Centre de service à la clientèle Bell ExpressVu au **1 888 759-3474** pour obtenir de l'aide. Déblayez le réflecteur.